

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 12 Novembre 2014 - 19 Muharam 1436 - N° 778 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ [www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

ALGÉRIE - SYRIE

**Le président du Parlement syrien reçu par MM. Ould Khelifa et Sellal**

Page 28

7<sup>È</sup> SESSION DE LA HAUTE COMMISSION ALGÉRO-EGYPTIENNE

**M. Lamamra au Caire**

Page 28

JEUNESSE

**Début des travaux de la 2<sup>e</sup> Conférence internationale sur le dialogue de la jeunesse arabo-africaine**

Page 28

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

## La bataille du développement local, credo du gouvernement

**Boualem Branki**

Le programme national de développement tracé par le président Abdelaziz Bouteflika se met progressivement en place. Après la forte poussée du secteur du BTP, et plus particulièrement l'habitat avec cette volonté de résorber le déficit en logements, le gouvernement dirigé par M. Sellal est en train de gagner la bataille sur les autres secteurs de développement. En visite de travail à Oran, il a laissé ainsi un message fort : l'Algérie est engagée dans une vaste et profonde bataille pour son développement, l'amélioration des conditions de vie de ses habitants, et rattraper le retard dans plusieurs domaines stratégiques. Ce n'est en fait un secret pour personne que l'Algérie est actuellement sur une phase euphorique avec la réalisation et la livraison de projets infrastructuraux importants, qui lui permettent d'avancer sur les sentiers de l'amélioration des conditions de vie des Algériens. Et rester dès lors collée aux objectifs du Millénaire tracés par les Nations unies et auxquels l'Algérie a adhéré. A Oran, ce dynamisme a été dévoilé ainsi par le Premier ministre à travers l'inauguration et le lancement de chantiers d'importance.

Page 3



**HABITAT** 19.301  
recours enregistrés  
pour le programme  
AADL 2013

Page 3

PROJET  
DE LOI  
SUR LA  
SANTÉ

278  
propositions  
sur le bureau  
du ministre

FORMATION ET ENSEIGNEMENT  
PROFESSIONNELS

**L'appel de Bedoui**  
à partir de Ghardaïa

Page 4

**SANTÉ**  
**Anti-fatigue,**  
**anti-kilos**  
LA BONNE  
ALIMENTATION  
DE L'HIVER

Pages 14-15

**FOOTBALL**

CONFÉRENCE DE PRESSE DU  
SÉLECTIONNEUR DES VERTS  
CHRISTIAN GOURCUFF  
«Djabou remplacé  
par Chenihi et on  
doit gagner nos  
deux prochains  
matchs»

Page 26

CAN-2015

**Le tournoi  
maintenu,  
le Maroc  
disqualifié**

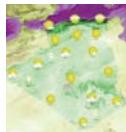
Page 28

**ALGER**

**Un mort**  
et 4 blessés  
dans  
l'effondrement  
du plancher  
d'un immeuble

Page 11

## Météo



## ► Régions Nord : 18° à Alger

Temps passagèrement nuageux avec localement quelques pluies en cours de journée.

Les vents seront généralement modérés.

La mer sera agitée à localement forte.

## ► Régions Sud : 32° à Tamanrasset

Temps passagèrement nuageux du Nord Sahara vers les Oasis. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront faibles à modérés avec quelques soulèvements de sable sur les Oasis.

RAJA

## Conférence sur le dialogue de la jeunesse arabo-africaine

Dans le cadre de la célébration du 60e anniversaire du déclenchement de la révolution du 1er Novembre 1954, le Rassemblement de la Jeunesse algérienne (RAJA), organise aujourd'hui à l'hôtel Sheraton, une conférence internationale intitulée «Le dialogue de la jeunesse arabo-africaine, enjeux et perspectives».

## CONFÉRENCE NATIONALE DU CONSENSUS

## Rencontre vendredi ANR-FFS

Dans le cadre de la conférence nationale du consensus, le parti de l'Alliance nationale républicaine (ANR), recevra vendredi 14 novembre à 10h30 au siège national du parti, une délégation du Front des forces socialistes.

CE MATIN À OUARGLA  
Conférence sur le rôle de la femme au sein du FLN

Mme Meftali Yamina membre du Bureau politique du FLN, chargée de la femme, présidera ce matin à 9h30 au siège de la mohafadha de Ouargla, une conférence qui portera sur «Le rôle de la femme à la lumière des réformes engagées par le parti».

► VENDREDI À LA GALERIE EZOUR'ART  
Exposition de Mouloud Chabane

Le vernissage de l'exposition de l'artiste peintre Mouloud Chabane aura lieu vendredi 14 novembre 2014 à partir de 16h à Ezour'Art Galerie du Centre commercial et de loisirs Bab Ezour. L'artiste propose dans cette exposition, de découvrir une riche et belle série de ses œuvres récentes, toujours marquées par la quête de l'artiste sur lui-même et sur le monde qui l'entoure.

► SAMEDI À LA SALLE IBN KHALDOUN  
Projection du film *Hors-la-loi*

Dans le cadre des célébrations du 60ème anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, l'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger en partenariat avec l'agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), organise la manifestation «L'écran de novembre». Dans ce cadre, le long métrage *Hors-la-loi* de Rachid Bouchareb sera projeté samedi 15 novembre à 15h à la salle Ibn Khaldoun. L'accès est libre dans la limite des places disponibles.



Max Min

	Max	Min
Alger	18°	16°
Oran	22°	14°
Annaba	21°	14°
Béjaïa	22°	17°
Tamanrasset	32°	13°

## Horaires des prières

Mercredi 19 Moharram 1436

Fajr	05:44
Dohr	12:33
Asr	15:23
Maghreb	17:50
Isha	19:11



## CET APRÈS-MIDI À 14H30

## Le président de l'Assemblée du peuple syrien rend visite au FLN



Le président de l'Assemblée du peuple syrien (Parlement), Mohamed Jihad Laham, effectuera cet après-midi à partir de 14h30 une visite au siège du parti du Front de libération nationale (FLN), sis à Hydra.

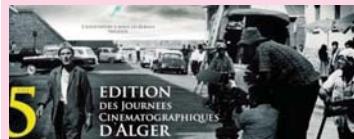
## CE MATIN À 10H30

## M. El Hachemi Assad président du HCA invité du Forum de DK News

Le président du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), El Hachemi Assad, sera l'invité du Forum de DK News ce matin à 10h30 pour une conférence-débat sous le thème : «La production livresque en tamazight, les efforts de l'Etat et les dispositifs de soutien pour la production du livre et du multimédia amazighs en Algérie». La rencontre sera rehaussée par la présence d'auteurs et de maisons



d'édition. Elle aura lieu au centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

MOBILIS  
Accompagne le 7<sup>e</sup> Art

Mobilis partenaire de la 5<sup>e</sup> édition des Journées cinématographiques d'Alger (JCA), qui se déroule à la salle El Mougar d'Alger, sous l'égide du ministère de la Culture et organisée par l'association «A nous les écrans». Véritable carrefour culturel et espace de rencontre, entre l'Europe, l'Afrique et le Moyen Orient, cette manifestation cinématographique indépendante est l'initiative de l'association «A nous les écrans», initié par de jeunes réalisateurs et cinéphiles. Les Journées cinématographiques d'Alger, permettent de présenter des films qui ont une visée à la fois culturelle et artistique et qui ont comme toile de fond les problèmes sociaux, économiques, religieux des pays d'origine. Ces journées, ont également permis le lancement de la carrière de nombreux jeunes et nouveaux cinéastes algériens, et ont permis à d'autres de s'illustrer dans le paysage cinématographique algérien.

► PALAIS DE LA CULTURE  
Présentation de l'ouvrage : «*Au cœur de la bataille d'Alger*»

Le Palais de la Culture, Moufdi Zakaria, organise cet après-midi à 16h, une séance de présentation de l'ouvrage : «*Au cœur de la bataille d'Alger*» de M. Brahim Chergui en collaboration avec les éditions Dahleb.

► CE MATIN À 9H À L'HÔTEL RIAD  
Colloque national sur la lutte contre la toxicomanie

L'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie organise aujourd'hui et demain à l'hôtel Riad de Sidi Fredj, un colloque national sur la lutte contre la toxicomanie.

► 9<sup>th</sup> SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

## Conférence dimanche des organisateurs

À l'occasion de la tenue de la 9<sup>e</sup> édition du Salon International de l'Agriculture «AGRO EXPO 2014» qui se déroulera du 19 au 23 novembre, placé sous le haut patronage du ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, M. Abdelouahab Nouri, le Dr Amine Bensemmane, président de la GRFI Filala Innove animera une conférence de presse pour la présentation du salon, dimanche 16 novembre à 10h à la salle des conférences de la Direction de la SAFEX, Palais des Expositions, Pins-Maritimes, Alger.



Le 9<sup>e</sup> édition du Salon International de l'Agriculture «AGRO EXPO 2014» qui se déroulera du 19 au 23 novembre, placé sous le haut patronage du ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, M. Abdelouahab Nouri, le Dr Amine Bensemmane, président de la GRFI Filala Innove animera une conférence de presse pour la présentation du salon, dimanche 16 novembre à 10h à la salle des conférences de la Direction de la SAFEX, Palais des Expositions, Pins-Maritimes, Alger.

## HABITAT

**19.000 recours enregistrés pour le programme AADL 2013**

La commission de recours du ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville a enregistré 19.301 recours, dans le cadre du programme AADL 2013, dont plus de 11.000 ont été traités, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Ces recours ont été classés selon 6 catégories correspondant à la nature des cas pour lesquels les demandeurs de logements ont émis leurs recours. La commission a ainsi traité 1.813 dossiers sur les 2.348 cas relatifs au défaut d'affiliation à la CNAS alors que le reste est en cours d'examen. Sur les 8.353 dossiers de recours liés à la double inscription du conjoint, il a été traité 8.112, le reste étant toujours à l'étude.

Les mêmes services ont également traité 450 dossiers parmi les 1.316 pour les cas d'inscriptions multiples dans les vilayats. En outre, la commission a traité 700 recours sur les 1.229 relatifs aux documents administratifs non conformes. Elle a aussi enregistré 3.417 dossiers de recours concernant le contrôle positif du fichier et 2.638 recours liés à des motifs divers. Par ailleurs, le ministère a indiqué qu'un nombre élevé de dossiers de recours avaient été examinés par la commission mais sans qu'elle n'en ait pu adresser les réponses aux souscripteurs concernés en raison d'absence d'adresse précise de ces derniers.

La commission des recours a été installée par le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune, en décembre 2013 et est présidée par le secrétaire général du ministère.

## TIPASA

### Sit-in de bénéficiaires de logements AADL-Cnep contre le retard des attributions

Des bénéficiaires de logements dans le cadre du programme complémentaire location vente sous la formule AADL-Cnep 2001 ont organisé, hier, un sit-in devant le siège de la wilaya de Tipasa pour protester contre le retard accusé dans l'attribution de ces logements, a-t-on constaté.

Les dizaines de protestataires ont réclamé "une prompte intervention du wali" pour les aider à obtenir les clés de leurs logements répartis à travers les communes de Chercell, Koléa, Fouka et Bou-Ismail.

"Nous avons attendu et patienté depuis 2001. Nous avons fait confiance aux autorités locales, mais ce retard dans l'attribution de nos logements nous a causé d'énormes préjudices", ont-ils déploré.

Des représentants des protestataires ont été reçus par le chef de cabinet du wali, Mahfoud Bouterzit, qui a écouté leurs doléances et revendications et qui s'est engagé à "prendre en charge cette affaire". "La question dépend de certaines mesures administratives liées à la publication des décisions d'attribution définitives au niveau du service commercial de la Cnep", a indiqué, à l'APS, M. Bouterzit.

Il a ajouté que "le wali est en contact permanent avec les responsables de la Cnep pour l'accélération des démarches", rappelant que "le wali a reçu une délégation de ces citoyens, il y a 20 jours".

Les opérations d'aménagement des cités de Bou Ismail (382 unités), de Chercell (180 unités) et de Koléa (395 unités) ont été achevées, alors que celles relatives à la nouvelle cité de Fouka (394 logements) ont atteint un taux de 95%, a encore indiqué le responsable. Les bénéficiaires du programme AADL-Cnep 2001 dans la wilaya de Tipasa sont au nombre de 1.351 au niveau de ces quatre communes, sur un total de 7.744 logements réalisés à travers le territoire de la wilaya.

Les bénéficiaires ont reçu les décisions de pré-acceptation en fin avril dernier, à l'occasion de la visite du ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune, dans la wilaya, rappelle-t-on.

# La bataille du développement local, credo du gouvernement

Le programme national de développement tracé par le président Abdelaziz Bouteflika se met lentement, mais sûrement en place.

**Boualem Branki**

Après la forte poussée du secteur du BTP, et plus particulièrement l'habitat avec cette volonté de résorber le déficit en logements, le gouvernement dirigé par M. Sellal est en train de gagner la bataille sur les autres secteurs de développement. En visite de travail à Oran, il a laissé ainsi un message fort: l'Algérie est engagée dans une vaste et profonde bataille pour son développement. L'amélioration des conditions de vie des habitants, et rattraper le retard dans plusieurs domaines stratégiques.

Ce n'est en fait un secret pour personne que l'Algérie est actuellement sur une phase euphorique avec la réalisation et la livraison de projets infrastructuraux importants, qui lui permettent d'avancer sur les sentiers de l'amélioration des conditions de vie des Algériens.

Et rester dès lors collée aux Objectifs du Millénaire tracés par les Nations unies et auxquels l'Algérie a adhéré. A Oran, ce dynamisme a été dévoilé ainsi



par le Premier ministre à travers l'inauguration et le lancement de chantiers d'importance.

Il n'est pas inutile, ici, de rappeler cet effort, car il est révélateur de l'attrait de l'Algérie pour les partenaires étrangers, dont les grands investisseurs autant français qu'américains et autres.

Est-il dès lors étonnant que le Premier ministre, lors de la cérémonie d'inauguration de cette usine "Renault Algérie", et en présence du ministre français des Affaires étrangères Laurent Fabius, rappelle que la réalisation de cette infrastructure industrielle est "le fruit d'un partenariat gagnant gagnant" entre l'Algérie et la France. Et, il confirme, surtout que "la relance de la base industrielle nationale est un élément central du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et constitue pour le gouvernement une priorité de premier ordre".

Dans la foulée, il a inauguré la méga-station de dessalement d'eau de mer d'El Mactaâ, le nouveau complexe de production d'ammoniac et d'urée d'Arzew,

et une nouvelle unité de production du gaz naturel liquéfié (Train GNL3) à Beïthioua.

Les infrastructures routières ne sont pas en reste dans cette avancée économique et industrielle dans la wilaya d'Oran, saluée d'ailleurs par M. Sellal, puisque il y a également l'inauguration d'un centre d'affaires, ainsi que la pose de la première pierre pour la réalisation d'une liaison autoroutière entre le port d'Oran et l'autoroute Est-Ouest, et celle d'une future école de police.

Que de nouveaux projets pour une ville considérée à juste titre comme l'une des plus dynamiques en matière de développement local.

Et dont les progrès confirment la volonté des pouvoirs publics de mener à bon port le programme quinquennal du président Bouteflika, adossé à une enveloppe financière de 260 milliards de dollars.

Signe qui ne trompe pas sur la volonté de l'Etat d'aller vite vers une rapide intégration de l'Algérie au gotha des Nations développées et industrialisées.

## CAMPAGNE AGRICOLE 2013-2014

### Amélioration de la production dans la wilaya d'Alger

La production agricole dans la wilaya d'Alger a connu une nette amélioration durant la campagne agricole 2013-2014 par rapport à la campagne précédente, a-t-on appris hier d'une source à la direction de l'agriculture.

Cette amélioration a été marquée par l'augmentation de la valeur financière du produit agricole estimée à 33,8 milliards de DA, soit une hausse de 12,6% par rapport à la valeur enregistrée durant la campagne 2012-2013 (environ 30 milliards de DA), a précisé la même source.

La production des fruits et légumes a atteint plus de 3,5 millions de quintaux durant la même campagne. 740.000 quintaux ont été la récolte en pomme de terre contre 960.000 quintaux pour les agrumes, ce qui constitue la moitié des besoins exprimés en fruits et légumes au niveau d'Alger. 40,7 millions de litres de lait ont été produits dans la wilaya d'Alger dont la moitié au niveau de 6 communes sur 40 communautés de la wilaya. La commune de Ouled Chbel (sud d'Alger) vient en tête des communes productrices, à savoir Bir Toutea, Rouiba, Les

Eucalyptus, Maalma et Douera. Cette quantité ne couvre que 8 à 10 % des besoins exprimés dans la wilaya d'Alger approvisionné en lait des vilayats limitrophes. 18 millions de litres de lait de vache ont été collectés auprès des éleveurs puis orientés vers les offices de lait durant cette campagne, a indiqué la direction de l'agriculture. Cette production a connu une augmentation par rapport aux années précédentes (2000-2008) où la production était de 5 millions de litres.

La production en céréales dans la wilaya d'Alger a atteint durant cette même campagne près de 39.000 quintaux, soit une réduction de 19 % par rapport à la récolte de la campagne précédente. Ce recul est dû à une pluviométrie instable durant les mois d'avril et de mai derniers.

La superficie globale des terres agricoles exploitées dans la wilaya est de 29.000 hectares dont 15.000 hectares irrigués et 23.000 hectares consacrés à la plantation des légumes et arbres fruitiers. La wilaya compte près de 3.000 exploitations agricoles, collectives, individuelles et privées.

## ATTENTAT CONTRE LE GROUPEMENT DE GENDARMERIE DE TAMANRASSET

### 3 peines capitales par contumace

Le tribunal criminel près la Cour de Ouargla a prononcé hier la peine capitale par contumace à l'encontre de trois personnes qui seraient impliquées dans l'attentat perpétré en mars 2012 contre le groupement de Gendarmerie nationale de Tamanrasset.

Dans la même affaire, un quatrième mis en cause a été condamné à 20 ans de réclusion, par contumace également, tandis que la sentence concernant deux autres personnes a été reportée, ces dernières ayant fait appel près la chambre d'accusation de la Cour.

La même juridiction a prononcé, par ailleurs, un non-lieu à l'encontre de trois autres individus.

Les personnes condamnées dans cette

affaire comparaissaient sous les chefs d'inculpation de constitution de groupe terroriste visant à porter atteinte à la sécurité de l'Etat, homicide volontaire avec prémeditation, participation au sabotage et la destruction de biens d'autrui.

Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte au 3 mars 2012, lorsque le siège du groupement territorial de la gendarmerie nationale à Tamanrasset a été la cible d'un attentat terroriste à la voiture piégée, ayant fait 37 blessés parmi les éléments de la gendarmerie et 16 autres civils, ainsi que des dégâts partiels à l'édifice ciblé et aux habitations avoisinantes. Les investigations des services de sécurité compétents ont donné lieu

à l'arrestation d'un mis en cause, propriétaire du véhicule utilisé dans l'attentat et qu'il avait acheté à une vente aux enchères de la Douane à Ghardaïa, avant que le véhicule en question ne change de propriétaires à plusieurs reprises, et ne tombe entre les mains des deux individus qui l'ont utilisé dans l'attentat-suicide ciblant le siège de la gendarmerie de Tamanrasset.

Les investigations ont également démontré le lien étroit existant entre les deux kamikazes et les personnes condamnées lors de ce procès, eux mêmes en rapport avec un des mis en cause, chef du mouvement terroriste qui avait commandité cet attentat.

APS

## COMMUNICATION

## L'APPEL DU HOGGAR

### Le ministre annonce une série de décisions pour promouvoir le secteur de la communication dans l'extrême sud

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a annoncé, mardi à Tamanrasset, une série de décisions visant à promouvoir les activités du secteur dans l'extrême sud du pays. Parmi ces décisions, l'augmentation de 13 à 24 heures des heures d'émission quotidienne de la Radio Ahaggar qui sera pour cela renforcée en moyens humains et matériels nécessaires, a affirmé le ministre sur les ondes de la radio Ahaggar, première étape de sa visite de travail dans la wilaya. Il sera également procédé à l'ouverture de deux antennes de la Radio dans les régions d'In-Guezzam et Tin-Zaouatine (400 et 550 km au sud et sud-ouest de Tamanrasset), afin d'assurer une meilleure couverture informative de ces régions frontalières, a-t-il ajouté. De même, un centre de l'entreprise de la télévision nationale sera ouvert dans la wilaya de Tamanrasset avant la fin de 2015, a fait savoir le ministre, avant d'annoncer l'inauguration, dans le courant du premier semestre 2015, de l'imprimerie de presse de Tamanrasset qui imprimera plusieurs titres de la presse nationale et des manuels scolaires. Concernant certaines zones d'ombres auxquelles est confrontée l'entreprise de télédiffusion d'Algérie (TDA), dans les zones éloignées notamment dans le Sud, M. Grine a fait état d'une stratégie du secteur visant, avec TDA, à étendre le champ de couverture de la télédiffusion pour remédier à cette problématique, à l'horizon 2016, mais aussi faire parvenir la voix de l'Algérie en dehors des frontières du pays. Le ministre de la Communication poursuit sa visite de travail dans la wilaya par l'inspection d'une série de structures et de chantiers de projets relevant de son secteur d'activités.

## JEUNESSE

### LE MOT CLÉ DE KHOMRI : «L'unité»

Le ministre de la Jeunesse, Abdelkader Khomri a mis en avant, mardi à Alger, le rôle des jeunes dans la préservation de l'unité et de la stabilité des pays arabes et africaines face aux menaces extérieures. Dans une déclaration à la presse à l'ouverture des travaux de la 2ème conférence internationale sur le dialogue de la jeunesse arabo-africaine: "Enjeux et perspectives", le ministre a souligné le "rôle important" des jeunes dans la préservation de l'unité des pays arabes et africaines en vue de les prévenir contre les menaces extérieures, notamment dans le contexte actuel. Il a, dans ce contexte, cité les soucis qui connaissent certains pays arabes en raison de la propagation d'"idées erronées et destructrices sous le couvert de la démocratie". De ce fait, M. Khomri a estimé nécessaire d'encourager le dialogue entre les jeunes et d'exploiter les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour faire face à ces idées "destructrices" visant la division des nations. Pour sa part, le ministre des Transports Amar Ghoul a appelé les jeunes arabes et africains à la "vigilance" afin de parer à toute menace pouvant nuire à la sécurité et à la stabilité de leurs pays. Il a également exhorté les jeunes à faire de l'espace arabo-africain une tribune pour défendre les causes justes, notamment la question sahraouie et la cause palestinienne. Le secrétaire général du Conseil de la jeunesse arabe et africaine, Aouadhi Ibrahim a souligné la nécessité de "surmonter" les différends politiques et conflits internes dans les pays arabes et africaines afin de permettre aux jeunes de concrétiser des projets de développement et de préserver la paix dans les régions arabe et africaine. Le président de l'association Rassemblement de la jeunesse algérienne (RAJA) "Raja", Nabil Yahiaoui a appelé à donner leur chance aux "jeunes, appelés à faire face à des défis futurs d'où l'impératif de soutenir cette tranche de la société afin qu'elle puisse réaliser ses aspirations". La 2ème conférence internationale sur le dialogue de la jeunesse arabo-africaine traitera de plusieurs questions dont les défis qui se posent à la paix et à la stabilité dans le monde arabe et les moyens de réaliser l'intégration économique entre l'Afrique et le monde arabe. Les travaux qui ont débuté mardi à Alger se poursuivront jusqu'à mercredi avec la participation de plusieurs pays arabes, africains et maghrébins.

APS

## PROJET DE LOI SUR LA SANTÉ:

# 278 propositions sur le bureau du ministre



**Le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière a reçu dans le cadre de l'élaboration du projet de loi sur la santé, 278 propositions émanant de différents partenaires du secteur, a indiqué lundi à Alger le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf.**

Dans une déclaration à la presse en marge d'une séance plénière du Conseil de la nation consacrée au débat sur le projet de loi de Finances 2015, M. Boudiaf a affirmé que "le ministère qui apporte actuellement des dernières retouches à ce projet de loi, a reçu de la part des différents acteurs du secteur ou des parties

concernées d'intéressantes propositions et initiatives touchant à tous les volets".

Le ministère "rassure tous les participants que leurs propositions et initiatives ont été prises en considération", a-t-il dit, relevant que ce projet de loi serait prochainement présenté pour examen au Secrétariat général du Gouvernement. Le ministre de la Santé avait affirmé dans des déclarations récentes que la nouvelle loi sur la santé serait présentée au parlement avant la fin de l'année.

Par ailleurs, et concernant les perturbations que connaît le secteur, M. Boudiaf a souligné que "le dialogue reste ouvert à tous les corps du secteur". Il a mis l'accent, dans ce cadre, sur la nécessité de prendre en compte les réalisations accomplies au profit des différents corps du secteur" ajoutant que "la porte du dialogue est ouverte au plus haut niveau pour prendre en charge toutes les préoccupations". Le ministre de la santé a souligné que "la révision des statuts des enseignants paramédicaux n'est pas à l'ordre du jour.

## FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

### L'appel de Bedoui à partir de Ghardaïa

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Noureddine Bedoui, a exhorté, mardi depuis El-Menea (275 km au Sud de Ghardaïa), les jeunes à se consacrer à une formation et à une qualification pour pouvoir s'insérer dans le monde du travail.

"La qualification et la formation doivent être une des priorités des jeunes, surtout que l'Etat a mis en place des établissements de formation de proximité accessibles à tous (hommes et femmes), en milieux rural et urbain", a affirmé le ministre lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Ghardaïa.

Plus de 1.200 centres de formation, répartis sur l'ensemble du territoire national, sont à la disposition des citoyens, pour une qualification qui constitue un des principaux axes de la stratégie nationale de la formation professionnelle. Visitant des structures relevant de son secteur dans la daïra d'El-Menea, M. Bedoui a insisté aussi sur l'apprentissage continu, devenu "une nécessité" pour relever les défis socio-économiques du pays, avant d'indiquer que le département qu'il représente ambitionne de faire de Ghardaïa un pôle d'excellence en matière d'enseignement professionnel.

Pour concrétiser cet objectif, il a été décidé la création d'un institut spécialisé dans les métiers de l'agriculture et de l'hydraulique à El-Menea et un autre dans le tourisme



et les métiers de l'artisanat à Ghardaïa, ainsi que la création de trois (3) laboratoires de langues à Guerrara, Ghardaïa et El-Menea, a-t-il annoncé.

Tout en se félicitant de la synergie entre le secteur de la formation professionnelle et l'environnement économique dans la wilaya de Ghardaïa, le ministre a mis en avant l'importance de l'ouverture des établissements économiques aux apprenants avec une opportunité d'emploi à l'issue de leur formation. "Les entités socio-économiques et industrielles doivent être également des lieux de formation pour les jeunes", a-t-il souligné à ce propos. Auparavant, le ministre avait présidé une rencontre avec la famille de la formation professionnelle, les partenaires économiques et les représentants de la société civile, au

cours de laquelle il a écouté les doléances des jeunes stagiaires et s'est enquis de la situation de son secteur à travers la wilaya. Le nombre total de jeunes en formation dans les différents établissements du secteur dans cette wilaya, cette année, est estimé à 9.011 stagiaires répartis sur 28 établissements de formation, dont 19 centres de formation, trois (3) annexes, un (1) institut national spécialisé (INSEF) et cinq (5) écoles de formation privées agréées, offrant une capacité globale de 4.750 places pédagogiques et 1.180 lits pour le régime résidentiel. Le secteur de la formation compte aussi 11 restaurants, 20 bibliothèques, 17 stades par la pratique sportive, 13 cercles de détente et de loisirs pour les jeunes, en plus de trois (3) centres et 2 instituts de la formation professionnelle en cours de réalisation.

# LOI DE FINANCES 2015

## Les sénateurs insistent sur l'impératif d'encourager l'investissement productif

Les membres du Conseil de la nation ont insisté lundi lors du débat autour du projet de la loi de Finances 2015 sur l'impératif, d'encourager l'investissement productif en vue de diversifier les revenus de l'économie nationale saluant, d'autre part, la politique de subvention sociale suivie par l'Etat pour la prise en charge des catégories vulnérables à faible revenu.

Pour Salah Derradj, sénateur du parti du Front de libération nationale (FLN), le PLF 2015 prévoit des facilités considérables pour les investisseurs à savoir l'exonération d'impôts pour une certaine durée et l'allègement des charges des cotisations sociales de nature à redynamiser la scène économique, des mesures qui auront un impact positif sur le marché du travail et permettront de créer de la richesse hors hydrocarbures".

"Toutefois, il ne faut pas perdre de vue la vulnérabilité de l'économie nationale basée sur la rente pétrolière, ce qui signifie de compter toujours avec les solutions conjoncturelles dans le traitement des différents problèmes sociaux", a fait noter M. Derradj.

La relance effective de l'économie nationale doit se faire sur des bases solides tel l'investissement productif en tenant compte des spécificités de chaque région du pays et en luttant contre la corruption et la bureaucratie qui entravent le développement économique. Boualem Settaf du RND a, de son côté, contesté le PLF -même s'il comporte plusieurs mesures positives comme le soutien à la classe sociale- du fait que le financement du budget de l'Etat s'est fait essentiellement sur la base des revenus des hydrocarbures au moment où de nombreux pays arabes ont pu dépasser ce "problème".

Il a souligné la nécessité pour le Gouvernement de mettre en place, au plus vite, des mécanismes susceptibles de hisser les performances économiques afin d'assurer les nouvelles charges induites par l'annulation de l'article 87 bis.

De son côté, Zahia Benarous du tiers présidentielle a estimé que le projet de loi de finances 2015 venait renforcer le processus du développement national dans une conjoncture sécuritaire et économique délicate, appelant au soutien et à l'encouragement de la production nationale et à la rationalisation des dépenses à travers la révision du marché boursier et le développement du système financier et bancaire. Mme. Benarous s'est félicitée par ailleurs de la politique de soutien social adoptée par l'Etat en faveur des catégories vulnérables.

Pour sa part, Lamri Lakehal du FLN, a souligné le rôle de l'investissement dans la création de fonds nécessaires à la réalisation de projets productifs et le transfert des technologies d'où la nécessité, a-t-il dit, de lever tous les obstacles qui entravent les investisseurs nationaux et étrangers.

D'autres membres du Conseil ont évoqué également la révision du code des marchés publics soulignant la nécessité de réduire le taux de recours au fonds de régulation des importations pour couvrir le déficit budgétaire notamment avec les fluctuations des cours de pétrole. Ils ont également évoqué la lutte contre la corruption, la bureaucratie et l'évasion fiscale.

Le ministre des Finances, Mohamed Djellab, a présenté lundi devant le Conseil de la nation, le projet de loi de finances 2015 lors d'une séance plénière présidée par Abdellah Bensalah, président du conseil, en présence de membres du gouvernement.

Le débat se poursuivra jusqu'à mardi. M. Djellab répondra mercredi aux réponses des membres du Conseil avant que le projet de la loi de finances 2015 ne soit voté jeudi.

M. LOUH

## Projet de loi portant création du fonds de pension alimentaire: solution "pratique" en faveur de la femme divorcée

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé lundi à Alger que le projet de loi portant création du fonds de pension alimentaire constituait "une solution pratique" aux difficultés rencontrées par la femme divorcée ayant la garde des enfants.

Le ministre qui présentait ce projet de loi lors d'une session plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué que la femme divorcée était souvent confrontée au problème de recouvrement de la pension provisoire.

Dans ce contexte, M. Louh a précisé que "les mécanismes juridiques en vigueur comme les poursuites pénales n'ont pas pu mettre fin aux souffrances de cette catégorie de femmes".

Le ministre a rappelé que seulement 2.498 jugements civils des 22.189 prononcés dans des affaires liées à la pension alimentaire en 2013, ont été appliqués ajoutant que 6.420 juge-



ments pénaux ont été prononcés pour non-paiement de la pension. Partant de ce constat, souligne le ministre,

"cette loi intervient pour éviter à la femme divorcée et aux enfants sous sa garde, le spectre de la faim et toutes les difficultés rencontrées en matière de recouvrement de la pension alimentaire".

M. Louh a indiqué dans le même contexte que "la demande de bénéficiaire de ce fonds est déposée auprès du juge chargé du département des affaires familiales, munie d'un dossier contenant les documents définis par une décision interministérielle en-

tre les ministères du Travail, de la Justice et de la Solidarité nationale".

Le juge se prononce, selon M. Louh, en vertu d'une ordonnance sans appel dans un délai de cinq jours à compter de la date de dépôt par le grecce au débiteur, au créancier et aux services de wilaya chargés de l'activité sociale dans un délai de 48 heures de son émission.

Il a ajouté que le projet de loi exigeait au bénéficiaire et/ou au débiteur de faire-part auprès du juge de tout changement de statut social ou juridique qui pourrait impacter le versement de la pension dans un délai de 10 jours.

## Des députés appellent à la prise en charge des orphelins au titre du projet de loi de création du fonds de pension alimentaire

Des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont appelé lundi à la prise en charge des orphelins et des enfants issus de familles démunies au titre du projet de loi portant création du fonds de pension alimentaire.

Intervenant lors d'une session plénière consacrée à l'examen de ce projet de loi, des députés ont estimé que ce dernier "a négligé certaines catégories de la société comme les orphelins et les enfants issus de familles démunies". Lakhdar Belmekhafel du groupe parlementaire du Front de la justice et du développement (FJD), a estimé que le projet de loi en question "a écarté d'autres catégories de la société dont les orphelins, les enfants dont les parents souffrent de maladies chroniques ainsi que les parents ayant perdu leur empli-

poit". De son côté, le député Mohamed Saad, de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV), s'est interrogé sur les sortes des enfants illégitimes et ceux dont le père est décédé et qui ont besoin de cette pension. Il a salué ce projet de loi qui permet à la femme divorcée ayant la garde des enfants, de bénéficier d'une pen-

sion urgente devant prémunir ces enfants de la délinquance et des fléaux. Ce fonds "nécessite une enveloppe financière importante du Trésor de l'Etat", a fait remarquer M. Mohamed Saad appelant à la mise en place de mécanismes visant à prévenir les "problèmes d'escroquerie et l'encouragement du divorce pour bénéficier de cette pension".

Pour sa part, la députée Fatima Aouissat, représentante du groupe parlementaire du parti du FLN, a soutenu cette démarche soulignant que les catégories vulnérables de la société étaient les plus à même de bénéficier du fonds de la pension alimentaire en raison des "difficultés financières qu'elles rencontrent face à la cherté de la vie".

Samira Brahimi de l'AAV a, de son côté, salué le projet de loi qui "trait des droits fondamentaux de l'enfant dans le cas d'un divorce des parents". Le texte de loi se veut, a-t-elle estimé, un "pas en avant pour garantir les droits de la femme et de l'enfant" appelant à son élargissement afin qu'il puisse toucher les veuves, les orphelins et les descendants (pères) sans revenu.

## L'idée du projet de la création du fonds de la pension alimentaire est "claire" et vise la prise en charge de la pension

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a affirmé lundi que l'idée du projet de création du fonds de la pension alimentaire était "claire" et visait la prise en charge de cette pension conformément à la loi en faveur de la "protection de la femme divorcée et des enfants".

M. Louh qui répondait aux questions des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué que ce projet s'inscrit dans le cadre "d'un plan exhaustif visant la promotion des droits de la femme et de l'enfant à la faveur de la réforme de la Constitution de 2008".

Le ministre a précisé que le projet vient renforcer l'arsenal juridique sur la prise en charge des doléances et préoccupations de la femme et de l'en-

fant, rappelant les projets de lois qui sont actuellement au niveau de l'APN dont celui relatif à la protection de l'enfant.

A une question sur la prise en charge des orphelins et des enfants issus de familles démunies au titre du projet de loi portant création du fonds de pension alimentaire, M. Louh a précisé qu'il s'agit, pour le fonds, de l'application d'un jugement définitif relatif à la pension alimentaire ajoutant que les orphelins et les catégories démunies sont pris en charge par d'autres départements ministériels à l'instar de celui de la Solidarité nationale.

S'agissant du droit à la pension par la femme ayant des enfants à charge dans le cas du Khul' (divorce à l'initia-

tive de la femme), M. Louh a précisé que pour être bénéficiaire, il va falloir un jugement quel que soit le cas.

Pour ce qui est des poursuites pénales contre le débiteur de la pension alimentaire, le ministre de la Justice a précisé que le projet de loi "stipule clairement que le versement par le fonds de la pension alimentaire ne constitue en aucun cas une raison pour annuler les poursuites contre le débiteur conformément à l'article 331 du code pénal".

Selon le ministre, il n'est pas possible d'appliquer cette loi avec un effet rétroactif mais elle devrait entrer en vigueur à partir de la date de sa promulgation.

APS

## ALGÉRIE-SYRIE

# M. Ould Khelifa met en garde contre les plans visant à déstabiliser le Monde arabe

**Le président de l'Assemblée du peuple syrien salue la position constante de l'Algérie à l'égard de son pays**

Le président de l'Assemblée du peuple syrien (Parlement), Mohamed Jihad Lahham, a salué la position constante de l'Algérie plaident pour la non ingérence dans les Affaires internes de la Syrie, a indiqué mardi un communiqué du Conseil de la Nation. "Dans les foras internationaux, l'Algérie a toujours appelé à la non ingérence dans les affaires internes de la Syrie et plaidé en faveur du dialogue entre Syriens", a souligné M. Lahham lors de l'audience que lui a accordée le président du Conseil de la Nation, Abdellkader Bensalah. Le responsable qui a présenté un aperçu de la situation politique et sécuritaire dans son pays a indiqué que "l'Algérie a toujours soutenu les décisions qui servent l'intérêt du peuple syrien". La rencontre a été une occasion pour évoquer les "moyens susceptibles de renforcer les relations bilatérales et de promouvoir la coopération à un meilleur niveau pour l'intérêt des deux peuples frères qui partagent certaines étapes historiques".

L'accent a été mis sur la nécessité "d'intensifier la concertation et la coordination parlementaires dans les foras internationaux au sujet des grandes questions d'intérêt, notamment sur la scène arabe". Le président de l'Assemblée du peuple syrien, Mohamed Jihad Lahham, est arrivé dimanche à Alger pour une visite officielle à l'invitation du président de l'APN, Mohamed Larbi Ould Khelifa.

Le président de l'Assemblée du peuple syrien (parlement), Mohamed Jihad Lahham, a indiqué que sa visite en Algérie entamée lundi matin visait à "renforcer la coopération, la coordination et la concertation entre les deux pays dans les différents domaines".

Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, M. Lahham a précisé que sa visite en Algérie visait à "renforcer la coopération, la coordination et la concertation entre les deux pays dans les différents domaines au mieux des intérêts du monde arabe". Après s'être dit "fier des relations historiques" entre la Syrie et l'Algérie, M. Lahham a précisé que ces relations "reposent sur des bases morales loin des injonctions extérieures voulant entamer la résistance de la Syrie" et "sur la lutte historique renouvelée".



Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa a affirmé lundi que la situation en Syrie était "dramatique" mettant en garde contre les plans visant à "déstabiliser le Monde arabe et détourner son attention sur des questions de fond à leur tête l'occupation israélienne", indique un communiqué de l'APN.

Le terrorisme est "désormais l'ennemi commun des peuples de l'humanité", a précisé M. Ould Khelifa lors d'un entretien avec le président de l'Assemblée du peuple

syrien (parlement), Mohamed Jihad Lahham, en visite en Algérie, avant de passer en revue l'expérience de l'Algérie qui a vécu une décennie de terrorisme. Pour vaincre le terrorisme, a-t-il dit, "il faut, d'une part préserver les peuples et tarir, d'autre part, ses sources en incriminant notamment le versement de rançons".

Le président de l'APN a, dans ce contexte, rappelé les efforts de l'Algérie en matière d'édition et de reconstruction après le "succès des politiques de concorde civile et de réconciliation nationale" citant les réformes engagées par le président de la République notamment "celles relatives à la promotion de la représentation de la femme au sein des assemblées élues et le développement du secteur de l'information et de la communication".

"L'Algérie qui oeuvre au renforcement de la sécurité et paix aux plans interne, régional et arabe s'attelle actuellement, à travers des négociations sérieuses et profondes entre les parties malianes, à trouver une solution consensuelle à la crise dans ce pays", a tenu à préciser M. Ould Khelifa. Il a ajouté que l'Algérie "est en mesure d'abriter un dialogue similaire entre les frères libyens s'ils le souhaitent" affirmant qu'"elle ne s'ingère pas dans les affaires internes des pays mais reste

soucieuse de l'unité et l'intégrité territoriale de ces pays voisins". S'agissant de la question sahraouie, M. Ould Khelifa a mis en évidence la nécessité de trouver une "solution juste dans le cadre de la légalité de l'ONU à ce conflit entre le Maroc et le Sahara Occidental" réitérant que l'Algérie "n'est pas partie au conflit mais soutient le droit des peuples à l'autodétermination".

Pour sa part, le président de l'Assemblée du peuple syrien a donné un aperçu des efforts de son pays en matière de lutte contre le terrorisme rappelant les tombées de la résolution 2170 de l'ONU. La Syrie, a-t-il poursuivi "salue les positions de l'Algérie qui refuse de s'ingérer dans les affaires internes des pays tout en respectant leur souveraineté" affirmant que son pays aspire à "davantage de coopération et de coordination avec l'Algérie dans tous les domaines". M. Lahham a souligné que la Syrie "continue de résister en dépit d'un automne rude en raison de la destruction". Il s'est, par ailleurs, félicité des "relations historiques communes" unissant les deux peuples algérien et syrien. Le président de l'Assemblée du peuple syrien (parlement), Mohamed Jihad Lahham est arrivé dimanche à Alger pour une visite officielle à l'invitation du président de l'APN.

## ALGÉRIE-ETATS-UNIS

## Air Algérie signe un contrat avec Boeing pour l'acquisition de deux avions cargos 737

La compagnie Air Algérie a signé, lundi soir à Alger, un contrat avec le constructeur aéronautique américain Boeing pour l'acquisition de deux avions cargos 737. Le contrat a été signé par le pdg d'Air Algérie, M. Mohamed Salah Boulif, et le vice-président de Boeing pour l'Afrique et le Moyen Orient, M. Van Rex Gallard. Ces deux nouveaux appareils, qui s'ajouteront à huit (8) autres avions de ligne de type 737 commandés par Air Algérie auprès de Boeing depuis début 2014, "devraient offrir une certaine flexibilité à Air Algérie puisqu'ils peuvent être utilisés aussi bien pour le transport des voyageurs que pour le fret aérien", a indiqué M. Boulif à la presse à l'issue de la cérémonie de signature. La première livraison de ces dix (10) commandes est prévue pour 2015 avec la réception de deux avions, alors que le reste sera livré en 2016, selon les termes des contrats. Quant à la facture de ces dix (10) Boeing 737 commandés, elle avoisine les 900 millions de dollars, a précisé l'ambassadrice des Etats-Unis à Alger, Mme Joan Polaschik,

présente à la signature du contrat. "Nos regards se tournent vers la livraison, dès 2015, de ces dix avions d'une valeur d'environ 900 millions de dollars", a déclaré Mme Polaschik, en soulignant que cette commande devrait permettre à Air Algérie "de prospérer et de jouer un rôle plus important dans le développement économique de l'Algérie à travers la mise en service de ces appareils". Pour la diplomate américaine, cette commande d'avions auprès de l'avionneur américain "fait partie de la relation commerciale robuste et continue entre l'Algérie et les Etats-Unis".

Ce partenariat "solide" entre les Etats-Unis et l'Algérie, a-t-elle soutenu, "va permettre de créer plus d'emplois et plus de prospérité et de meilleures relations entre les deux pays".

Air Algérie, qui s'est lancé le défi de construire un hub aérien à Alger, compte acquérir 16 nouveaux appareils d'ici à 2016. Les nouvelles acquisitions devraient porter sa flotte à 59 avions contre 43 actuellement, et ce, grâce à d'autres com-

mandes également prévues avec les avionneurs Airbus et ATR, a indiqué M. Boulif. Il est à rappeler que lors de la 46ème assemblée générale de l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRA) qui se tient les 10 au 11 novembre en cours à Alger, le ministre des Transports, Amar Ghoul, a avancé que l'achat de nouveaux avions par Air Algérie ainsi que la modernisation des aéroports du pays permettraient d'augmenter la capacité du transport aérien national à 20 millions de passagers dès 2019 contre 6 millions actuellement. Il a également annoncé qu'Air Algérie allait ouvrir de nouvelles lignes vers plusieurs pays du continent africain dont l'Afrique du Sud, l'Ethiopie, le Nigéria et le Tchad.

De son côté, le PDG d'Air Algérie a indiqué, lors de cette réunion de l'AFRA, que la compagnie qu'il dirige va se redéployer pour l'Afrique et envisage de le faire pour les Etats-Unis et l'Asie, tout en rappelant l'ouverture, en 2014, des lignes vers Vienne (Autriche) et Lisbonne (Portugal).

ALGÉRIE-KENYA

# Deux accords de coopération et de concertation signés à Alger



Deux accords de coopération et de concertation entre l'Algérie et le Kenya ont été signés mardi à Alger par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et la ministre kenyane des Affaires étrangères et du Commerce international, Amina Mohamed.

## La coopération énergétique examinée entre M. Yousfi et la ministre kenyane des AE

Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, a reçu, mardi à Alger, la ministre kenyane des Affaires étrangères et du commerce international, Mme Amina Mohamed Jibril, a indiqué un communiqué de ce département ministériel. Les entretiens entre les deux parties ont porté sur le développement de la coopération entre l'Algérie et le Kenya dans les domaines des hydrocarbures notamment l'exploration, la production et la distribution, ainsi que la possibilité de formation des ingénieurs kenyans en Algérie, précise-t-on de même source. A ce propos, la ministre kenyane a émis le souhait de son pays de bénéficier de l'expérience algérienne dans le domaine de la distribution du GPL. En outre, les deux parties ont convenu de l'envoi d'une équipe d'experts algériens à Nairobi pour approfondir les discussions sur les actions de coopération identifiées.

## Mme Amina Mohamed souligne le soutien de son pays aux efforts de l'Algérie pour la paix dans la région

La ministre kenyane des Affaires étrangères et du Commerce international, Amina Mohamed, a souligné lundi à Alger le soutien et l'appui de son pays aux efforts consentis par l'Algérie dans ses démarches visant la restauration de la paix et de la stabilité, notamment dans la région sahélienne. Ce soutien a été souligné par Mme Amina Mohamed

Les deux ministres ont signé un accord portant création d'une commission mixte de coopération et un mémorandum d'entente sur les concertations politiques, à l'issue de leurs entretiens élargis aux membres des délégations des deux pays. Dans une déclaration à la presse, Mme Mohamed a salué les relations bilatérales entre l'Algérie et le Kenya, plaident pour la consolidation et le renforcement de la concertation entre les deux pays et des relations "déjà excellentes". Les deux accords signés représentent, selon la ministre kenyane, un moyen solide pour hisser les relations bilatérales au plus haut niveau et constituer un premier échelon de leur renforcement et consolidation.

Elle a, par ailleurs, annoncé l'ouverture prochaine d'une ambassade du Ke

nya à Alger, ajoutant que la personne qui occupera le poste d'ambassadeur a été désignée.

En réponse à une question sur la stratégie adoptée pour le retour de la paix en Somalie, Mme Mohamed a estimé qu'il n'était pas nécessaire de changer de stratégie, plaident, plutôt, pour une meilleure coopération, coordination et communication entre les Etats africains et les partenaires internationaux. Pour elle, la coopération demeure l'élément "nécessaire" et "principal" dans la lutte antiterroriste et toute forme de criminalité. La ministre kenyane a tenu à saluer le rôle que joue l'Algérie pour rétablir la paix et la sécurité au Sahel, et particulièrement au Mali et en Libye, en se félicitant aussi du rôle de la mission de l'Union africaine en Somalie qui a, a-t-elle dit, "réussi à libérer plusieurs territoires somaliens".

Concernant l'affaire du président Uhuru Kenyatta qui a comparu devant la Cour pénale internationale (CPI), Mme Mohamed a indiqué que "M. Kenyatta s'est rendu à la CPI en tant qu'individu et non en tant que chef d'Etat", soulignant qu'il avait remis les pouvoirs présidentiels à son vice-président avant de se rendre à la Haye.

Elle a ajouté que le Kenya "adhère aux dispositions que prévoit la CPI et que l'Etat et la population kenyans sont ravis de cette démarche qui a permis au président de coopérer avec la Cour et éviter de créer un antécédent qui aurait causé des sanctions à l'encontre du pays", affirmant que "le Kenya continuera à coopérer avec la CPI".

lors de son entretien avec le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, indique un communiqué du conseil. La rencontre a permis aux deux responsables de "passer en revue les relations bilatérales privilégiées qui connaissent ces dernières années une nouvelle dynamique à travers l'intensification des échanges entre délégations et la

concertation entre les deux pays qui ont plusieurs points en commun qui ouvrent à la coopération algéro-kenyane de prometteuses perspectives".

L'accent a été mis sur la nécessité de renforcer les relations parlementaires entre les deux pays au service des intérêts des deux peuples amis", selon le communiqué.

**ALGÉRIE - NIGER**  
**Le ministre des Affaires religieuses salue les efforts consentis pour renforcer la coopération**

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa a salué lundi lors de ses entretiens avec le ministre nigérien de l'Intérieur, de la Sécurité publique, de la Décentralisation et des Affaires coutumières et religieuses, Massaoudou Hassoumi, les efforts consentis pour renforcer la coopération entre les deux pays dans divers domaines, indique un communiqué du ministère.

Les deux partis ont examiné "les perspectives de développement d'autres domaines de coopération parallèlement à la consolidation des relations bilatérales notamment dans le domaine des affaires religieuses", ajoute la même source.

De son côté le ministre nigérien a exprimé "la volonté de son pays de tirer profit de l'expérience algérienne dans la gestion des affaires religieuses pour faire face à l'extrémisme qui menace les pays du sahel en particulier et la région de façon générale", conclut le communiqué.

## L'Algérie entend tirer avantage de l'expérience suisse dans le domaine de la sécurité sociale

Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a exprimé la volonté de l'Algérie de renforcer sa coopération bilatérale avec la Suisse pour tirer avantage de l'expertise des instituts supérieurs de formation suisses dans le domaine de la sécurité sociale, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

Lors de l'audience qu'il a accordée à la nouvelle ambassadrice suisse en Algérie, Mme Muriel Kohen Berset, M. El Ghazi a exprimé son intérêt quant "à la consolidation de la coopération dans le domaine de la formation, en profitant notamment de l'expertise des instituts supérieurs de formation suisses dans le domaine de la sécurité sociale, en vue d'améliorer les capacités d'encadrement pédagogique de l'Ecole supérieure de la sécurité sociale (ESSS) en Algérie".

Outre le renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine de la sécurité sociale, les deux parties ont évoqué "les moyens d'encourager les opérateurs économiques à développer l'industrie pharmaceutique, notamment en termes de production de médicaments génériques, une des priorités de la politique nationale de sécurité sociale".

Les membres de la délégation des laboratoires NOVARTIS à Alger, au Moyen Orient et en Afrique du nord, accompagnant la diplomate ont fait part de leur volonté de "renforcer la présence de leur groupe pharmaceutique en Algérie, de développer leurs investissements et de contribuer à la promotion des médicaments génériques par le biais des laboratoires Sandoz relevant du même groupe". De son côté, Mme Kohen Berset a salué le "caractère social qui revêt la politique nationale de protection sociale".

# Le G20 verse 88 mds USD de subventions par an pour l'exploration des énergies fossiles



**Les pays du G20 accordent en moyenne 88 milliards de dollars de subventions annuelles pour l'exploration des énergies fossiles, ont calculé des ONG dans un rapport qui met en exergue des conséquences «catastrophiques» pour le changement climatique.**

Ce rapport a été publié mardi par les associations Overseas Development Institute (ODI) et Oil Change International avant le sommet des pays riches et émergents du G20 de Brisbane (Australie). Ces deux ONG y rappellent que ces pays avaient promis, il y a cinq ans, «de mettre un terme aux subventions +inefficaces+ pour l'exploitation

des énergies fossiles», qui comprennent entre autres le pétrole, le gaz et le charbon et dont la production et la consommation sont jugées en partie responsables du réchauffement climatique.

Elles soulignent que si la communauté internationale veut atteindre son objectif de limiter le réchauffement à 2°C, «au moins deux-tiers des réserves prouvées de pétrole, gaz et charbon doivent rester inexploitées». Or, ces subventions à l'exploration des hydrocarbures «dirigent des fonds importants vers des ressources riches en carbone qui ne peuvent être exploités sans effets climatiques catastrophiques» et «limitent l'investissement dans des alternatives pauvres en carbone, comme les énergies solaire, éolienne et hydraulique», pointe ce rapport. Les ONG ont distingué les subventions versées par des entreprises d'Etat (estimées à 49 milliards de dollars par an), les fonds versés via des aides publiques directes et des exemptions fiscales (23 milliards de dollars) et des financements via des banques publiques et des institutions internationales dont la Banque mondiale (16 milliards de dollars). Le rapport pointe en particulier le soutien massif à l'exploration apporté via des entreprises d'Etat - de 2 à

5 milliards de dollars en Russie, au Mexique et en Inde, 9 milliards en Chine, 11 milliards au Brésil et 17 milliards en Arabie saoudite.

Il souligne en outre que les Etats-Unis, avec plus de 5 milliards de dollars de subvention en 2013, ont presque doublé les montants versé en quatre ans - en raison du refus du Congrès de voter des réductions proposées par le président Barack Obama. Au Royaume-Uni, l'Etat a soutenu financièrement des explorations offshore et la compagnie pétrolière française Total en a tiré la part du lion, avec 838 millions de dollars perçus entre 2009 et 2014. La France n'a, de son côté, accordé «que des subventions limitées», note le rapport qui a salué «des progrès pour les éliminer» et estimé à 42 millions de dollars le montant versé annuellement au secteur via des aides directes à l'exploration - l'un des montants les plus faibles parmi les pays du G20. Le rapport souligne aussi que les subventions à l'exploration ne représentent qu'une fraction des aides au secteur, estimant que 775 milliards de dollars de subventions ont été versées dans le monde pour la production et l'utilisation des énergies fossiles en 2012 - contre 101 milliards pour les énergies renouvelables en 2013.

## Le Koweït espère que la chute des cours du pétrole n'affectera pas son économie

Le ministre koweïtien du Pétrole, Ali Omair, a espéré mardi que la chute des cours n'atteindrait pas un niveau préjudiciable à l'économie de son pays et à ses projets dans le secteur énergétique. «J'espère que les prix ne vont pas atteindre un niveau préjudiciable à l'économie nationale», a déclaré M. Omair, cité par l'agence officielle Kuna. Le ministre a cependant estimé que les cours actuels du brut, qui ont perdu 30% de leur valeur depuis juin, n'auraient pas d'impact négatif sur l'économie du Koweït ou ses mega-projets stratégiques.

Il a expliqué la baisse des prix par une offre excédentaire sur le marché et un ralentissement de l'économie mondiale. Selon lui, l'organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) devra, lors de sa réunion le 27 novembre

à Vienne, discuter de la question des prix et «prendre les décisions appropriées dans l'intérêt de ses membres».

Il avait estimé que l'Opep, dont le Koweït est membre, ne devrait pas annoncer une réduction de sa production. Un autre responsable koweïtien a affirmé que l'émirat envisageait d'investir 41,5 milliards de dollars sur les cinq prochaines années pour augmenter sa production de pétrole et de gaz. L'objectif est de porter la capacité de production de pétrole à 4 millions de barils par jour en 2020 contre 3,2 millions de barils actuellement, a précisé le responsable de la planification de la compagnie d'Etat Kuwait Oil Co (KOC) Mohammad Abdel Jalil, dans une déclaration publiée mardi par le quotidien Al-Jarida. La KOC, qui s'occupe de l'exploration et de l'exploitation au

sein du holding d'Etat Kuwait Petroleum Corp. (KPC) projette également de porter la production de gaz à 17 millions de m<sup>3</sup> par jour contre 4,25 millions de m<sup>3</sup> actuellement.

Le Kuwait National Petroleum Co. autre composante de la KPC, a annoncé cette année un contrat de 12 milliards de dollars pour moderniser deux de ses trois raffineries et a lancé des appels d'offres pour la construction d'une nouvelle raffinerie d'une capacité de 615.000 barils par jour et d'un coût de 14 milliards de dollars.

Ces deux projets devraient porter la capacité de raffinerie du Koweït de 930.000 barils par jour à 1,4 million de barils par jour. Le Koweït détient le dixième des réserves de pétrole du monde et produit actuellement 3 millions de barils par jour.

## Dégradation du moral des consommateurs japonais en octobre

L'indice de confiance des consommateurs japonais est tombé à 38,9 points, contre 39,9 en septembre, a annoncé le gouvernement mardi.

C'est le 3ème recul mensuel d'affilée qui traduit le pessimisme des ménages depuis l'entrée en vigueur d'une taxe sur les achats à 8%. Il avait en effet déjà perdu 1,3 point en septembre et 0,3 point en août après un regain entre le mois d'avril (au plus bas niveau depuis le printemps 2013 à 37 points) et juillet (41,5 points). La hausse de la taxe sur la consommation (passée de 5% à 8% le 1er avril), conjuguée à la politique inflationniste de la Banque du Japon (BoJ), pèse sur le moral des Japonais qui ont fortement réduit leurs dépenses, entraînant une sensible contraction de l'économie au deuxième trimestre. En octobre, l'ensemble des quatre sous-indices ont accusé un repli. Les Japonais se sont montrés nettement moins optimistes sur les perspectives d'emploi (44,7 points, en baisse de 1,9 point), même si le taux de chômage reste très faible (3,6% de la population active en septembre). La chute est également forte du côté des intentions d'achat de biens durables (-1,3 point à 36,5 points). Elle est un peu moins marquée du côté des perspectives de croissance des revenus (-0,2 point à 38 points) et de la perception du bien-être économique (-0,7 point à 36,4 points). Pour chacun des indices mentionnés, un résultat inférieur à 50 indique que les particuliers qui redoutent une dégradation sont plus nombreux que ceux qui entrevoient une amélioration. A l'exception de l'emploi, «les indices sont plus élevés qu'en avril quand les foyers avaient le moral au plus bas du fait du relèvement de la TVA. Mais ils restent pessimistes quant à l'évolution de leurs revenus et jugent de ce fait leur situation économique défavorable», souligne Capital Economics dans une note. «Les perspectives demeurent sombres», juge la même source. L'enquête du gouvernement a été menée le 15 octobre auprès de 5.712 foyers de deux personnes ou plus.

## L'euro se stabilise face au dollar dans un marché calme

L'euro se stabilisait mardi face à un dollar toujours affecté par un rapport mitigé sur l'emploi, mais restait toujours confronté aux inquiétudes persistantes en zone euro. La monnaie européenne valait 1,2421 dollar mardi matin, contre 1,2420 dollar lundi soir. Elle remontait face à la monnaie nippone, à 143,29 yens contre 142,62 yens la veille au soir, comme le dollar, qui s'échangeait à 115,37 yens contre 114,83 yens. Le dollar est affecté depuis vendredi par la publication d'un rapport sur l'emploi sans grand éclat, l'économie américaine n'ayant créé que 214.000 emplois en octobre, contre des attentes autour de 235.000 créations de postes. Pour sa part, l'euro reste sous la pression persistante d'inquiétudes sur la zone euro, renforcées la semaine dernière par des propos du président de la Banque centrale européenne (BCE), Mario Draghi. Si l'institution a maintenu jeudi sa politique monétaire inchangée, les commentaires de M. Draghi ont laissé anticiper d'éventuelles nouvelles mesures d'assouplissement monétaire. Le patron de la BCE a en effet évoqué l'adoption de «nouvelles mesures, au cas où elles s'avéreraient nécessaires», qui pourraient prendre la forme d'un rachat d'obligations, d'entreprises ou publiques sur le modèle américain. Un éventuel nouveau coup de pouce monétaire tendrait à diluer la valeur de la devise européenne, la rendant moins attrayante pour les investisseurs spéculatifs, et creuserait encore plus le fossé monétaire entre la BCE et la Fed. De son côté, la livre britannique se stabilisait face à la monnaie européenne, à 78,39 pence pour un euro, ainsi que face au dollar, à 1,5843 dollar. La devise suisse restait stable face à l'euro, à 1,2027 franc suisse pour un euro, comme face au dollar, à 0,9683 franc suisse pour un dollar.

APS

**SÉTIF :**  
**Recrutement**  
**de 130**  
**aides-soignants**

**Azzedine Tiouri**

Depuis quelques jours, la direction de la santé et de la population de Sétif a bénéficié de nouveaux postes pour le recrutement de 130 aides-soignants et aides-soignantes qui seront répartis sur les 20 daïras de la wilaya, selon les besoins, nous dit-on. Toutes les daïras ont bénéficié de cinq nouvelles postes chacune, à l'exception d'El Eulma et Béni Aziz qui ont obtenu 15, Bouandas et Amouche 10. La réception et le dépôt des dossiers des candidats ont déjà débuté, le 28 octobre dernier, pour se clôturer le 18 novembre prochain. Les conditions de candidature pour le concours ont été définies et limitées par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière qui exige pour les candidats et candidates le niveau de la troisième année secondaire des années scolaires 2013 ou 2014, seulement en sciences expérimentales. Les sujets du concours porteront sur le programme des sciences expérimentales et sur une langue étrangère, soit le français, soit l'anglais.

Le dépôt des dossiers de candidature, comprenant plusieurs documents, se fera au niveau de l'Institut national supérieur de formation paramédicale de Bel air à Sétif. La date du concours a été arrêtée au 6 décembre.

**SOUK AHRAS**  
**Appel à l'intégration**  
**de l'aquaculture aux**  
**activités agricoles**

Les participants à une journée d'étude sur le



plan opérationnel Aquapêche 2020, organisée lundi à Souk Ahras, ont appelé à "l'intégration de la pêche et de l'aquaculture aux activités agricoles". Initiée par la direction de la pêche et des ressources halieutiques de Guelma et la chambre commune inter-wilayas pour la pêche, la rencontre a également donné lieu à un appel pour "la sélection d'investisseurs agricoles pour les encourager à s'investir dans des activités aquacoles".

De même qu'il a été appelé à la "dénaturalisation de la délivrance des autorisations de pêche" et à leur prolongation, ainsi qu'à l'intensification des opérations d'ensemencement des plans d'eau en diversifiant les espèces de poissons.

Des cadres locaux des secteurs des Ressources en eau, du Tourisme, de la Formation professionnelle et de l'Agriculture ainsi que des représentants des agences de soutien à l'emploi ont participé à cette au terme de laquelle un appel a également été lancé pour "l'implication de l'institut technologique des moyens agricoles (ITMA) aux actions de sensibilisation des agriculteurs aux avantages de l'intégration de l'aquaculture à leurs activités agricoles traditionnelles et à l'ouverture des spécialités aquacoles dans l'offre de formations professionnelle".

Selon le directeur de la pêche et des ressources halieutiques de Guelma, Mohamed Ferridj, six bassins d'irrigation agricole et quatre étangs ont été ensemencés en alevins dans la wilaya de Guelma "à titre expérimental et avec succès".

**BOUIRA**

## Une enveloppe de 3 milliards de dinars pour l'aménagement des villes

Une enveloppe financière de trois milliards de dinars est consacrée dans la wilaya de Bouira à l'aménagement de plusieurs villes, a-t-on appris hier auprès de la direction de l'urbanisme.



Ce montant est destiné essentiellement à aménager les chefs lieux de communes de la wilaya, notamment ceux qui connaissent un retard en la matière, à l'image de Bechloul, Sour El-Ghozlane et Lakhdaria. Il s'agit d'une opération d'embellissement des villes de Bouira qui s'inscrit dans le cadre du programme

quinquennal 2010-2014, a-t-on expliqué. Plusieurs cités et quartiers de la ville de Bouira sont aussi concernés par cette importante opération qui a été lancée l'année dernière au niveau de 28 sites urbains pour une enveloppe de 127 millions de dinars, selon la même source. Dans la ville de Bechloul (est), les travaux d'aménage-

ment qui ont été lancés il y a quelques mois, ont enregistré un taux d'avancement "appreciable", a-t-on souligné. Une autre enveloppe estimée à plus de 50 millions de dinars a été allouée aux travaux d'aménagement du chef-lieu de la commune de Haizer, à une dizaine de kilomètres à l'est de la ville de Bouira.

**BLIDA**

## Ouverture du Colloque algéro-canadien sur la logistique

**Belhadj Ahmed**

En ouverture des journées d'études du Colloque international sur la logistique et le transport, le représentant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, a engagé les universités et centres de recherches algériens à développer encore plus ce genre d'échanges et de coopération et s'ouvrir d'avantage sur l'universel.

En effet, à travers les différentes interventions retenues lors de la première journée du colloque organisé par l'université « Saad Dahlab » de Blida en collaboration avec l'université de Laval de Québec (Canada) et qui s'est ouvert Lundi à l'université de Blida, le secrétaire général du MESRS, M. Seddiki Mohamed Salah Eddine, a donné lecture du message du Ministre du secteur qui souligne que cette coopération avec le Canada est de même qualité qu'avec beaucoup d'autres pays et, répond parfaitement à la politique du gouvernement en matière d'ouverture sur l'international.

De son côté, le Recteur M. Abdolia Mohamed Tahar, qui a pris la parole, a indiqué que la mise en place du système de

formation devrait constituer la première manœuvre d'un projet visant à la mise en place d'un pôle national et d'une plate-forme logistique en Algérie.

À propos des relations entre les deux universités (algérienne et canadienne), il a indiqué qu'elles sont déjà renforcées par l'exécution d'une douzaine de projets portant sur l'eau, la santé, l'environnement et le management. Ce premier Colloque algéro-canadien sur la logistique interconnecté, interpelle la communauté scientifique, industrielle et le gouvernement à réfléchir sur la mise en place d'une stratégie nationale de la logistique et du transport qui demeurent des secteurs vitaux à développer.

L'objectif est de créer une synergie multidisciplinaire autour d'un effectif de professionnels compétents et diversifiés en vue de bâti de nouvelles fondation de mettre le cap vers une logistique efficiente et durable.

D'ailleurs, lors de leurs interventions, plusieurs communiquants ont mis en relief les possibilités dont dispose l'Algérie, ce qui peut lui permettre de jouer un rôle stratégique au niveau du bassin méditerranéen eu égard notamment à sa position géographique. Ce colloque devrait se poursuivre jusqu'à aujourd'hui.

## ● Formation d'une centaine de jeunes agriculteurs dans la taille des arbres

Une centaine de jeunes agriculteurs issus de différentes communes de la wilaya de Blida ont été formés à la taille des arbres au cours d'une session de formation de six jours, organisée dernièrement par la chambre locale de l'agriculture.

Lors de la cérémonie de remise des diplômes aux jeunes agriculteurs, organisée lundi, le président de la chambre, Tahar Medjadji, a indiqué que cette opération, dont l'encadrement a été assuré par l'institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne de Boufarik, en collaboration avec le Centre de formation agricole de Médéa, vise à "as-

surer une main-d'œuvre qualifiée en matière de taille des arbres".

Il a fait part, à cet effet, de l'organisation programmée d'autres sessions de formation similaires dans les domaines de la conduite des tracteurs et de la mécanique des engins agricoles, en coordination avec les unités de matériel agricole abritées par la wilaya.

Pour le directeur de l'Institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne de Boufarik, le choix du thème de ce stage a été dicté par le fait que cette spécialité (taille des arbres) est en voie de disparition, en dépit de la vocation

foncièrement agricole de la wilaya.

"C'est un stage qui aura un impact positif non seulement sur le jeune bénéficiaire, mais également sur le rendement agricole local, et partant sur le développement de l'économie en général", a estimé, pour sa part, le secrétaire général de la Chambre de l'agriculture, Maamar Laabri.

Il a, en outre, invité les jeunes agriculteurs à mettre à profit cette expérience en travaillant leur propre terre, et pourquoi pas lancer un microprojet dans la taille des arbres.

**SIDI-BEL-ABBÈS**

## Travaux publics : lancement de plusieurs projets

Plusieurs projets touchant la réhabilitation et la remise à niveau des chemins communaux et de la rocade ont été lancés dernièrement à Sidi-Bel-Abbes, a-t-on appris lundi du directeur local des travaux publics.

M. Othmani Mohamed a indiqué, dans un point de presse qu'il a animé, qu'un programme complémentaire de 2 milliard DA touchant trois opérations, a été lancé dernièrement.

Ce programme consiste en la réhabilitation et la remise à niveau de chemins communaux sur une longueur totale de 151 km, pour une enveloppe de 1 milliard DA, de trois chemins de vilayats sur une longueur totale de 23 km pour un budget de 500 millions DA, ainsi que la réhabilitation et le renforcement de la rocade de Sidi-Bel-Abbes, sur une distance de 16 km, pour une enveloppe de 500 millions DA.

Le même responsable a souligné que les travaux de la rocade ont été lancés il y a deux mois avec un délai de réalisa-

tion de six mois. Selon ce responsable, le programme de réhabilitation touchera 28 communes, y compris Sidi Bel-Abbes, ajoutant que 70% des communes concernées sont celles de la région du Sud de la wilaya.

D'autre part, M. Othmani a indiqué que l'étude de réalisation de deux trémies au chef-lieu de wilaya est achevée et le cahier de charges les concernant est en cours d'élaboration. La première trémie sera réalisée au niveau de l'intersection de la rocade au 20 août, en allant vers Tenira, pour une enveloppe de 500 millions DA. La seconde est prévue au lieu-dit "Rond-point de Duba" pour aboutir au quartier Sidi Djilali, pour une enveloppe de 450 millions DA.

Un autre programme d'entretien sera lancé prochainement, sur la RN109 qui passe par Oued Taourira reliant Sidi Bel-Abbes à El-Bayadh, sur une longueur de 12 km. Ce projet est doté d'une enveloppe de 90 millions DA.

APS

## LUTTE CONTRE LES STUPÉFIANTS

## 3 personnes appréhendées à Alger

## Elaboration d'un projet de réseau d'associations en 2015

Un projet de réseau d'associations sera élaboré en 2015 pour une sensibilisation efficace des jeunes sur le danger de la drogue, a-t-on appris mardi, auprès de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT). "Nous avons lancé une opération pour élaborer un projet de réseau d'associations qui sera fin prêt en 2015, afin de coordonner les actions menées dans le travail de proximité en matière de lutte contre la drogue", a indiqué le directeur général par intérim de l'Office, Mohamed Benhalla, dans un entretien à l'APS. Il a ajouté que cette opération permettra de créer "un forum d'associations" qui sera un espace de rencontre et d'échanges, dans le but d'intégrer davantage les associations dans le processus de lutte contre la drogue à travers le travail de proximité sur la nécessité de réduire la demande de drogue.

"La prévention permet de réduire à 90 % la demande de drogue" et le mouvement associatif demeure "un vecteur primordial" dans ce domaine, a-t-il estimé.

Par ailleurs, M. Benhalla a souligné qu'"un excellent travail" est en train d'être fait en matière de la réduction de l'offre de drogue notamment par la mobilisation des ressources humaines et des moyens matériels et techniques", ajoutant que l'Algérie se présume de plus en plus de cette offre".

Dans ce contexte, il a affirmé qu'un "dispositif important" est en cours pour réduire la demande de drogue, particulièrement par les moyens de vulgarisation et de la sensibilisation. Plus de 146 tonnes de résine de cannabis ont été saisies durant les neuf premiers de l'année 2014, soit une hausse de plus de 22 tonnes par rapport à la quantité saisie la même période de l'année 2013.

La quantité saisie de résine de cannabis durant les neuf premiers mois de l'année 2014 en comparaison avec la même période de 2013, a augmenté de 18,37 %.

## TRANSPORT

## Le train Oran-Alger bloqué à Chlef par des cheminots grévistes



Le train de voyageurs en partance à 8 heures 25 d'Oran destination d'Alger a été bloqué à la gare de Chlef par des cheminots grévistes, a-t-on appris mardi auprès du bureau de renseignements de la gare ferroviaire d'Oran.

Partant de ce constat, la desserte Oran-Alger programmée à 12 heures 30 a été carrément annulée, a-t-on appris d'un agent de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), qui déplore les désagréments causés aux usagers du rail.

Le trafic ferroviaire à Ouest du pays, assurant les dessertes Oran-Tlemcen via Sidi-Bel Abbès et Oran-Aïn-Témouchent, est maintenu, a-t-on indiqué soulignant que les cheminots de cette région n'ont pas observé de grève. A la gare d'Oran, des passagers devant prendre le rapide Oran-Alger programmé pour 13 heures sont dans l'expectative, déplorant le fait qu'ils n'ont pas été informés préalablement de cette grève, a-t-on remarqué sur place.

Trois personnes impliquées dans le trafic de drogue dans un quartier de la capitale ont été arrêtées par la brigade de lutte contre les stupéfiants, qui a découvert au domicile de l'un deux 32 capsules de cocaïne, a-t-on appris mardi auprès de la sûreté de la wilaya d'Alger.

Agissant sur information, les agents de cette brigade relevant de la division centre de la Police judiciaire, ont mis sous surveillance puis appréhendé le 28 octobre dernier un individu s'adonnant au trafic de drogues dans son quartier sur les hauteurs d'Alger, précis à l'APS le chef de la cellule communication de la sûreté de wilaya.

La perquisition au domicile du prévenu a permis, selon la même source, la saisie de neuf plaquettes de résine de cannabis, 32 capsules de cocaïne, 195.000 DA en espèce, un véhicule, et une balance électronique.

Les investigations avec ce trafiquant, repris de justice, ont abouti d'abord à



l'arrestation d'un de ses complices puis de celle d'un de ses fournisseurs, également repris de justice, chez qui la brigade de lutte contre les stupéfiants a saisi le 2 novembre dernier un véhicule, une arme blanche et la somme de 380.000 DA, ajoute-t-on.

Les trois individus ont été présentés devant la justice le 5 novembre. Le trafiquant et son fournisseur ont été mis sous mandat de dépôt tandis que le complice a été placé sous contrôle judiciaire, explique le chef de la cellule de communication de la sûreté de wilaya d'Alger.

La mobilisation permanente des services de sécurité en matière de lutte

contre le trafic de drogue a permis la saisie de plus de 146 tonnes de résine de cannabis durant les neuf premiers mois de l'année, en hausse de plus de 22 tonnes par rapport à la même période de 2013, avait annoncé lundi l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT).

"Les quantités saisies nous proviennent du Maroc", a souligné le directeur général par intérim de l'ONLDT, Mohamed Benhalla, faisant remarquer que les quantités qui traversent annuellement les frontières algériennes, en tant que pays de transit vers l'Europe et le Moyen Orient, "sont de plus en plus importantes".

## TIPASA

## 3 personnes secourues au large de Fouka par les garde-côtes

Trois personnes ont été secourues et sauvées de noyade, mardi par les garde-côtes au large de Fouka (Tipasa), a-t-on appris du groupement des garde-côtes de la wilaya. L'unité de Bouharoun des Garde-côtes est intervenue pour secourir trois personnes âgées entre 30 et 35 ans, sorties lundi soir en mer depuis le port de Sidi Fredj, à l'ouest d'Alger.

Suite au retard accusé par les concernés pour regagner leur lieu de départ, leurs amis, inquiets sur leur sort, ont sollicité

l'intervention des services de garde-côtes, qui ont, vite, entrepris une vaste opération de recherche, a-t-on ajouté de même source.

"Ces jeunes ont été retrouvées à 7h du matin au large de Fouka et ont été sauvés", a-t-on précisé. Par ailleurs, les Garde-côtes poursuivent leurs recherches pour retrouver cinq marins pêcheurs, portés disparus depuis le 30 octobre dernier, a-t-on indiqué de même source.

## ACCIDENT DE BUS À LAGHOUAT

## Le chauffeur de l'autocar écope d'une peine de 10 ans de prison ferme

Une peine de dix années de prison ferme a été prononcée, mardi par le tribunal d'Aflou (Laghout), à l'encontre du chauffeur de l'autocar à l'origine du tragique accident de circulation survenu, fin septembre dernier, entre Aflou et Laghouat, a-t-on appris de source judiciaire.

Le tribunal a aussi condamné le mis en cause (S.M 33 ans) à une amende d'un (1) million DA et au retrait à vie de son

permis de conduire, pour l'homicide involontaire au moyen d'un véhicule lourd de transport en commun, sous l'effet de stupéfiants", a précisé la source.

Outre la réparation morale et matérielle aux familles des victimes, le tribunal a ordonné l'établissement d'une expertise visant à déterminer le degré d'infirmité et de dommages corporel et psychologique endurés par les blessés

aux fins de leur indemnisation. L'affaire remonte au 30 septembre dernier lorsqu'un accident de circulation est survenu au lieudit l'El-Djedr", sur la RN-23, suite à une violente collision entre un autocar et un minibus, ayant fait 17 morts et 27 blessés.

Les sentences prononcées confirment ainsi les peines requises par le ministère public, lors de l'audience du 28 octobre dernier.

## CARAVANES SANITAIRES DE LA PROTECTION CIVILE

## 780 personnes touchées dans les zones enclavées d'Ouargla

Au moins 780 personnes vivant dans des zones enclavées de la wilaya d'Ouargla, ont bénéficié de consultations médicales gratuites, dans le cadre de caravanes sanitaires de la Protection civile (PC), a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de ce corps constitué.

Lancées depuis 24 juin dernier, ces caravanes ont effectué à ce jour cinq (5) sorties sur un total de neuf (9) programmées et ciblant plus de 1.115 personnes dans les zones enclavées à travers les dairas de Hassi-Messaoud, El-Hedjira, Touggourt, Blidet-Amor, Témacine et Mégarine, a-t-on précisé.

Encadrées par un staff médical et paramédical, en plus des éléments de la PC, et dotée d'ambulances équipées, ces caravanes sanitaires ont permis d'effectuer des consultations médicales et des soins gratuits au profit des habitants de ces régions, notamment les personnes atteintes de maladies chrono-

iques telles que le diabète, les maladies respiratoires et cardiovasculaires, a-t-on fait savoir.

Elles ont permis, en outre, de prodiguer des conseils de prévention sanitaire sur les différentes maladies saisonnières et transmissibles, ainsi que sur les risques d'envenimation scorpionique, d'intoxication au monoxyde de carbone et d'accidents de la circulation, selon la même source.

Ces caravanes sanitaires, qui se poursuivront jusqu'au 18 décembre prochain, viennent en application des instructions du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales appelant les directions de la PC, à l'échelle nationale, à se rapprocher des citoyens vivant dans des zones enclavées et isolées, dans l'objectif de les faire bénéficier d'une prise en charge médicale et leur prodiguer aussi des conseils sur la prévention sanitaire, signale-t-on.

Samir est un jeune homme de 35 ans, chômeur et repris de justice qui consomme des boissons alcoolisées, et s'adonne à la drogue.

A.Ferrag

Il dresse un plan mis à exécution quelques jours après.

Le 18 octobre 2012, Samir escaladant le mur d'une villa est surpris de remarquer une femme. La femme hurle de toutes ses forces, il lui assène 17 coups de couteau elle gît dans une mare de sang et décède sur place. S'étant assuré de sa mort, il ouvre le coffre, rafle tous les bijoux et l'argent.

Alertée par le voisinage, la police arrive sur les lieux et embarque l'accusé, Samir avoue être l'auteur du crime.

Lors de son procès, en ce mois de novembre 2014, il avoue son forfait, le justifiant par le fait qu'il était ivre et qu'il avait absorbé de la drogue et qu'il avait un grand besoin d'argent.

Le président ne manquera pas de rappeler le passé de l'accusé : Samir avait un casier judiciaire bien chargé, rappelant à l'accusé la gravité de l'acte, l'accusé est un danger public. Le procureur de la République, a dans son réquisitoire, requis la peine de 25 ans de prison ferme à l'encontre de l'accusé

# BORDJ EL-KIFFAN

# Un crime horrible



qui a, selon les faits relatés, commis un horrible crime en assassinant sauvagement la victime.

L'avocat de la défense souligna que le mis en cause n'avait pas nié sa responsabilité : « Je demande d'alléger cette peine, on devrait tenir compte également de sa situation. Il s'avère qu'il était effectivement ivre au moment des faits, n'était pas dans son état nor-

mal et se savait donc pas ce qu'il faisait. La cour de retraite afin de délibérer et revient avec son verdict : après consultation de l'enquête médicale opérée sur l'accusé, Samir est condamné à 20 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire avec prémeditation, guet-apens et vol, en vertu des articles 30, 254 et 263 alinéa 3 du code pénal.

## Un mort et quatre blessés dans l'effondrement du plancher d'un immeuble à Alger

L'effondrement hier matin du plancher d'un immeuble de trois étages à la Rue Ahmed Bouzrina (ex-rue de la Lyre), dans la vieille médina d'Alger, a fait un mort et quatre blessés, indique un bilan définitif de la protection civile.

"Nous avons évacué cinq blessés vers les urgences des CHU Mustapha Pacha et Bab el Oued, dont un dans un état grave. Ce blessé, K.C., âgé de 67 ans est mort aux urgences de l'hôpital Mustapha Pacha", a souligné le

Lieutenant Sofiane Bakhti, responsable de la communication à la direction de la protection civile de la wilaya d'Alger. Les autres victimes, précise-t-on, sont des hommes âgés de 24 ans, 29 ans, 32 ans et une femme de 58 ans. "Toutes les victimes de cet accident sont des passants, surpris par l'effondrement. La personne décédée habitait le quartier", explique la même source.

Les opérations de nettoyement et de déblaiement des gravats, ainsi que le nettoyage de la voirie se poursuivent, a-t-on constaté. Un important dispositif de sécurité a été mis en place.

La rue Bouzrina est connue pour abriter le commerce de l'habillement, de la bonneterie et de la haute

couture pour femmes, ainsi que des boutiques de bijouterie et joaillerie. Sous les arcades, fleurissent également les petits métiers, dont les vendeurs de pâtes pour les gâteaux algériens (k'taief, diouls). Beaucoup de magasins de cette rue commerçante qui descend vers la Place des Martyrs et la rue Bab Azzoun, puis vers le front de mer servent également de dépôt pour les grossistes de la confection, avec quelques anciens hôtels reconvertis en dortoirs.

## TRANSPORT - TRAIN

## Un débrayage des chauffeurs-mécaniciens paralyse le trafic ferroviaire dans les banlieues "est" et "ouest" d'Alger

Le trafic ferroviaire dans la banlieue d'Alger est paralysé depuis hier par un arrêt de travail des chauffeurs-mécaniciens de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), a constaté une journaliste de l'APS à la gare de l'Agha.

Tous les trains en partance à partir de la gare centrale d'Alger et de l'Agha sont à l'arrêt. Les voyageurs qui voulaient prendre le train à la gare de l'Agha sont informés en dehors de l'enceinte de cette gare, fermée, pour leur signifier qu'"il n'y a pas de trains!"

Le trafic ferroviaire est interrompu depuis la matinée. "Des discussions sont en cours entre des représentants du syndicat et la direction générale", a-t-on appris auprès des agents du service de sécurité déployés à l'extérieur de la gare de l'Agha pour informer les voyageurs, dont beaucoup sont venus avec leurs enfants et leurs bagages, de l'arrêt du trafic ferroviaire.

Même scénario aux gares de Aïn Naadja et Gué de Constantine, dont les portes d'entrée étaient fermées, également constaté un journaliste de l'APS. A la gare de Aïn Naadja, les voyageurs et les abonnés ont du recourir aux bus pour rallier leur travail dans le centre d'Alger, alors qu'à Gué de Constantine, les "taxis clandestins" ont pallié l'absence de trains.

Selon des agents de la sécurité de la SNTF à la gare de l'Agha, des représentants du syndicat de l'entreprise seraient en discussions avec la Direction générale. Les raisons de ce débrayage restent pour le moment inconnues.

Le directeur général de la SNTF, Yacine Bendjaballah, a poliment refusé de répondre à l'APS, étant en négociations avec les représentants des grévistes.

Au mois de mars dernier, les "cheminots" avaient observé un débrayage de plusieurs jours à l'appui de revendications salariales. Ils réclamaient le paiement immédiat d'un rappel de 36 mois de salaires. En 2011, ils avaient également déclenché une grève de plusieurs jours pour réclamer une hausse des salaires avec effet rétroactif.

Le débrayage des chauffeurs-mécaniciens intervient une semaine, jour pour jour, après le déraillement du train Alger-Thénia mercredi dernier à 8h10, qui a fait un mort, une femme de 55 ans, et plus de 90 blessés, dont le chauffeur du train.

Les premières constatations de la commission d'enquête mise en place par le ministère des transports pointe du doigt "une vitesse supérieure" à la normale au moment où le train devait effectuer un aiguillage pour laisser passer le rapide Alger-Oran.

**TIZI OUZOU**  
SON GROUPE S'ADONNAIT AU TRAFIC DE FAUX BILLETS DEPUIS 2005  
**Le chef d'un gang de traquants de faux billets condamné à 15 ans de prison**

K.N.A

Des membres d'un dangereux gang qui s'adonnaient au trafic de faux billets ont été condamnés hier par le juge près le tribunal de Tizi-Ouzou à des peines de prison allant de 3 ans à 15 ans de prison ferme. Ayant reconnu les accusations qui lui ont été portées par le procureur à la barre, le principal accusé, habitant à Draa Ben Khedda a écopé de quinze ans de prison ferme tandis que trois autres ont été condamnés à trois années. L'autre inculpé a, lui, été acquitté pour manque de preuves.

En fait, les faits remontent à l'année passée, lors que l'accusé principal a été arrêté à Tizi-Ouzou. Devant les enquêteurs, celui-ci a révélé l'existence de son groupe permettant de remonter la filière jusqu'à l'arrestation de tout le groupe. Ils s'adonnaient au trafic de billets de 200 et 500 dinars depuis 2005.

K.N.A

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

## 34 morts et 1391 blessés en une semaine

Trente-quatre personnes ont été tuées et 1391 autres ont été blessées dans 1.090 accidents de la route survenus à l'échelle nationale, durant la période allant du 2 au 8 novembre, indiquait hier la Direction générale de la protection civile (DGPC) dans un communiqué.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Sidi Bel-Abbès avec 5 personnes décédées et 18 autres blessées suite à 19 accidents, précise la même source.

Les éléments de la Protection civile ont effectué en outre, 1.248 interventions pour procéder à l'extinction de 947 incendies urbains, industriels et incendies divers.

Les mêmes services sont intervenus également, durant la même période, dans 3.818 situations pour la couverture de 3.453 opérations divers et l'assistance aux personnes en danger.

## 11 morts et 20 blessés dans des accidents de la route survenus dimanche et lundi

Onze personnes ont été tuées et 20 autres blessées dans des accidents de la route survenus dimanche et lundi à l'échelle nationale, a indiqué la direction générale de la Protection civile dans un communiqué.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Biskra avec 3 personnes décédées et 3 autres blessées suite à une collision entre un véhicule et un camion, survenue sur la RN46 au lieudit Bir Naâme, commune de Chaïbia.

Les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à dix (10) personnes asphyxiées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-bain au niveau des wilayas de Laghouat (3 personnes), Sétif (3 personnes) et Médéa (4 personnes). Les mêmes services sont intervenus pour évacuer vers l'hôpital douze (12) étudiants victimes d'une intoxication alimentaire à l'institut national de la formation professionnelle Chérif-Haddadi, commune de Sétif.

APS

## PAKISTAN: Un accident d'autocar fait 56 morts dans le sud

Une collision frontale entre un autocar et un camion a fait au moins 56 morts mardi dans le sud du Pakistan, a-t-on indiqué de sources officielles.

L'accident s'est produit près de la ville de Khairpur, à 450 kilomètres au nord de la capitale économique Karachi, dans la province méridionale du Sind. «L'autocar à destination de Karachi en provenance de la ville de Swat, dans le nord-ouest, s'est déporté et a percuté un camion de marchandises, tuant 56 personnes», dont 17 femmes et 18 enfants, a déclaré à l'AFP un responsable de la police locale, Nasir Aftab. Dix-huit passagers de l'autocar ont également été blessés. Un médecin de l'hôpital civil de Khairpur a confirmé le bilan de l'accident, précisant que trois blessés se trouvaient dans un état critique. Le Pakistan est l'un des pays les plus dangereux en terme d'accidents de la route, en raison d'un réseau mal entretenu, de véhicules en mauvais état et de conducteurs téméraires. Mais il est rare que des accidents fassent autant de victimes.

## HAWAÏ: La lave embrase une première maison

La coulée de lave d'un volcan en éruption sur l'île de Hawaï, la plus grande de l'archipel du même nom, a embrasé lundi une première habitation située sur son parcours, selon les autorités. La lave surgie du volcan Kilauea, qui brûle tout sur son passage, avait atteint la maison dimanche et, «à environ 11H55 (21H55 GMT) ce matin, la structure résidentielle (...) a pris feu avec l'avancée de la coulée», ont expliqué les services d'urgence du comté de Hawaï, lors de leur bilan quotidien lundi. Mais il y a un peu de répit car la coulée principale s'est semblé-t-il arrêtée à environ 150 mètres d'une route principale menant à la ville de Pahoa, à l'extrémité est de l'île.

Le maire du comté de Hawaï, Billy Kenoi, avait déclaré l'état d'urgence en septembre après que la lave fut parvenue à moins de 1,6 kilomètre d'une zone résidentielle, Ka'ohé Homesteads. Le président Barack Obama a signé une déclaration de catastrophe naturelle majeure le 3 novembre permettant le déblocage de fonds pour financer des mesures de protection d'urgence. Le bureau du gouverneur de Hawaï, Neil Abercrombie, avait fait savoir mi-octobre que les mesures nécessaires comprenaient le fait de fournir des routes alternatives et de loger environ 900 enfants qui seront déplacés. L'île de Hawaï, souvent appelée Grande Ile, est la plus grande des huit principales îles qui forment cet Etat américain du Pacifique, un archipel de 137 îles au total.

## NAUFRAGE D'UN FERRY EN CORÉE DU SUD: Arrêt des recherches

La Corée du Sud a annoncé mardi la fin des recherches des corps des victimes du ferry Sewol, près de sept mois après le naufrage du bateau avec plus de 300 passagers, en majorité des lycéens en voyage scolaire. Déclarant «la fin des recherches sous-marines», le ministre des Affaires maritimes Lee Ju-Young a indiqué qu'il regrettait profondément que les corps de neuf passagers victimes du désastre du 16 avril au large de la pointe sud de la péninsule coréenne n'aient pu être retrouvés. «Le gouvernement a déployé tous les moyens possibles (...) pour ramener à leur famille les derniers disparus. Mais la situation dans le bateau est devenue trop difficile pour poursuivre les opérations de recherches», a-t-il indiqué. L'annonce est intervenue alors qu'une cour doit prononcer mardi son verdict dans le procès pour meurtre du commandant du Sewol qui, avec plusieurs autres hauts gradés, a été jugé pour «homicide par négligence aggravée».

Sur les 476 personnes à bord du Sewol, 325 étaient des lycéens de la même école, le lycée Daewon. Seuls 75 d'entre eux ont survécu. Le corps d'une étudiante a été découvert fin octobre, alors que la précédente découverte de corps remontait au 18 juillet. Des proches des victimes toujours portées disparues sont restés dans le sud de l'île de Jindo - proche du site du désastre - depuis avril. Le gouvernement sud-coréen a promis de ne pas faire intervenir de lourds engins de levage sans l'accord des familles des victimes. Les équipes de recherches avaient prévenu qu'il ne restait que peu de temps pour les plongeurs à l'approche de l'hiver.

APS

## SELON UN RAPPORT DU FBI Baisse de la criminalité aux USA, avec 14.000 meurtres en 2013



La criminalité a baissé de plus de 4% l'an dernier aux Etats-Unis, où plus de 14.000 meurtres ont été commis, en grande majorité par balles, a annoncé lundi le FBI.

Selon les statistiques annuelles du FBI, près d'1,2 million de crimes ont été perpétrés l'an dernier dans le pays, dont 14.196 meurtres (-

4,4%), 724.149 attaques à main armée et 79.770 viols. Au total, la baisse a été de 4,4% en 2013 par rapport à 2012.

Par ailleurs, le nombre de vols - cambriolages, vols de voitures et à l'arraché - s'est replié de 4,1% à plus de 8,6 millions. L'an dernier, dans un pays où le port d'arme est autorisé par la constitution de 44 Etats, 69% des meurtres ont été commis avec une arme à feu et 40% des cambriolages.

Plus de onze millions de personnes ont été arrêtées en 2013, en majorité pour des faits de drogue, de vols simples et de conduite en état d'ivresse, selon les chiffres annuels

du FBI. «Cette baisse du taux de criminalité violente confirme une tendance historique», s'est félicité le ministre sortant de la Justice Eric Holder, dans un communiqué. Il a salué «un accomplissement remarquable» grâce au «travail inlassable de la police et du parquet à travers le pays», qui s'ajoute à des «réussites significatives de réduction du taux de criminalité et d'incarcération» sous la présidence Obama. Mais le ministre a reconnu qu'il restait encore des choses à accomplir «pour s'assurer que chaque communauté, dans chaque ville d'Amérique» puisse profiter de cette baisse de la criminalité.

## Le FBI enquête sur le vol de données à La Poste américaine

Le FBI a annoncé lundi avoir ouvert une enquête sur le piratage et le vol de données d'employés des services de la Poste américaine et sans doute de certains clients. Les services fédéraux de la Poste ont indiqué avoir «récemment pris connaissance d'une intrusion de pirates informatiques dans certains de (ses) systèmes d'information», et coopéré à l'enquête de la police fédérale.

Jusqu'à environ 800.000 personnes rémunérées par la Poste américaine, y compris les sous-traitants, pourraient être concernées par ce piratage, selon un porte-parole de l'entreprise publique. Selon le Washington Post, des pirates chinois sont soupçonnés d'être à l'origine de l'attaque, au moment où le président américain Barack Obama se trouve à Pékin pour le forum de coopération économique de l'Asie-Pacifique (Apec), et doit discuter entre autres du piratage informatique.

Dans un communiqué à l'AFP, «le FBI œuvre avec l'USPS (la Poste américaine) à déterminer la nature et l'étendue de cet événement», jugeant tout «autre commentaire inapproprié à ce stade» de l'enquête. Dans ce cas, il semble que les pirates aient obtenu «des informations d'identification des employés, dont des noms, dates de naissance, numéros de sécurité sociale, adresses, début et fin de contrats, renseignements sur les contacts d'urgence et autres», a précisé l'United



States Postal Service (USPS) dans un communiqué. Les pirates se seraient aussi introduits dans le système de paiement des bureaux de poste et en ligne, ce qui impliquerait aussi des clients, mais il n'y a «aucune preuve que les numéros de carte de crédit de clients» aient été volés, selon l'USPS. Dans son communiqué, le FBI recommande «aux individus touchés de prendre des mesures pour surveiller et protéger leurs données d'identification et de rapporter tout soupçon de vol d'identité».

## BAHAMAS Neuf morts dans le crash d'un avion

Neuf personnes ont trouvé la mort dans le crash d'un petit avion dimanche aux Bahamas, ont annoncé lundi les autorités de l'archipel.

L'avion d'affaires Lear 36 s'est écrasé vers 17H10 locales (22H10 GMT) alors qu'il tentait d'atterrir sur l'aéroport international de l'île Gran Bahama (nord), située à 88 km des côtes américaines de la Floride, à précisé le ministère des Transports des Bahamas dans un communiqué. A bord de l'appareil se trouvait notamment un pasteur très connu de l'archipel, Myles Munroe, âgé de 60 ans, président fondateur de Bahamas Faith Ministries International, son épouse et d'autre-

tres membres de cette église, qui devaient participer à une conférence à Freeport. C'est vraiment impossible de mesurer l'ampleur de la perte du Dr. Munro pour les Bahamas et le monde. C'était indiscutablement l'une des personnalités religieuses les plus connues que notre pays ait jamais engendré», a estimé le Premier ministre des Bahamas, Perry Christie, dans un communiqué. Une enquête a été lancée pour déterminer les causes de l'accident, selon les autorités de cet archipel d'îles britanniques situées au nord de Cuba et au sud-est de la Floride (sud-est des Etats-Unis).

## FIÈVRE TYPHOÏDE

**Un gène protecteur, piste possible pour améliorer les vaccins**

L'identification d'un gène dont les porteurs possèdent une forme de protection contre la fièvre typhoïde, qui touche plusieurs millions de personnes dans le monde, pourrait contribuer à améliorer les vaccins contre cette infection, selon des chercheurs.

La maladie est due à une bactérie, une salmonelle (Salmonella Typhi ou Paratyphi), transmise lors de l'ingestion d'aliments ou d'eau contaminés par des selles humaines. Elle sévit le plus souvent dans des zones où l'hygiène est précaire et frappe principalement les pays en voie de développement.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), environ 21 millions de personnes sont touchées chaque année par la fièvre typhoïde et plus de 200.000 en meurent.

Pour comprendre pourquoi certaines personnes qui entrent en contact avec la bactérie tombent malades et d'autres non, Sarah Jane Dunstan (Université de Melbourne, Australie) et ses collègues ont comparé la constitution génétique de gens infectés et non infectés au Vietnam et au Népal. Les chercheurs ont mis en évidence une forme particulière d'un

gène HLA-DRB1 qui confère une protection contre la maladie cinq fois plus élevée qu'avec la forme alternative du même gène, selon leurs travaux parus lundi dans la revue spécialisée *Nature Genetics*.

Ils estiment que leur découverte pourrait conduire à «l'amélioration» de la conception des vaccins contre cette infection et d'autres infections bactériennes.

Cette forme du gène se trouve sur le chromosome 6 dans une région regroupant des gènes qui commandent la production de protéines responsables de la régulation du système immunitaire, selon la revue. Le traitement est antibiotique.

Il existe des vaccins contre la bactérie S.Typhi, «mais d'efficacité limitée et qui ne conviennent pas aux jeunes enfants», notent les auteurs. «Par conséquent, ces vaccins ne sont pas largement employés dans les populations où le plus besoin», poursuivent-ils dans leur article. Et, relèvent-ils encore, il n'y a actuellement aucun vaccin homologué contre cette infection causée par les souches de S. Paratyphi, alors qu'elle est en augmentation dans de nombreux pays à travers l'Asie.

## INDE

**Mort de 8 femmes suite à une opération de stérilisation de masse dans le centre**

Huit femmes sont mortes et une soixantaine d'autres ont dû être hospitalisées, à la suite d'un programme de stérilisation de masse, qui a tourné au drame, organisé par l'Etat dans le centre de l'Inde, a annoncé hier un responsable local.

Quelque 80 femmes ont été opérées samedi dans un camp organisé par le gouvernement de l'Etat de Chhattisgarh, dans un village situé à une centaine de kilomètres de la capitale Raipur, et ont commencé à se sentir mal peu après leur opération, a précisé le responsable. «Huit femmes sont mortes depuis lundi et 64 sont hospitalisées», a dit Sonamai Borah, responsable du gouvernement de l'Etat de Chhattisgarh, cité par l'agence AFP.

«Les signalements faisant état de baisse de tension, de vomissements, et d'autres symptômes se sont multipliés lundi parmi ces femmes, opérées dans le cadre d'une opération du planning familial», a-t-il précisé.

Selon le quotidien *Indian Express*, elles ont toutes été opérées en envi-

ron cinq heures par un chirurgien et son assistant.

«Il n'y a pas eu de négligence. Il s'agit d'un médecin expérimenté. Nous allons enquêter» sur cet accident, a dit le principal responsable du secteur de la santé du district de Bilaspur. R.K. Change au quotidien.

Des opérations de stérilisation sont régulièrement organisées dans divers Etats de l'Inde qui offrent des biens tels qu'une voiture ou de l'électroménager pour les couples acceptant d'être stérilisés.

L'an dernier, les autorités d'un Etat de l'est de l'Inde avaient été vivement critiquées après la diffusion d'images montrant des femmes laissées inconscientes dans un champ après une opération de stérilisation de masse dans un hôpital incapable d'accueillir un nombre important de patientes. L'Inde compte environ 1,25 milliard d'habitants et pourrait devenir le pays le plus peuplé de la planète d'ici une vingtaine d'années.

**Ban Ki-moon : «Trop tôt pour déclarer mission accomplie»**

«Le taux de nouveaux cas d'Ebola montre des signes encourageants de ralentissement dans certains des endroits les plus durement frappés au Liberia, en Guinée et en Sierra Leone, et c'est une bonne nouvelle. Mais l'épidémie reste active» et que «des gens meurent chaque jour», a mis en garde le SG de l'ONU.

La stratégie internationale visant à s'attaquer à Ebola grâce à des inhumations sans risque, des installations de traitement et la mobilisation des communautés commence à porter ses fruits», a déclaré M. Ban dans un note publiée ce week-end dans le quotidien américain *«The Washington Post»*.

«L'épidémie d'Ebola entre dans une nouvelle phase, qui à bien des égards, nécessite encore plus d'attention qu'elle n'en a reçue jusqu'à maintenant», a-t-il noté. Toujours est-il, «nous devons redoubler d'efforts

**Alors que la lutte contre l'épidémie du virus Ebola en Afrique de l'Ouest a fait des avancées, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a prévenu qu'il ne fallait pas se glorifier d'une réussite et déclarer «mission accomplie».**



pour contrôler cette crise et ensuite y mettre fin», a-t-il souligné.

L'Organisation mon-

dialement de la santé (OMS) a annoncé vendredi dernier un nouveau protocole portant sur les inhumations sans risque et dans la dignité pour les personnes décédées de la maladie à virus Ebola. «Au moins 20% des nouvelles infections par le virus Ebola sont contractées lors de l'inhumation des personnes qui en sont mortes.

En instaurant la confiance et le respect entre les équipes d'inhumation, les familles concernées et les groupes religieux, nous établirons la confiance et la sécurité vis-à-vis de l'intervention elle-même», a expliqué le Dr Pierre Formenty, l'un des principaux experts à l'OMS du virus Ebola. «En introduisant certains éléments comme inviter les familles à participer pour creuser la tombe et en proposant des options pour les ablutions sèches et l'enveloppement dans un linceul, on apportera un changement significatif pour juguler la transmission du virus», a-t-il ajouté.

**Quarantaine levée pour 25 personnes au Mali**

La quarantaine a été levée pour 25 personnes sur plus de 100 ayant approché l'unique cas d'Ebola recensé au Mali, les autres devant suivre dans le courant de la semaine, a-t-on indiqué lundi soir de sources sanitaires. Deux passagers d'un bus de nuit à bord duquel a voyagé la victime, une fillette de 10 ans, descendaient en route entre Bamako, la capitale, et Kayes (ouest), où elle est décédée le 24 octobre, ont été retrouvées en France et en Sénégal, a précisé l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dans un communiqué.

Sur 108 contacts potentiels identifiés, 25 ont été suivis pendant 21 jours (durée maximale d'incubation du virus, NDLR) et ont été libérés du système de surveillance, selon le texte.

«L'isolement de la quinzaine de

personnes à Bamako qui ont été plus ou moins en contact avec la fillette décédée est levé. Ils ne sont pas malades.

Ils n'ont pas contracté le virus», a déclaré à l'AFP le ministre malien de la Santé, Ousmane Koné, indiquant être allé en personne leur signifier.

A ces 15 personnes à Bamako s'ajoutent dix autres à Kayes dont la quarantaine a été levée, selon les mêmes sources. 79 contacts potentiels à Kayes ont été suivis et «à cette date aucun n'a montré de symptôme d'Ebola ni été testé positif au virus», selon l'OMS.

«Ce mardi, toutes les personnes en isolement à Kayes seront libérées si la tendance se confirme. La grand-mère de la fillette décédée se porte bien. Toutes les autres personnes

aussi», a affirmé à l'AFP le Dr Abdoulaye Néné Coulibaly, de l'équipe médicale malienne chargée de suivre la situation sur le terrain.

«Nous avons pris toutes les précautions pour assister ceux qui étaient en observation, et en réalité, sur tout le trajet parcouru par la fillette, les risques de contagion étaient très faibles», a-t-il assuré, interrogé sur les raisons pour lesquelles la grand-mère n'avait pas été contaminée, bien qu'elle ait été en contact étroit avec la fillette. Toutes deux rentraient de Guinée, un des pays les plus touchés par l'épidémie.

L'OMS a dit partager cet optimisme, soulignant que la victime présentait des «symptômes hémorragiques» et était donc contagieuse pendant le trajet mais ne souffrait «ni de diarrhée ni de vomissements».

**Le médecin soigné à New York est guéri, plus aucun cas aux Etats-Unis**

Le médecin américain Craig Spencer, soigné à New York après avoir contracté le virus Ebola en Guinée, est guéri et sera autorisé à sortir de l'hôpital hier, a indiqué la mairie de la ville lundi.

Avec sa guérison, il n'y a plus aucun cas d'Ebola connu sur le territoire américain.

«Après un traitement rigoureux et une batterie de tests, le docteur Craig Spencer, le patient traité pour Ebola à l'hôpital Bellevue, a été déclaré guéri», a expliqué la municipalité dans un communiqué.

«Le docteur Spencer ne présente aucun danger pour la santé publique et sera autorisé à sortir de l'hôpital demain, mardi 11 novembre», ajoute le texte.

Le patient et le maire de New York Bill de Blasio feront une déclaration à la presse dans la matinée.

Craig Spencer, 33 ans, avait été hospitalisé à l'hôpital

Bellevue à Manhattan le 23 octobre, après avoir ressenti les symptômes du virus, qui a tué près de 5.000 personnes essentiellement en Afrique de l'Ouest. Un test avait ensuite révélé qu'il souffrait de la maladie.

Le médecin a manifestement contracté le virus en Guinée alors qu'il travaillait pour l'ONG Médecins Sans Frontières (MSF) dans le cadre de la lutte contre l'épidémie.

Il s'agissait du seul patient à être encore traité pour Ebola aux Etats-Unis, où le virus a fait un mort en octobre, le Libérien Thomas Eric Duncan, qui était soigné à Dallas, au Texas.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'épidémie a fait près de 5.000 morts, la majorité en Guinée, Sierra Leone et au Liberia.

APS

# ANTI-FATIGUE, ANTI-KILOS

## LA BONNE ALIMENTATION DE L'HIVER

Cette année, on s'y prend à l'avance. Pour passer à travers les rhumes, les virus, la fatigue chronique, le moral en berne et les « kilos-raclette », on mise sur une alimentation adaptée ! De quoi rester en pleine forme, et garder le sourire.



### 6 solutions naturelles immunostimulantes

#### Du zinc anti-rhume

A prendre plutôt en complexe de minéraux dans lequel il sera dosé entre 15 et 30 mg (maximum) par jour. Zinc complex, Vit'all +, 10,50 euros la boîte de 100 comprimés ; Physiomance Nutristim, Thérassience, 29 euros la boîte de 10 sachets.

#### De la vitamine D anti-grippe

« La dose de 1000 UI/jour de vitamine D<sub>3</sub> serait conseillée de d'octobre à mars, et on peut la doubler si besoin, conseille Angélique Houlbert. Je recommande de la prendre non en dose unique tous les 3 à 6 mois, mais plutôt sous forme de gouttes ou de comprimés, tous les jours, pour éviter qu'elle ne s'accumule dans le foie. » Vitamine D<sub>3</sub> Bio-D-Mulsion 400 UI, Biotics Research, 14,50 euros le flacon de 30 ml ; D<sub>3</sub> VitAll+, 10,20 euros la boîte de 100 comprimés.

#### Des huiles essentielles anti-coup de froid

Citron, eucalyptus radié, niaouli, ravintsara, thym à linalol... ont de réels effets immuno-stimulants pour vous soutenir tous les mois d'hiver, tant en prévention que pour réagir aux premiers signes de refroidissement. On peut les prendre chaque matin par voie orale (1 goutte sur un sucre ou un comprimé neutre), ou choisir des mélanges en gélules sans goût, ni odeur, au dosage précis. Complément alimentaire respiratoire Bio aux 5 Huiles essentielles, Puressentiel, 12 euros la boîte de 30 capsules.

munostimulants pour vous soutenir tous les mois d'hiver, tant en prévention que pour réagir aux premiers signes de refroidissement. On peut les prendre chaque matin par voie orale (1 goutte sur un sucre ou un comprimé neutre), ou choisir des mélanges en gélules sans goût, ni odeur, au dosage précis. Complément alimentaire respiratoire Bio aux 5 Huiles essentielles, Puressentiel, 12 euros la boîte de 30 capsules.

#### De l'extrait de pépin de pamplemousse, anti-bactérien

Riche en bioflavonoïdes, cet antibactérien à large spectre et antiviral est la bonne réaction immédiate face à un début de rhume, mais il est aussi utile en prévention des maux d'hiver et même des gastro-entérites. Choisissez un extrait de pépin de raisin (EPP) naturel à base de *Citrus paradisi*, liquide, sans solvant chimique ou alcool, ni chlorure de benzthonium, un conservateur toxique. A prendre en cure d'un mois avant l'hiver ou cure d'attaque. EPP Originel, 25 euros le flacon de 100 ml ; Citrobiotic, 16,50 euros le flacon de 100 ml.

Face aux virus qui guettent, les manques en nutriments (vitamines, minéraux et oligo-éléments) nous rendent plus fragiles. Du coup, les rhumes dégénèrent et on enchaîne les petits maux sans parvenir à se remettre complètement. Omniprésentes dans la population pendant les mois d'hiver, les carences en vitamine D suffiraient, selon certains chercheurs, à expliquer les épidémies de grippe. « Elle stimule les macrophages, mais aussi des peptides antimicrobiens que l'on trouve notamment dans les globules blancs et dans les cellules des muqueuses respiratoires », explique le Dr Patrick Chavaux, médecin micro-nutritionniste.

Une étude internationale a aussi montré qu'une supplémentation en vitamine D réduisait l'incidence des infections respiratoires chez l'enfant. Malheureusement, les apports journaliers recommandés officiellement sont loin d'être à la hauteur de nos besoins », complète Angélique Houlbert, diététicienne-nutritionniste, et auteur notamment de « Stress, les solutions naturelles » (Thierry Souccar éditions). Même chose pour le zinc, dont les déficits sont fré- quents surtout chez les femmes, alors que cet oligo-élément participe à la synthèse des protéines constituant les globules blancs et les anticorps : il est très efficace notamment contre les virus du rhume, et doit être considéré comme « prioritaire » en hiver.

Pour les apports en zinc, consommez fruits de mer, coquillages, poissons mais aussi viande, volaille, jaune d'œuf et pain au levain (au contraire des levures, ce dernier permet de « libérer » les minéraux contenus dans les céréales).

Les produits de la ruche aident à protéger et soulager la gorge, en particulier le pollen frais ou surgelé (en boutiques bio ou sur Internet), ainsi que les miels d'eucalyptus, de thym ou de sapin. Idem pour la propolis, adoucissante, qu'on trouve en pots chez les fabricants de miel.

On chouchoute sa flore intestinale, indispensable à une bonne immunité : les bactéries qui la composent nous protègent, et l'intestin grèle secrète des anticorps puis- sants.

Pour cela, on augmente sa consommation de probiotiques via des yaourts, du pain au levain, du chou de choucroute, des olives, des fougasses fermentées (bleus).

On ajoute des fruits et légumes qui apportent des prébiotiques, des sucres spécifiques comme l'inuline qui nourrissent ces bonnes bactéries (artichaut, ail, poireau, oignon, salade chico- rée...).

Pour la vitamine D, rien de mieux que des sardines ou maquereaux à l'huile d'olive.



#### De la propolis et les produits de la ruche spéciale tonus

Tous sont efficaces pour maintenir l'énergie et pour soulager notamment les affections de la bouche et de la gorge.

Pas mal, les sirops, sprays et pastilles à la propolis. Ampoules de gelée royale, Melvita, 14 euros la boîte de 20 ampoules ; Propolis extra forte, Pollenergie, 17,50 euros la boîte de 20 actidoses ; Gelée Royale, Fleurance, 39,90 euros la boîte de 3 doseurs de 10 g.

#### De l'échinacée, anti-virale

Cette plante fortement immunostimulante associe propriétés antivirales et antibactériennes, protège contre les infections respiratoires et en diminue la durée des symptômes.

« L'idéal : des cures discontinues de 15 jours par mois », conseille le Dr Chavaux. Echinacforce, A. Vogel, 15 euros la boîte de 30 comprimés ; Echinacée bio, Super Diet, 14,50 euros la boîte de 20 ampoules.

# LAITS VÉGÉTAUX SONT-ILS BONS POUR MOI ?

*Le lait de vache est souvent au cœur des polémiques alimentaires. Banni de leur alimentation par les végétaliens ou les intolérants au lactose (sucré du lait) ou à la caséine (une des protéines du lait), il peut être remplacé par des laits végétaux, même s'ils ne sont pas comparables d'un point de vue nutritionnel. Le point sur les différentes boissons disponibles et leurs avantages pour la santé.*

Par abus de langage, on les appelle des "lait" mais pour être exact, il faudrait parler de "jus végétaux". Ils sont issus de céréales (avoine, riz, châtaigne, etc.), du soja, ou de graines oléagineuses (amandes, noisettes, etc.), trempés dans de l'eau puis filtrés.

Les laits d'origine végétale sont riches en vitamines, en fibres et en minéraux. Ils ne contiennent pas de cholestérol ni matière grasses animales et sont riches en bonnes graisses (lipides insaturés) qui protègent le système cardio-vasculaire. Ces boissons végétales sont donc une bonne alternative au lait animal, et ils sont très digestes. En revanche, les laits végétaux ne contiennent pas de calcium. Il est donc déconseillé de remplacer les laits animaux par ce type de boissons pour les enfants de moins de 12 mois. Ils ne peuvent en aucun cas se substituer au lait maternel et aux laits infantiles.



g/litre seulement) et en calcium. Riche en sucres lents et dépourvu de cholestérol et de lactose, il apporte de l'énergie et est adapté aux intolérants au lactose et aux personnes souffrant de cholestérol.

## Le lait de soja

Le plus connu des laits végétaux, le lait de soja est un jus de fèves de soja. Nutritionnellement très proche du lait de vache au niveau des protéines (il contient 3,8 g de protéines/litre) et des lipides, il n'en a pas les inconvénients. Il ne contient ni lactose, ni acides gras saturés, ni cholestérol, ce qui constitue un substitut parfait pour les intolérants ou les personnes souffrant de cholestérol. Mais, il contient aussi des isoflavones (hormones d'origine végétale) susceptibles d'agir sur différents paramètres, comme l'équilibre thyroïdien ou hormonal.

## Le lait de riz

Fabriqué à base de riz bouilli, du sirop de riz, et de la farine de riz complet, il est très pauvre en protéines (1

riz, châtaigne, etc.), du soja, ou de graines oléagineuses (amandes, noisettes, etc.), trempés dans de l'eau puis filtrés. Les laits d'origine végétale sont riches en vitamines, en fibres et en minéraux. Ils ne contiennent pas de cholestérol ni matière grasses animales et sont riches en bonnes graisses (lipides insaturés) qui protègent le système cardio-vasculaire. Ces boissons végétales sont donc une bonne alternative au lait animal, et ils sont très digestes. En revanche, les laits végétaux ne contiennent pas de calcium. Il est donc déconseillé de remplacer les laits animaux par ce type de boissons pour les enfants de moins de 12 mois. Ils ne peuvent en aucun cas se substituer au lait maternel et aux laits infantiles.

## Le lait d'avoine

Extrêmement riche en glucides complexes, en calcium et en fibres, le lait d'avoine est une bonne source d'énergie. Riche en bêta-glucane (qui agit comme des fibres), le lait d'avoine possède des propriétés régulatrices sur la glycémie et sur le taux de cholestérol sanguin. Sans lactose et sans cholestérol, il est adapté aux intolérants et aux personnes souffrant de cholestérol.

## Le lait de noisettes

Riche en vitamines, le lait de noisettes est aussi antioxydant (la noisette protège nos cellules des effets nocifs des radicaux libres), reminéralisant, et vermicifuge. Très digeste, le lait de noisettes apporte du calcium, du fer, du magnésium et des acides gras mono-insaturés. Ce lait est adapté aux personnes intolérantes au lactose et allergiques au gluten.

PUBLICITÉ

## 9 journalistes primés pour leurs contributions à l'écriture de l'histoire nationale

Des prix ont été remis lundi soir à Alger à neuf journalistes de la presse écrite et audiovisuelle en reconnaissance pour leur "contribution" à l'écriture de l'histoire de la glorieuse révolution nationale. Dans la catégorie presse écrite, le premier prix d'une valeur de 500.000 DA est revenu au journaliste Yazid Dib du "Quotidien d'Oran" pour son article consacré à la résistance de la région des Aurès. Le deuxième prix (300.000 DA), a été décerné à Nacer Lemdje, du quotidien "El-Ahrar". Le troisième (200.000 DA) est revenu à la journaliste Noura Sari, pour son écrit "Les massacres de Dzahra". Dans la catégorie Radio, le premier prix a été remporté par Samira Lefriki, pour son reportage sur "la torture après la révolution nationale", tandis que le deuxième prix a été décerné au journaliste Fares Bennourna, de la radio régionale de Mila, pour son reportage "Les caravanes de la liberté".

Le journaliste Oulihadj Jouhar de la chaîne II de la radio nationale a gagné le troisième prix pour son "Portrait sur le colonel Mohamed Oulihadj". Quant à la catégorie Télévision, Nabil Hamadache de l'ENTV a rapporté le premier prix avec son émission "Chouhada Ahia" (chouhada immortels), tandis que le deuxième prix est revenu au journaliste Kheireddine Benazouz de "Echorouk TV". Le troisième prix a été décerné au journaliste Abdellah Kharbouche de "Dzair TV" pour son reportage sur "les effets néfastes des essais nucléaires au Sahara algérien". Le prix du jury a été décerné au journaliste et ancien directeur à la radio et télévision algérienne (ex-RTA), Madani Haouas pour les efforts accomplis durant la guerre de libération nationale et après l'indépendance. Le ministre des moudjahidine Tayeb Zitouni a souligné l'importance de "ce prix qui est à sa première édition", estimant qu'il était la preuve irréfutable de l'intérêt soutenu "accordé par les autorités publiques à la préservation de la mémoire nationale". Le ministre a insisté sur la nécessité de "perpétuer la tradition de la célébration de l'anniversaire du déclenchement de la révolution nationale, en vue d'inculquer aux jeunes générations les valeurs du sacrifice, consenti par les valeureux moudjahidines et martyrs pour la libération de la patrie".

Il a rappelé le rôle "des journalistes durant la révolution nationale et après l'indépendance". La mission journalistique porte en elle l'amour de la patrie et la consécration des valeurs et des principes nobles de la proclamation du 1<sup>er</sup> novembre 1954, tout en reflétant une image réelle des gloires algériennes", a-t-il soutenu.

Le ministre de la Communication, Hamid Grine a pour sa part, souligné la nécessité "de perpétuer la tradition de l'organisation de tels concours au profit des générations montantes et de la préservation de la mémoire nationale", appelant les journalistes à participer à l'écriture de la glorieuse histoire de l'Algérie". Le "Prix des enfants de novembre" est l'occasion de "consacrer l'esprit de concurrence chez les journalistes pour les encourager à écrire sur l'histoire de l'Algérie, qualifiant de "riches" les travaux présentés et sélectionnés avec objectivité par le jury du concours. La cérémonie de remise des prix s'est déroulée en présence de membres du gouvernement, des directeurs généraux des organes de presse publics et de cadres des ministères de la communication et des moudjahidines.

## SERADA MORSLI Cayenne ou la guillotine sèche

La Nouvelle-Calédonie se trouve à plusieurs milliers de kilomètres de l'Algérie, près du continent australien. L'insurrection de 1871 fut réprimée sauvagement par l'armée française. De lourdes peines d'emprisonnement furent prononcées à l'encontre des révoltés et de leurs chefs.



Par Amar Belkhodja (\*)

Des centaines de personnes furent condamnées à la déportation en cette terre lointaine qu'est la Nouvelle-Calédonie. Boumezrag, le frère de Mokrani et Si Aziz, fils du cheikh El Haddad, figuraient parmi ceux Algériens qui vont mourir loin, bien loin de leur patrie. Boumezrag fut amnistié. Il rentra à Alger où il mourut au début du XX<sup>e</sup> siècle dans la misère et l'anonimat. Si Aziz, quant à lui, s'était évadé. Il transita par plusieurs pays et échoua à Djeddah où il mourut lui aussi dans le dénuement et le silence. Tous les autres ont subi, dans l'impuissance une transplantation par la force. Leurs descendants vivent toujours en Nouvelle-Calédonie, coupés définitivement de leur patrie, terre de leurs ancêtres. Un autre endroit aussi éloigné que la Nouvelle-Calédonie, se trouve dans le continent sud-américain. Il s'agit du tristement célèbre bagne de Cayenne, situé en Guyane française, limítrophe du Brésil. Ici aussi, les condamnés algériens dérivent loin de leurs familles et de leur patrie.

Nous avions un jour rencontré l'un de ces relégués. Il s'appelle Serada Morsli, originaire de Takhemarert (Frenda) où il est né le 13 février 1902. Nous nous sommes longuement entretenus avec lui en 1985, mais pas suffisamment pour consigner tous les souvenirs d'un exil de près de 20 ans. Vaine possibilité de reprendre cet entretien. Serada n'est plus. Il a quitté notre

monde en janvier 1989. Il vécut ses dernières années d'existence dans la solitude aux côtés de sa seconde épouse et d'un enfant qu'il avait adopté. Son fils unique Ahmed a donné sa vie pour l'Algérie. Il fut tué par l'armée française alors qu'il se battait dans les rangs de l'ALN. Mais revenons au père. Celui-là même qui dans les années 1920 a pris les armes contre les colons et les auxiliaires du régime colonial. Quelques amis se regroupent autour de lui. Ils forment alors une bande qui va faire parler d'elle dans la région de Frenda et Saïda. Serada Morsli et ses hommes attaquent les fermes des colons, en dérobent des biens et les distribuent au profit des familles paysannes pauvres. Et quand ces paysans venaient se plaindre des méfaits de caïds, aghbas et bachaghas, Serada allait les venger en exécutant certains de ces tyans en burnous rouges.

Il devient célèbre dans toute la contrée. Tout le monde parle de ses exploits. On raconte mille et une anecdotes d'un personnage devenu somme toute légendaire. Serada était sensible à tous les détails. On raconte que plus d'une fois il fit le bonheur des femmes enceintes, avides de viande de mouton. Les envies d'une femme enceinte sont sacrées. Serada était là. Il ira leur procurer la viande des exploitations coloniales. Il déroba du cheptel ovin qu'il fit distribuer au profit de ces femmes paysannes qui vivaient en ce début du siècle dans un tragique dénuement.

« Dans les années 1920, nous avait déclaré Serada, les temps étaient difficiles.

deux ou trois bagnards français qui se plaisaient à importuner et à malmenner des prisonniers algériens, vieux et malades.

« Nous autres Algériens faisions carême pendant le mois de Ramadhan et enterriions nos morts dans notre propre cimetière », nous avait révélé Morsli, comme pour nous dire que l'Algérien, dans n'importe quelle circonstance, tenait à sa culture et ses traditions.

Après une vingtaine d'années de relégation, Serada Morsli retrouve sa liberté. Sa mère, elle, était déjà morte. Son père, lui, était encore en vie. Il s'éteint deux ans après la libération de Serada qui nous dira : «Mon père pria avec beaucoup de force Dieu pour qu'il lui accorde vie jusqu'à mon retour». Son épouse n'est plus là. Elle s'est remariée. Son «bébé» Ahmed est un jeune homme. Beaucoup de choses avaient donc changé depuis la longue absence de Serada. Mais une autre fatalité l'attendait. Sa libération de Cayenne coïncide avec le déclenchement de la guerre de Libération nationale. Son fils unique Ahmed, avec qui il ne restera que deux ou trois ans, rejoindra les rangs de l'ALN. Il se battra avec bravoure et héroïsme.

Il tombe au champ d'honneur. Serada évoque ces souvenirs avec beaucoup d'émotion. Des larmes trahissent le rude homme à la haute stature et empruntent les rides de son visage, signes de la décrépitude.

Le fils unique est au maquis. La maison de Serada se transforme en merkez. L'ancien détenu de Cayenne est arrêté en 1957 par l'armée française. Il parvint à s'évader au cours de son transfert. Quand il rencontra la première unité de l'ALN, Serada Morsli est transféré au Maroc, eu égard à son âge et sa blessure.

En 1962, il retourne une deuxième fois chez lui. Mais cette fois ci personne ne l'attend. Son père et son fils étaient déjà morts. Il ne les avait retrouvés, à son retour de Cayenne, que pendant un court laps de temps. En janvier 1989, Serada Morsli rejoint ses parents et son fils Ahmed dans le voyage ultime de tous les mortels.

AB (\*) Journaliste-auteur

## Le principe de l'indépendance totale du pays, une importance capitale dans le militantisme de Messali Hadj

Le principe de l'indépendance totale de l'Algérie revêt une importance capitale dans le militantisme de Messali Hadj, a affirmé un universitaire de Tlemcen, Maammar El Aib, lors d'une journée d'étude organisée lundi au musée d'art et d'histoire de Tlemcen.

«Ce principe, une référence historique sur laquelle reposait la lutte du peuple algérien contre le colonialisme, constituait la base de départ de l'action révolutionnaire du Front de libération nationale, couronnée par le recouvrement de l'indépendance en 1962», a-t-il souligné. Le conférencier s'est longuement étalé sur le parcours et l'évolution du principe d'indépendance totale depuis la création de l'Etoile nord-africaine jusqu'au déclenche-

ment de la glorieuse guerre de Libération nationale. L'universitaire de Tlemcen, Belaïradj Abderrahmane, a indiqué, pour sa part, que l'histoire civilisationnelle de Tlemcen avec toute sa composante d'étudiants, de savants et autres a marqué et forgé la personnalité de Messali, de même que l'environnement social, culturel et économique imposé par les colons qui a eu pour conséquence l'émergence de nationalistes ayant appelé à l'indépendance de l'Algérie depuis leur jeunesse.

Dans sa communication intitulée "Le parcours scolaire de Messali Hadj", l'universitaire de Tlemcen Ahmed Benabdou a souligné, en substance, que malgré un court passage à l'école française et aux zaouïas, Messali Hadj avait

acquis une somme de connaissances qui l'ont aidé à s'affirmer comme leader. Initiée dans le cadre de la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la révolution de novembre 1954, cette rencontre a été marquée par la présentation d'un nombre de communications abordant, entre autres, l'impact de l'environnement tlemcenien sur la formation de la personnalité de Messali Hadj.

Cette journée d'étude a donné lieu à un débat fructueux qui a permis, à des étudiants du département d'histoire de l'université de Tlemcen et à des hommes de culture présents, de faire la lumière sur divers aspects de la vie et du parcours du père du nationalisme algérien.

APS

# Sur le chemin de l'exil Kateb Yacine et Mohand Chérif Sahli (1967)

Arslan-B.

Une « complicité » culturelle et patriotique... « ...Puissions-nous vivre assez pour assister, un jour, à la jonction de toutes nos forces » (Kateb Yacine)

A l'occasion de cette journée d'étude (1<sup>er</sup> novembre 2014, cinémathèque Béjaïa) consacrée à « Kateb Yacine, poète de la Révolution » et organisée par Gehimab (Groupe d'études sur l'histoire des mathématiques à Bougie médiévale) (Pr. Djamil Aïssani) dans le cadre du 6<sup>e</sup> Festival international du théâtre, le public aura donc découvert les liens d'amitié qui s'étaient tissés dans une conjoncture et un contexte particuliers entre un enfant de la vallée de la Soummam, Mohand Chérif Sahli, et un enfant du Constantinien, Kateb Yacine. Ainsi nous apprenons que « dans la seconde moitié des années soixante, Kateb Yacine, alors sur le chemin de l'exil, rencontre à Pékin l'historien Mohand Chérif Sahli (1906-1989) qui y était alors en poste en qualité d'ambassadeur d'Algérie en Chine, au Vietnam et en Corée du Nord. GEHIMAB, lors de cette journée d'études, a mis en exergue deux documents inédits, présentés au public (un poème dédié et une correspondance signés Kateb Yacine) qui permettent d'apprécier les relations qui



s'étaient nouées entre les deux illustres concitoyens. « J'ai été très heureux de mon séjour à Hanoï et à Pékin, ce fut un havre sur le long chemin de l'exil », a tenu à souligner l'illustre écrivain-poète et dramaturge, auteur de l'ineffable Nedjma. S'adressant à M.H Sahli, il dit ceci : « J'espère que tes responsabilités politiques ne t'empêchent pas de mener à bien ton œuvre d'historien, essentielle pour un peuple que l'on veut encore une fois plonger dans les ténèbres... Tu as dû voir en Algérie cette magnifique jeunesse qui attend des raisons de vivre ». Et d'ajouter : « ...De mon côté, je me remets au travail, décidé à porter les

coups les plus rudes aux ennemis de la Révolution. Puissions-nous vivre assez pour assister, un jour, à la jonction de toutes nos forces ».

« Je ne vois plus le jour » est le titre qu'a donné Kateb Yacine à son poème dédié à Mohand Chérif Sahli. « A Mohand Chérif Sahli, en souvenir de son accueil fraternel à Pékin et dans l'espérance que nous nous retrouverons bientôt dans une Algérie libre ». (19 août 1967). Le poème : « Le matin où la lune cessa d'être visible il m'a quitté l'œil de l'ionne je ne vois plus le jour, l'œil qui rajeunit l'âme appartient à la mort le lion devient bœuf heureux té-

moin de l'herbe. Quand la terre était là humide et entr'ouverte Son hiver murmurent Et le chant des oiseaux Sous la pluie battante La source aux illusions... Et maintenant tout nous sépare Un treuil sournos Déracine la beauté Lui peut chanter Nos allégresses D'écolier aux mains moins Pour une douce intruse A peine dévisagée Sur l'escalier De la lionne Couleur de feu J'ai retrouvé la pipe Au tuyau rouge Ruisselant de poison Aude comme l'oued Est porté disparu Bientôt je connaîtrai La source aux illusions Mon âme était une demeure Et ne m'appartient plus Je chante une autre peine Comme en entrant au bagné Et j'entends se fermer La porte A double tour Je ne vois plus Le jour Toutes les heures Je les passe Ajamais Dans le monde infernal Je ne vois plus le jour ».

(Les majuscules signifient la 1<sup>re</sup> lettre de chaque vers). Kateb Yacine se trouvait à Hanoï à l'époque d'Ho Chi Minh. Mohand Chérif Sahli est l'auteur de « Le message de Youghourta » (1947) et de « Décoloniser l'histoire ».

A. B.

## CONSTANTINE

### L'antique Cirta, «muse» d'une exposition de peinture au palais du bey

Des toiles de peinture à l'huile sur soie, dont l'antique Cirta est la muse, ornent, depuis dimanche, le grand corridor du palais Ahmed-Bey de Constantine, un lieu somptueux qui ajoute à la féerie de l'exposition.

Fruit de l'imagination fertile, de l'inspiration et du travail pointu de l'artiste autodidacte Nawal Barkat, ce bel étalage d'œuvres d'art aux reliefs prononcés et à la luminosité remarquable, invite le visiteur à un véritable voyage dans le temps pour redécouvrir et apprécier de nouveau le charme de la vie de la haute et de la basse médina constanti-



noise.

L'aura du sceau oriental est également présente dans ces tableaux où le bleu azur et l'écarlate expriment la sensi-

bilité de l'âme féminine tenant vers le rêve, la vie et l'idée. « Les trois amis », une toile mettant en relief la candeur et l'insouciance de trois

jeunes garçons habillés de façon traditionnelle, « Kahouat el djezoua », « Les femmes à la maya », « le filage au rouet au Madjless eddar » (intérieur collectif d'une maison typique de la vieille ville), « l'apprentissage de la broderie », « les instruments de musique andalous » et le portrait de Mohamed-Tahar Fergani, suscitent l'admiration des visiteurs.

Ces toiles sont de sérieux atouts pour l'artiste Nawal Harkat qui ne désespère pas de recevoir le prix des arts plastiques du concours de la « Main d'or » organisé à l'occasion du salon éponyme, ouvert samedi au Palais du Bey.

## TLEMCEN

### 50 artisans attendus au salon national du tapis traditionnel

Plus d'une cinquantaine d'artisans sont attendus au salon national du tapis traditionnel, qui sera organisé du 16 au 20 novembre au palais de la culture « Abd elkrim Dali » de la ville d'Imama (Tlemcen), a-t-on appris hier du directeur de la chambre régionale des métiers.

Placé sous le signe "authenticité, innovation, développement durable", ce salon verra la participation des wilayas de Ghardaïa, Djelfa, Tizi Ouzou, Tizi Ouzou, Tipasa, Bejaïa, Ain Témouchent, Ouargla, Relizane, Laghouat, Médéa, M'sila, Batna et Tlemcen, a indiqué Hamitouche Djilali.

En marge de l'exposition qui mettra en valeur les tapis traditionnels de toutes les



régions précitées, une journée d'étude sur la mise à niveau des normes d'estampillage sera animée par les cadres des quatre centres d'estampillage du pays, situés à Cherchell, Tébessa, Ghardaïa et Tlemcen.

L'objectif majeur à travers l'organisation de ce salon national du tapis tradi-

tionnel est de chercher à relancer le circuit d'approvisionnement et de commercialisation, a souligné le même responsable, signalant, par ailleurs, qu'un programme est en cours d'exécution à Tlemcen pour relancer le tapis traditionnel qui faisait jadis la fierté de la cité des Zianides et qui s'exportait dans les années 70 jusqu'à 500 000 mètres linéaires par an vers l'Europe.

Un premier noyau de femmes de la daïra de Sebdou a été déjà formé pour relancer le tapis et un second groupe d'une quarantaine de femmes suit une formation dans la daïra de Sidi Djallali, a fait savoir le directeur de la chambre des métiers de la wilaya de Tlemcen.

## USA

### La Médaille de la liberté décernée au chanteur américain Stevie Wonder

Le président des Etats-Unis Barack Obama remettra fin novembre la Médaille présidentielle de la liberté, plus haute médaille civile américaine, au chanteur Stevie Wonder, ainsi que d'autres personnalités du monde de la politique et de la culture, a annoncé la Maison-Blanche lundi.

Lors d'une cérémonie prévue le 24 novembre à la Maison-Blanche, 19 personnalités au total, dont l'actrice Meryl Streep et l'écrivain Isabel Allende, seront distinguées par le président Obama pour «leur contribution méritoire» à la paix, à la sécurité ou aux arts.

Le danseur Alvin Ailey, décédé en 1989, sera décoré à titre posthume. « Je me réjouis de remettre la décoration civile la plus prestigieuse de notre pays à ces 19 Américains audacieux et passionnés », a expliqué Barack Obama, cité dans le communiqué.

### Deux peintures de Rothko adjugées pour plus de 76 millions de dollars à New York

Deux peintures du maître américain de l'expressionnisme abstrait Mark Rothko ont été vendues aux enchères lundi pour la somme de 76,5 millions de dollars, a annoncé la maison Sotheby's.

« Sans titre », une huile sur toile aux tons bleus et mauves de 1970 a été vendue pour 39,9 millions de dollars. Elle avait été estimée entre 15 et 20 millions de dollars.

Une peinture similaire, « Sans titre (Jaune, Orange, Jaune, Orange clair) », datant de 1955, et estimée entre 20 et 30 millions, a été vendue pour 36,6 millions de dollars.

Deux autres œuvres de Rothko étaient présentées aux enchères hier : une acrylique de 1969 (« Sans titre ») et « N°21 (Rouge, Marron, Noir et Orange) », une huile sur toile de 1951. Rothko, né en 1903 dans l'actuelle Lettonie, est décédé en 1970. Il est considéré comme l'un des grands noms de l'art moderne pour son style caractéristique juxtaposant des blocs de couleurs vibrantes.

APS

## NIGÉRIA

**M. Ban condamne l'attaque contre une école**

Le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon a condamné l'attaque perpétrée lundi contre une école dans l'Etat de Yobe, dans le nord du Nigeria. Au moins 47 élèves ont été tués et près d'une centaine blessés dans une explosion qui a ciblé un collège dans la région de Potiskum peu avant le début des cours.

Le Secrétaire général est outré par la fréquence et la brutalité des attaques contre les établissements scolaires dans le nord du pays, et appelle à l'arrêt immédiat de ces crimes abominables, a indiqué son porte-parole adjoint, Farhan Haq lors d'un point de presse.

L'attentat, perpétré par un kamikaze qui a déclen-

ché sa charge explosive au milieu des collégiens, n'a pas encore été revendiqué, mais les autorités pointent du doigt le groupe extrémiste Boko Haram, qui ciblent régulièrement des établissements éducatifs dans le nord du pays.

M. Ban a appelé à la traduction en justice le plus tôt possible des auteurs de ce crime, soulignant la nécessité de prendre les mesures sécuritaires adéquates pour garantir la protection des civils, a ajouté M. Haq.

La région de Potiskum a été endeuillée la semaine dernière par une attaque qui a fait une trentaine de morts parmi des fidèles participant à une fête religieuse à l'occasion de l'Achoura.

**Le Conseil de sécurité de l'ONU condamne l'attentat**

Le Conseil de sécurité des Nations unies a fermement condamné l'attentat suicide visant lundi un établissement secondaire dans l'Etat de Yobe dans le nord-est du Nigeria tuant 47 élèves et en blessant plus de 70 autres. Dans une déclaration à la presse, les membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont souligné que tous les auteurs de tels actes «doivent répondre de leurs actes aux niveaux national ou internationaux».

Ils ont exprimé leur profonde sympathie et condoléances aux familles des victimes, et ont salué les efforts entrepris par le gouvernement nigérian pour protéger les écoles et les élèves, ainsi que les efforts internationaux visant à fournir une assistance et à traduire les coupables en justice.

Un kamikaze a actionné sa charge explosive lundi matin à l'établissement Government Science Technical School de Potiskum, dans l'Etat de Yobe, tuant et blessant des dizaines d'élèves. Aucun groupe n'a revendiqué l'attentat jusqu'ici, mais les riverains accusent le

groupe armé nigérian Boko Haram, qui est responsable de nombreux massacres dans ce pays d'Afrique de l'Ouest depuis 2009.

Yobe est l'un des trois Etats placés sous loi martiale depuis un an et demi à cause de l'insurrection sanglante menée par Boko Haram, qui a fait plus de 10.000 morts en cinq ans.

Boko Haram, dont le nom signifie «L'éducation occidentale est péchée» en langue haoussa, a déjà mené de nombreuses attaques contre des établissements scolaires qui, estime le groupe, fournissent une éducation influencée par les valeurs occidentales.

En février notamment, des hommes armés avaient ouvert le feu et lancé des explosifs dans le dortoir d'un internat à Buni Yadi, également dans l'Etat de Yobe, tuant au moins 40 adolescents.

Puis en avril, Boko Haram avait enlevé plus de 270 jeunes filles dans la ville de Chibok, dans l'Etat de Borno. Plus de 200 d'entre elles sont toujours captives du groupe extrémiste.

**L'Algérie condamne "avec force" l'attentat perpétré**

L'Algérie a condamné "avec force" l'attentat perpétré lundi dans un lycée au nord-est du Nigeria et ayant fait au moins 78 morts et 45 blessés parmi les élèves de cet établissement.

"Nous condamnons avec force l'attentat qui a ciblé, ce lundi, un lycée du Potiskum dans l'Etat de Yobe au Nigeria, ayant fait plusieurs victimes parmi les élèves innocents", a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdellatif Benali Cherif, dans une déclaration à l'APS.

"Tout en présentant nos sincères condoléances aux familles des victimes et au

## LIBYE

**L'UE appelle toutes les parties à s'abstenir de tout acte de violence dans l'intérêt du peuple libyen**

**La chef de la diplomatie de l'Union Européenne (UE), Federica Mogherini, a appelé lundi toutes les parties en Libye à s'abstenir de tout acte de violence, au lendemain d'une explosion qui s'est produite près du siège du gouvernement libyen dans l'est du pays.**

"Dans l'intérêt du peuple libyen, je demande à toutes les parties à s'abstenir de tels actes de destruction et de participer au processus de dialogue sous l'égide de l'ONU", a af-

firme la haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité. Mme Mogherini a qualifié d'"actes odieux" les explosions qui ont eu lieu dimanche près du siège du gouvernement libyen dans l'est du pays, au moment où l'envoyé de l'ONU en Libye Bernardino Léon tenait une réunion avec le Premier ministre Abdallah al-Theni. Ces attaques, "qui sapent le processus de dialogue, ne peuvent empêcher la Libye de parvenir à un règlement pacifique de la crise actuelle", a-t-elle ajouté.

L'UE "continue de croire que le dialogue reste crucial pour parvenir

à une solution politique et réaffirme à cet égard son plein soutien aux efforts du Représentant spécial et chef de la mission d'appui des Nations Unies en Libye", a-t-elle insisté. La Libye est en proie à des violences, sur fond d'une profonde crise politique et une anarchie institutionnelle avec deux gouvernements et deux parlements concurrents se disputant actuellement la légitimité.

Depuis la chute du régime de Maamar El-Gueddafi en 2011 à l'issue d'un conflit de huit mois, les différentes milices l'ayant combattu imposent leurs lois dans le pays livré au chaos.

## EGYPTE

**Sissi : «Elections législatives avant la fin mars 2015»**

Des élections législatives auront lieu en Egypte avant la fin mars 2015, a assuré lundi le président Abd al-Fattah al-Sissi à une délégation d'hommes d'affaires américains.

L'élection d'un nouveau Parlement est la dernière étape de la "feuille de route" annoncée par M. Sissi en juillet 2013.

L'Egypte achèvera sa troisième étape clé annoncée dans la feuille de route de l'après-juillet 2013 (...) en organisant des élections législatives avant une conférence économique internationale prévue au premier trimestre 2015", a affirmé le président, selon un communiqué publié par son bureau.

Cette conférence vise à attirer des investissements étrangers dans le pays pour relancer l'économie exsangue.

La feuille de route qu'avait annoncée Sissi prévoyait

l'adoption d'une nouvelle Constitution, suivie d'un scrutin présidentiel puis d'élections législatives. La nouvelle Constitution a été adoptée en janvier tandis que la présidentielle s'est tenue en mai et a été remportée par Sissi.

Le premier Parlement élu après le soulèvement populaire ayant renversé Hosni Moubarak en 2011 avait été dissous après une décision de justice en juin 2012. Depuis, les présidents égyptiens assument à la fois les pouvoirs législatif et exécutif.

La délégation américaine, qui comprend des représentants de plus de 60 entreprises, effectue une visite en Egypte pour y discuter de possibles investissements.

Comptant 160 personnes, elle serait la plus importante délégation d'affaires américaine à se rendre dans le pays depuis la révolution de 2011.

## BURKINA FASO

**L'UA veut aider le Burkina Faso à trouver des "solutions durables" à la crise**

Le président de l'Union africaine (UA), le chef de l'Etat mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz, a affiché lundi la volonté de son organisation d'aider les Burkinabé à trouver "entre eux des solutions durables", à la crise qui secoue leur pays depuis la démission sous la pression de la rue du président Blaise Compaoré.

"Notre présence n'est pas pour résoudre le problème d'un coup de baquette magique" mais pour "aider" les Burkinabé à trouver entre eux des "solutions durables", a observé M. Aziz, arrivé lundi

matin à Ouagadougou où il devrait rencontrer les protagonistes de la crise politique burkinabé.

"L'UA n'est pas venue pour vous imposer quoi que ce soit, pour vous menacer de quoi que ce soit. Mais votre principale menace, c'est que le temps joue en votre défaveur et qu'il joue en défaveur de toute notre organisation", a-t-il poursuivi.

Mohamed Ould Abdel Aziz a rencontré, à chaque fois une vingtaine de minutes, les principaux protagonistes de la crise, à commencer par le lieutenant-colonel Isaac Zida,

l'homme fort du régime transitoire, ainsi que des représentants de l'opposition, de la société civile, du clergé et de la chefferie traditionnelle.

Le 3 novembre, l'UA avait donné deux semaines aux autorités militaires, qui ont pris les rênes du Burkina Faso après la démission et la fuite du président Compaoré, pour passer la main à un gouvernement intérimaire civil.

Le lieutenant-colonel Zida avait quelques jours plus tard rejeté l'ultimatum posé par l'UA. "L'UA peut dire +dans

trois jours+, ça n'engage que l'Union africaine. L'important, c'est de parvenir à un consensus pour aller au bout d'une année sans problème et faire des élections dont les résultats seront acceptés par tous", avait déclaré le militaire.

Blaise Compaoré a été chassé du pouvoir le 31 octobre, après 27 ans à la tête du pays, par des manifestations monstres déclenchées par son intention de modifier la Constitution pour briguer un nouveau mandat. L'armée a assuré à plusieurs reprises vouloir céder rapidement le pouvoir.

## PALESTINE - ISRAËL

# Les Palestiniens déterminés à mettre fin à l'occupation israélienne et à défendre Al Qods

**Les Palestiniens sont déterminés à mettre fin à l'occupation israélienne et aux violations quasi-quotidiennes des lieux saints à El Qods, dix ans après la mort de Yasser**

**Arafat, figure emblématique de la lutte pour l'indépendance.**

Dans son discours à l'occasion du dixième anniversaire de la mort de Yasser Arafat, figure emblématique de la lutte pour l'indépendance, M. Abbas a affirmé mardi en réaction aux violences israéliennes qui secouent quotidiennement le Qods-Est occupé que ses compatriotes "défendront Al-Aqsa et les églises contre les colons et les extrémistes". Il a évoqué le projet palestinien de soumettre courant novembre au Conseil de sécurité un projet de résolution fixant une date butoir pour la fin de l'occupation israélienne. Et a de nouveau promis que l'Etat de Palestine -- qui a le statut d'obser-

vateur à l'ONU -- adhérerait à une multitude d'organisations internationales si le projet de résolution était rejeté.

"Nous ne tolérerons aucune pression", a-t-il dit, en faisant allusion notamment aux pressions américaines pour que les Palestiniens renoncent à leur démarche au Conseil de sécurité.

Il a récemment annoncé qu'il déposerait d'ici la fin novembre son projet de résolution à l'ONU.

En 2012, les Palestiniens ont obtenu le statut d'Etat observateur à l'ONU mais ils entendent désormais soumettre au Conseil de sécurité un calendrier pour la fin de l'occupation israélienne.

Ce texte devrait en l'état être rejeté par un veto américain. Aussi les Palestiniens ont-ils déjà prévu d'autres étapes: l'adhésion à la Cour pénale internationale qui leur permettrait de poursuivre les dirigeants israéliens pour "crimes de guerre", et la rupture des accords de coopération sécuritaire avec Israël.

**Ramallah au sevenir de Abou Ammar**

A Ramallah, où siège l'Autorité palestinienne en Cisjordanie, des milliers de personnes ont brandi

le drapeau jaune du Fatah dans la Mouqataa où Arafat a été enterré après son décès dans un hôpital parisien le 11 novembre 2004.

La foule se pressait derrière un parterre de responsables du parti, tandis que fanfares, chorales, drapeaux palestiniens et délégations venues de Cisjordanie occupée s'agitaient, selon les médias.

"L'heure de la liberté et de l'indépendance a sonné", proclamait un poster géant sur l'estradé où Mahmoud Abbas, le successeur d'Arafat, a prononcé un discours à l'occasion du 10ème anniversaire de la mort d'Abou Ammar, du nom de guerre d'Arafat.

Le mouvement Fatah a annoncé dimanche l'annulation des commémorations prévues mardi à Ghaza après que le mouvement Hamas lui ait indiqué qu'il ne pourrait assurer la sécurité de cet événement.

Les circonstances du décès du leader palestinien sont toujours obscures. Les experts qui ont examiné des prélevements effectués sur la dépouille d'Arafat divergent sur la possibilité d'un empoisonnement au polonium.

Dans une lettre envoyée à la presse à l'occasion de cet anniversaire, Marwan Barghouthi, figure



très populaire du Fatah prisonnier en Israël, a affirmé que "l'assassinat du président Yasser Arafat était une décision officielle israélo-américaine".

**Climat de violence**

Mardi, un jeune Palestinien a été tué par les soldats israéliens à El Khalil, en Cisjordanie occupée, lors d'affrontements qui font de plus en plus redouter un retour à l'intifada palestinienne.

"Poursuivre le choix de la résistance globale et armée", c'est "être fidèle à l'héritage d'Arafat", a lancé M. Barghouthi, leader de la

deuxième Intifada (2000-2005) dans une lettre publiée par la presse. Par ailleurs, l'Union européenne s'est dit mardi "profondément préoccupée" par l'aggravation de la situation dans le territoires occupés et appelé à une "rapide désescalade de la tension", selon un communiqué du porte-parole de la représentante de la diplomatie européenne, Federica Mogherini.

Les Etats-Unis ont, pour leur part, appelé les deux parties à prendre "toutes les mesures possibles pour protéger les civils et faire retomber les tensions".

## CHINE - JAPON

## La Chine et le Japon "ont besoin l'un de l'autre"

La Chine et le Japon "ont besoin l'un de l'autre", a affirmé mardi à Pékin le Premier ministre japonais Shinzo Abe, alors que les relations entre Pékin et Tokyo se sont dégradées depuis plus de deux ans.

"Japon et Chine, nous avons besoin l'un de l'autre. D'une certaine façon, nous sommes liés de manière in-

séparable", a déclaré M. Abe après sa première rencontre formelle avec le président chinois Xi Jinping, en marge du sommet de l'Apec.

Shinzo Abe a trouvé "regrettable" qu'aucun sommet sino-japonais n'ait pu être organisé durant cette longue période. Mais, a-t-il indiqué, "je pense que ma rencontre cette fois-ci avec

le président Xi est une étape majeure pour l'amélioration de nos relations bilatérales". La réunion annuelle de l'Asie-Pacifique a ainsi permis aux dirigeants de la Chine et du Japon de tenir de premiers entretiens au plus haut niveau depuis décembre 2011, ainsi que plusieurs mises en contact devant les caméras.

La Maison Blanche a sauvé mardi la rencontre, jugeant qu'elle représentait une occasion de "réduire les tensions" entre les deux pays.

Les relations entre Tokyo et Pékin se sont dégradées en raison principalement d'un différend territorial et de fortes dissensions portant sur l'Histoire.

## YÉMEN

## Washington adopte des sanctions financières contre l'ex-président Saleh

Les Etats-Unis ont adopté lundi des sanctions financières contre l'ancien président yéménite Ali Abdallah Saleh et deux chefs rebelles, accusés de compromettre "directement la paix et la stabilité au Yémen", a annoncé le Trésor américain dans un communiqué.

Ces sanctions sont prises en conjonction avec celles annoncées vendredi par l'ONU contre ces mêmes responsables à l'heure où le pays est plongé dans le chaos et l'instabilité politique.

À la tête du pays de 1990 à 2012, l'ancien chef d'Etat est accusé par Washington "d'être devenu l'un des premiers soutiens à la violence perpétrée par ceux qui sont affiliés au mouvement Houthis", indique le Trésor.

Celui qui a dirigé le Yémen pendant plus de vingt ans a été ajouté à la liste noire américaine en même temps que le chef de la rébellion chiite d'Ansarullah Abdel Malek Houthis et le chef rebelle Abdallah Yahya al-Hakim.

Washington les accuse d'être "engagés dans des actions qui menacent directement ou indirectement la paix, la sécurité et la stabilité du Yémen". Aux termes de ces sanctions, les avoirs de ces responsables aux Etats-Unis sont gelés. Il est interdit de faire des affaires avec eux et ils font l'objet d'interdictions de voyage.

En fin de semaine dernière, les rebelles chiites et le parti de l'ex-président Ali Abdallah Saleh ont rejeté le nouveau gouvernement yéménite, plongeant encore un peu plus dans le chaos ce pays, en proie à des violences meurtrières.

## NUCLÉAIRE

## Pas de progrès dans les négociations à Oman

Les négociations nucléaires entre l'Iran et les grandes puissances se sont terminées lundi soir à Oman sans avoir fait de progrès, a affirmé l'un des principaux négociateurs iraniens, qui s'est dit toutefois optimiste sur les chances d'un accord. "On ne peut pas encore parler de progrès dans les négociations, mais nous sommes optimistes pour parvenir à un accord d'ici la date butoir fixée au 24 novembre", a déclaré le vice-ministre des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, cité par l'agence Isna, à l'issue de deux jours de discussions entre les chefs des diplomates iraniens et américains sous l'égide de l'UE. Cet accord pourra être "soit global soit au moins d'un niveau général", a-t-il souligné, laissant entendre que des négociations techniques pour-

raient être prolongées au-delà du 24 novembre.

M. Araghchi a qualifié de "sérieuses, réelles et complexes" ces discussions entre le secrétaire d'Etat John Kerry et le ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif, qui se sont déroulées à huis clos dans un grand hôtel de Mascate.

Les négociations se sont concen-

trées sur deux points : la taille du futur programme d'enrichissement d'uranium de l'Iran ainsi que l'avenir du réacteur à eau lourde d'Arak et le site d'enrichissement de Fordo d'une part, et le calendrier pour la levée des sanctions internationales qui visent l'Iran d'autre part.

"Nous ne sommes pas arrivés à

trouver de solution définitive sur

ces points" et "il y a des propositions et des idées pour lesquelles les deux parties ont des inquiétudes et des objections", a admis M. Araghchi.

Les négociations se poursuivront mardi à Mascate par une réunion entre des hauts responsables politiques de l'Iran et du 5+1 (Royaume-Uni, Chine, France, Russie, Etats-Unis et Allemagne). Des rencontres bilatérales avec la Russie et la Chine, et un entretien avec les pays européens sont prévus. Une rencontre entre les représentants américains et iraniens est "possible", a-t-il ajouté.

Les deux parties devraient se retrouver à Vienne à partir du 18 novembre pour la dernière ligne droite de ces discussions qui mettraient, en cas de succès, un terme à plus de dix ans de crise diplomatique.

La présidente argentine, Cristina Kirchner a quitté dimanche l'hôpital de Buenos Aires où elle a été hospitalisée pendant une semaine pour une infection intestinale, ont annoncé les services de la présidence.

L'état de santé de Mme Kirchner qui suit un traitement aux antibiotiques, est "en constante amélioration", a précisé l'Unité médicale relevant de la présidence dans un communiqué, cité, lundi, par

les médias locaux. Mme Kirchner (61 ans) qui souffre d'une inflammation du côlon, doit observer un repos "strict" de dix jours, ajoute le communiqué.

En raison de son état de santé, la présidente argentine a dû annuler sa visite en Australie où elle devait prendre part les 15 et 16 novembre au sommet du G20. Elle sera représentée à cette rencontre par les ministres de l'Economie, Axel Kicillof et

des Relations extérieures, Hector Timerman.

Mme Kirchner, dont le second mandat à la tête de l'Argentine prendra fin en 2015, avait déjà observé en octobre 2013 un repos de 30 jours après l'opération qu'elle a subie pour enlever un hématome sous-dural près du cerveau, consécutif à un traumatisme crânien.

APS

**ARGENTINE**  
**La présidente argentine quitte l'hôpital après son hospitalisation**

## EVOLUTION DU CONFLIT EN IRAK

# Une nouvelle phase s'amorce

**L'armée irakienne a réussi à reprendre le contrôle des villes tenues par l'organisation autoproclamée "Etat islamique" (Daech), alors qu'une "nouvelle étape" est annoncée après l'adoption par les forces gouvernementales d'une nouvelle stratégie militaire et le doublement du contingent américain en Irak.**

Depuis le début du mois de novembre, l'armée irakienne revendique des avancées dans la guerre l'opposant à Daech. Elle est notamment parvenue à reprendre le contrôle de la ville pétrolière de Baïdji, et réussi à pénétrer dans le centre ville pour la première fois depuis le début de l'offensive visant à briser le siège de la raffinerie pétrolière voisine conquise par les éléments de l'organisation Daech.

Après des mois de siège et la mise en place d'une nouvelle stratégie de prise en tenaille le mois dernier, les forces irakiennes ont pénétré par le Sud et l'Ouest dans la ville de 200.000 habitants tenue par les insurgés. Les forces gouvernementales prennent ainsi le contrôle du quartier d'Al Tamim et de 40% du centre-ville, d'après les autorités militaires.

### Obama annonce une "nouvelle étape" en Irak

Barack Obama a annoncé dimanche qu'une "nouvelle étape" s'ouvrira en Irak où les Américains "ne veulent plus seulement stopper les jihadistes" mais "lancer une offensive" contre eux.

Pour le président américain, l'envoie annoncé vendredi de 1.500 conseillers militaires supplémentaires en Irak marque l'entrée dans une "nouvelle étape" contre Daech.

Cinquante soldats américains sont arrivés dans la province d'Al-Anbar, dans l'ouest de l'Irak, pour épauler l'armée irakienne dans sa lutte contre l'organisation autoproclamée EI, a indiqué le Pentagone en début de cette semaine. C'est la première fois que des troupes américaines sont déployées à Al-Anbar depuis que Washington a décidé d'envoyer des conseillers militaires en Irak.

Parmi ce contingent, certains soldats assurent la sécurité des experts qui mènent l'évaluation de la base aérienne située en plein désert irakien. Ces conseillers supplémentaires commenceront à arriver en Irak dans les prochaines semaines, selon un responsable du Pentagone.



Taires commenceront à arriver en Irak dans les prochaines semaines, selon un responsable du Pentagone.

Certains de ces conseillers militaires seront chargés de l'entraînement de 12 brigades irakiennes et aideront l'armée irakienne à planifier ses opérations, tandis que d'autres militaires seront déployés à travers tout le pays. Ces forces seront entraînées dans le nord, l'ouest et le sud de l'Irak, où les pays de la coalition internationale contre Daech "rejoindront le personnel américain" pour renforcer la capacité de l'armée irakienne.

### Engagement des pays voisins indispensable

L'implication des pays voisins est cruciale pour la stabilisation de l'Irak. Al-Anbar, à l'ouest de Bagdad, est située le long de la frontière avec la Jordanie, qui fait partie de la coalition luttant contre Daech en Irak et en Syrie.

Le souverain jordanien Abdallah II a rencontré le vice-président irakien Iyad Allawi pour discuter de la coordination entre les deux pays dans la lutte contre "les organisations terroristes". Par ailleurs, pour contrer l'offensive, lancée le 9 juin en Irak contre les groupes armés actifs dans ce pays, l'Iran a fourni des armes aux combattants kurdes et envoyé des conseillers militaires auprès des forces de Bagdad. "Face au terrorisme, il faut employer tous les moyens (...) l'Iran est prêt à mettre toutes ses capacités à la disposition de l'Irak", a déclaré le vice-président

iranien, Es-Hagh Jahanguiri lors d'une précédente rencontre qui l'a réuni avec Nouri Al-Maliki, ancien premier ministre irakien. Le président irakien, Fouad Massoum, devait dans ce sillage effectuer mardi une visite en Arabie saoudite pour remettre les relations entre les deux pays sur les rails.

### Mort d'El-Baghdadi: le Pentagone dit ne pas pouvoir confirmer

Le Pentagone (ministère de la Défense américain) a dit ne pas pouvoir confirmer des informations selon lesquelles le chef autoproclamé de l'organisation Daech Abou Bakr al-Baghdadi serait mort dans un raid aérien en Irak mais a suggéré que d'autres dirigeants d'un rang inférieur dans l'organisation ont pu être touchés. Des rumeurs et d'informations contradictoires circulaient selon lesquelles al-Baghdadi, aurait été blessé, voire tué, dans des raids de la coalition ayant visé vendredi dernier des dirigeants de l'organisation.

"Il y a clairement de nombreuses informations contradictoires sur le sort de Baghdadi. Mais le plus important selon nous est que nous ne pouvons simplement pas confirmer son état actuel", a déclaré un porte-parole du Pentagone, le colonel Steven Warren. Le Pentagone a souligné que les frappes aériennes de vendredi avaient visé un rassemblement de dirigeants de l'EI dans la ville de Mossoul, dans le nord de l'Irak, entraînant les rumeurs sur la mort de Baghdadi. Les responsables américains sont actuellement en train d'examiner toutes les informations en leur possession mais le colonel Warren a suggéré qu'en fait ce sont "des responsables d'un rang inférieur sur le plan tactique" qui ont pu être touchés.

"Il s'agissait d'un convoi de dix véhicules qui, nous avons de bonnes raisons de le croire, transportaient peut-être des chefs de guerre", a expliqué Steven Warren.

La mort de Baghdadi signifierait une victoire majeure pour la coalition internationale menée par les Etats-Unis, qui a lancé en août une campagne de frappes aériennes pour repousser les extrémistes de Daech. Ceux-ci ont saisi de larges pans de territoires en Irak et en Syrie.

Baghdadi, qui a proclamé fin juin un "califat" sur les vastes régions conquises en Irak et Syrie, est l'un des deux hommes les plus recherchés par Washington, qui offre dix millions de dollars pour sa capture.

APS

## PUBLICITÉ

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:05	Gaspard et Lisa	11:15	Expression directe
06:20	Franklin	11:20	Consomag
06:30	TFou	11:25	Météo
08:30	Téléshopping samedi	11:30	La voix est libre
10:15	L'affiche de la semaine	12:00	Journal régional
10:30	Nos chers voisins	12:25	Journal national
11:00	Tous ensemble	12:55	30 millions d'amis
11:55	Petits plats en équilibre	13:25	Les grands du rire
12:00	Les douze coups de midi	15:00	En course sur France 3
12:50	L'affiche du jour	15:25	14-18, au-delà de la guerre
13:00	Journal	16:45	Expression directe
13:40	Petits plats en équilibre	16:50	Harry
13:45	Météo	17:25	Un livre, un jour
13:55	Joséphine, ange gardien	17:30	Slam
15:35	Nos chers voisins	18:10	Questions pour un champion
17:00	Quatre mariages pour une lune de miel	19:00	19/20 : Journal régional
18:00	Bienvenue chez nous	19:18	19/20 : Edition locale
19:00	Money Drop	19:30	19/20 : Journal national
19:55	Météo	19:58	Météo
20:00	Journal	20:00	Tout le sport
20:30	Tirage du Loto	20:15	Météo régionale
20:35	Météo	20:20	Plus belle la vie
20:40	Nos chers voisins	20:42	Beau travail
20:50	C'est Canteloup	20:45	Les carnets de Julie
20:55	Esprits criminels	22:50	Météo
21:45	Esprits criminels	22:53	Parlons passion
22:40	Esprits criminels	22:55	Grand Soir 3
23:25	Arrow	23:45	La Favorite

**CANAL+**

06:05	Coeur Océan	06:30	The Big Bang Theory
06:30	Coeur Océan	06:50	The Big Bang Theory
06:55	Journal	07:10	Les Guignols de l'info
07:00	Télématin	07:20	Zapping
10:00	Thé ou café	07:25	Le petit Journal
10:50	Motus	07:55	Habillé(e)s pour 30 ans
11:20	Les Z'amours	09:30	Il était temps
11:55	Tout le monde veut prendre sa place	11:25	Album de la semaine
12:40	Point route	11:55	Importantissime, les coulisses de l'émission
12:50	Météo 2	12:00	La météo
13:00	Journal	12:05	Le petit journal de la semaine
13:20	13h15, le samedi...	12:40	Bref
13:50	Météo 2	12:45	Le tube
13:55	Des droits pour grandir	13:45	L'effet papillon
14:00	Mon Envoyé spécial	14:05	Gravity
14:45	Faites entrer l'accusé	15:30	10 Minutes in America
15:45	Comment ça va bien !	16:25	Je fais le mort
17:05	Dans la peau d'un chef	18:10	Bref
18:00	Face à la bande	18:15	Le Before du grand journal
18:55	N'oubliez pas les paroles	18:45	Le JT
19:25	N'oubliez pas les paroles	19:05	Le grand journal
19:55	Météo 2	20:00	Le grand journal, la suite
20:00	Journal	20:25	Le petit journal
20:40	Parents mode d'emploi	20:53	A propos du film
20:42	Beau travail	20:55	Les garçons et Guillaume, à table !
20:43	Alcaline l'instant	22:20	Les bonus de Guillaume
20:44	Météo 2	22:22	Les bonus de Guillaume
20:50	Rouge sang	22:25	Les bonus de Guillaume
22:20	Image du jour : Rugby test match	22:27	Les bonus de Guillaume
22:30	Un soir à la Tour Eiffel	22:30	La collection

**M**

06:00	EuroNews	06:00	M6 Music
06:35	Viva Piñata	08:15	M6 boutique
06:46	Les Podcats	10:30	Cinésix
07:01	Les Tortues Ninja	10:40	Les reines du shopping, l'intégrale
07:27	Les Tortues Ninja	12:40	Météo
07:54	Super 4	12:45	Le 12.45
08:06	Super 4	13:05	Scènes de ménages
08:22	Scooby-Doo s	13:55	Il n'est jamais trop tard
09:41	Titeuf	16:20	Vol 732 : terreur en plein ciel
09:48	Titeuf	17:25	Les reines du shopping
10:01	Les lapins crétins : invasion	18:30	Objectif Top chef
10:14	invasion	19:40	Météo
10:26	invasion	19:45	Le 19.45
10:32	invasion	20:10	Scènes de ménages
10:39	invasion	20:50	Rising Star
10:50	LoliRock	23:00	Rising Star, de l'autre côté du mur
11:13	C'est bon !		

**TÉLÉ**

## La sélection

20h55

## ESPRITS CRIMINELS (SÉRIE TV)

20h55 (50 mn) Les racines de la haine  
Saison 9 - Episode 9 sur 2421h45 (55 mn) Contrainte et forcée  
Saison 6 - Episode 2 sur 24

22h40 (45 mn) Ainsi font, font, font...

Saison 8 - Episode 10 sur 24

David Rossi et son équipe sont chargés d'enquêter sur une série d'horribles meurtres rituels perpétrés en Arizona, selon un schéma très précis.

**2**

20h45

## ROUGE SANG : LES BANDES-ANNONCES

Genre : Téléspectacle  
Pays : France  
Date de sortie : 2014 | Durée : 1h30  
Réalisé par : Xavier Durringer  
Avec : Sandrine Bonnaire - Bernard Le Coq  
Voir le casting complet de Rouge sang  
Tous publics

**3**

20h45

## LES CARNETS DE JULIE



Julie commence son périple à Ambleteuse puis se rend sur le territoire de l'Audomarois et son marais. Elle découvre le bassin minier, le pays des sept vallées et ses jardins, le montois et le boulonnais avant de revenir dans le plus grand marais de France à Saint-Omer où l'attend un banquet. Julie part à la rencontre de producteurs, restaurateurs et d'artisans locaux qui livrent leurs recettes ainsi que leur savoir-faire. Trois mets sont proposés : le Christmas pudding de Martine, le lapin en gelée de François Morteux et la pizza au chou-fleur de Julie.

**CANAL+**

20h55

## LES GARÇONS ET GUILLAUME, À TABLE !



Alors qu'il se démaquille dans la loge du théâtre, Guillaume se remémore les souvenirs de son adolescence passée auprès d'une mère aimante, à la fois élégante et vulgaire. Son attitude efféminée lui a toujours valu d'être considéré par tout le monde comme la fille que sa mère n'a jamais eue. La preuve : lorsque sa mère bataille le rappel du dîner le soir, elle crie : «Les garçons et Guillaume, à table !». Entre Guillaume et sa mère, à qui il aime-rait tant ressembler, le malentendu est total. Et ce ne sont pas ses mésaventures en pension et ses habitudes vestimentaires, qui font froncer les sourcils de son père.

**M**

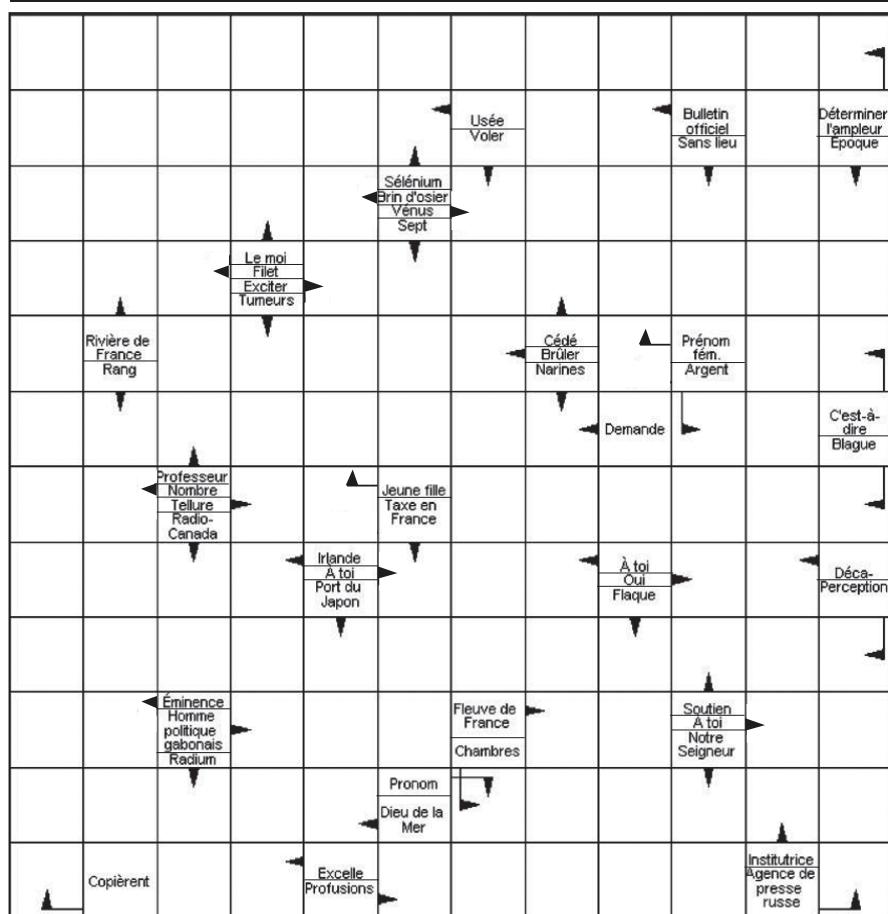
20h50

## LE MEILLEUR PÂTISSIER - LA MERINGUE

Les six pâtissiers amateurs encore en compétition commencent par revisiter l'omelette norvégienne, ce fameux dessert glacé, froid à l'intérieur et chaud à l'extérieur. Ils devront y apporter une touche de modernité tout en conservant ses fondamentaux : la glace, le biscuit et la meringue. Pour l'épreuve technique, Mercotte leur impose la préparation de six exemplaires d'une brioche polonaise. Composée de pâte à brioche, d'une crème pâtissière aux fruits confits, aromatisée au rhum, et recouverte de meringue italienne, cette gourmandise devra être réalisée sans moule.



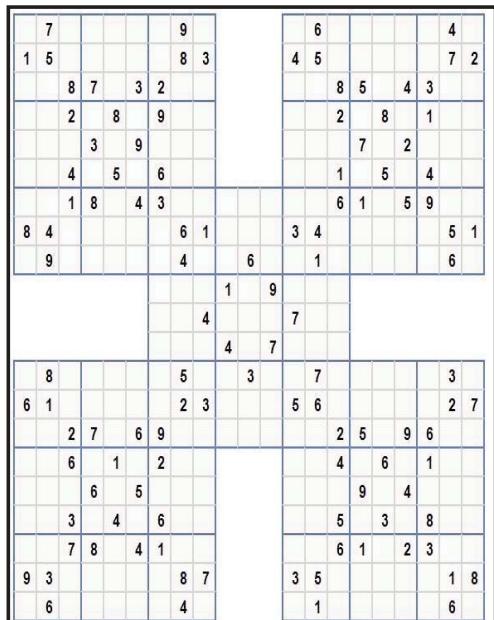
## Mots fléchés n°773



## Samouraï-Sudoku n°773

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°773

## ► Horizontalement:

1. Constitué de cinq sons
2. Enlève la cime - Prêtre et apologiste espagnol
3. Pillage d'une ville - Ensemble des règles et des habitudes fixées par la tradition
4. Tremblements de la voix - Lanthane
5. Italie - Argent - Grade
6. Chargea de lest - Soutient les fils
7. Article espagnol -

## ► Verticalement:

1. Qui dégage une odeur infecte
2. Démantibuler - Curie
3. Ch. 1. du dép. des Alpes-Maritimes - Sommet calcaire dominant Toulon
4. Thalium - Houx d'Amérique du Sud - Mille-pattes
5. Excès d'air dans l'estomac
6. Commune de l'Ardèche - Chirurgien français (1830-1898)
7. Audace, effronterie - Qui éprouve ou manifeste de l'émotion
8. Pronom personnel - Métal précieux - Infinitif
9. Colère - Marcher au ralenti
10. Port d'Algérie - Roula autour d'elle-même
11. Coutumes - Énergie - Euphorium
12. Triple voyelle - Voie publique - Monceau

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

## 7 erreurs



## Proverbes

Un peuple sans culture, c'est un homme sans parole.

## Proverbe algérien

Il a changé de clan, pour une bouchée de pain.

## Proverbe berbère

La cupidité est un éternel esclavage.

## proverbe arabe

Lorsque Dieu veut nous punir, Il exauce nos prières

## Proverbe français

## C'est arrivé un 12 Novembre

954 : sacre du roi des Francs Lothaire.

1890 : « toast d'Alger ».

1920 : traité de Rapallo.

1927 : exclusion de Léon Trotski du Parti communiste de l'Union soviétique..

1956 : admission de la Tunisie à l'ONU.

1964 : avènement du grand-duc Jean de Luxembourg.

1975 : admission des Comores à l'ONU.

1990 : intronisation de l'empereur du Japon Akihito.

## Célébrations :

Journée mondiale de la pneumonie.

Azerbaïdjan : Journée de la Constitution adoptée en 1995.

Taiwan : Journée anniversaire de Sun Yat-sen.

## VOLLEYBALL

## La Fédération organise un stage de formation pour techniciens à Sétif

La Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) organise les 17 et 18 novembre courant à Sétif, un stage de formation pour les techniciens appartenant aux clubs de divisions supérieures aspirant à obtenir une licence de Manager/entraîneur.

Les clubs disposant uniquement d'une équipe masculine auront la possibilité d'engager deux entraîneurs, tandis que les clubs possédant, en sus des garçons, une équipe féminine, peuvent faire participer jusqu'à quatre entraîneurs (deux pour chaque sexe). La prise en charge sera assurée, de manière complète, pour tous ces entraîneurs, aussi bien en matière de restauration que d'hébergement. Dans le cas où un ou plusieurs clubs souhaitent faire participer un plus grand nombre d'entraîneurs, les frais du stage seront à leur charge. "Ces entraîneurs doivent remplir aussi toutes les conditions fixées dans le cahier des charges, pour être acceptés", a encore précisé l'instance fédérale.

LES 17 ET 18 NOVEMBRE

## Séminaire au profit des entraîneurs

«Nous avons le plaisir d' informer l'ensemble des clubs des divisions supérieures de la tenue du stage de formation (séminaire) au profit des entraîneurs, qui se tiendra le 17 et 18 novembre 2014 dans la wilaya de Sétif, conformément aux dispositions du cahier des charges de la FAVB.

Les participants à ce stage seront pris en charge en matière d'hébergement et restauration par la fédération. Le nombre des participants est fixé à deux entraîneurs par club.

Les clubs ayant la catégorie féminine et masculine participeront avec quatre entraîneurs (2 pour chaque sexe).

Les clubs désirant faire participer d'autres entraîneurs, remplies les conditions fixées dans le cahier des charges, peuvent le faire mais sans prise en charge.

La présence des entraîneurs est obligatoire et validera ainsi la licence de Manager/entraîneur.

## JEUX MÉDITERRANÉENS 2021

## Tahmi : «Le dossier d'Oran est finalisé et nous serons prêts à tous les niveaux»

**Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, a assuré lundi à Alger, que la ville d'Oran sera prête pour accueillir les Jeux Méditerranéens de 2021, vu que la ville possède déjà toutes les infrastructures nécessaires à la réussite de la compétition.**

«Le dossier de candidature est finalisé et nous serons prêts à accueillir les JM-2021 à tous les niveaux», a déclaré le ministre des Sports lors du Forum de la Radio nationale.

Oran sera dotée d'un complexe olympique dont les travaux seront finalisés en 2016, ajouté à un complexe aquatique composé de trois bassins : bassin olympique, bassin de plongeon et bassin de water-polo. Les travaux pour une salle omnisport d'une capacité de 6000 spec-

tateurs débuteront incessamment», a précisé Tahmi. Le ministre des Sports a également fait savoir qu'une commission du comité international des Jeux méditerranéens visitera l'Algérie en février prochain afin de vérifier l'état d'avancement des travaux.

Selon Tahmi, les JM-2021 constituent une opportunité pour les Fédérations nationales de faire briller leur athlètes sur la scène internationale. D'autre part, le premier responsable du sport algérien a indiqué que le projet de construction de la Maison des Fédérations est en passe d'être finalisé par un bureau d'étude et que les travaux débuteront en juin 2015. «Le projet sera opérationnel après un an et demi de travaux», a assuré le ministre des Sports.



## AIBA PRO BOXING (2E TOURNOI DE PRÉ CLASSEMENT

## Les pugilistes algériens en préparation à l'étranger

Les trois boxeurs algériens engagés dans la première édition de l'APB (AIBA pro boxing) se préparent à l'étranger, en prévision du deuxième tournoi de la première phase «pré classement», prévu du 21 au 29 novembre dans différentes villes du monde. Sous la houlette de l'entraîneur El Hadi Djellab, Mohamed Flissi (52kg) et Abdelkader Chadi (64kg) effectuent du 6 au 22 novembre un stage de préparation à Cuba, en prévision de leurs deuxièmes combats dans cette nouvelle compétition professionnelle, prévus à Novosibirsk en Russie.



Kazakh, Ilyas Suleimenov, l'un des favoris de sa poule.

Auteur de «la plus grande surprise», selon l'AIBA, lors de la première journée de compétition dans la catégorie (64 kg), Abdelkader Chadi qui a surclassé le N 2 de sa catégorie, le Lituanien, Evaldas Petrauskas, médaillé de bronze aux jeux olympiques de Londres en 2012, affrontera le 29 novembre le Mexicain Romero Marin Juan Pablo, champion du monde WSB 2012. Chadi

avait déjà battu ce Mexicain, la saison passée à Blida, dans le cadre de la WSB. De son côté, Chouaib Bouloudinat (91 kg), battu en extérieur lors de son premier match disputé en Italie, face au Russe Aleksei Egorov, champion d'Europe 2013, se prépare du 7 au 17 novembre, sous la houlette de ses entraîneurs, Belmili Abdelbaki et Hamraoui Salem à Paris (France), en prévision de son prochain combat, prévu le 29 novembre en Italie. Le représentant algérien croisera les gants avec l'Ukrainien Roman Golovashchenko qui avait perdu par KO technique son premier combat face à l'Italien Clemente Russo, le favori N. 1 de cette catégorie. L'Algérie est présente dans cette compétition qui a débuté le 3 octobre dernier et qui se tient dans différentes villes du monde, avec cinq de ses meilleurs boxeurs retenus officiellement par

l'instance internationale dans le cadre de l'APB. Il s'agit de Mohamed Flissi (52kg), Abdelkader Chadi (64 kg), Nawfel Ouatah (+91 kg) et Abdelhafid Benchabla (81 kg). Ce dernier a déclaré forfait pour ce rendez-vous, en raison d'une blessure contractée suite à un accident de voiture.

L'APB sera, à l'instar de la WSB, qualificative aux jeux Olympiques de Rio de Janeiro en 2016. 20 places seront réservées pour le rendez-vous brésilien, soit les finalistes de chaque catégorie de poids. Cette compétition comprend trois phases, la première «pré classement» se joue en deux tournois (24 octobre au 1 novembre et 21 au 29 novembre), la deuxième : «classement» est prévue du 12 au 20 décembre. En revanche, la troisième phase, programmée du 23 au 31 janvier, sera consacrée pour les combats du tournoi final.

## MONDIAUX-2014 FÉMININS DE BOXE

## 6 Algériennes au rendez-vous de Jeju (Corée du Sud)

L'Algérie sera représentée par six pugilistes aux championnats du Monde-2014 de boxe (dames), prévus du 13 au 25 novembre à Jeju en Corée du Sud, a-t-on appris mardi auprès de la direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de boxe (FAB). En prévision de ce rendez-vous mondial, la sélection nationale féminine effectue depuis le 30 octobre dernier à Alger un stage de préparation, sous la houlette des entraîneurs nationaux, Khaled Harima et Bennour Slimane. La délégation algérienne s'envolera mercredi (16h00) pour la Corée du Sud. Pour cette compétition

mondiale, le staff technique a jeté son dévolu sur des boxeuses jeunes, avec une moyenne d'âge de 22 ans. Il s'agit de Souhila Bouchené (48 kg), Roumaissa Boualem (51 kg), Naouel Hallou (54 kg), l'expérimentée Manel Meharzi (57 kg), Iham Mekhaldi (60 kg) et Rania Messalaoui (64 kg), établie à l'étranger. Le congrès de l'AIBA se tiendra les 13 et 14 novembre, en marge de ces championnats du Monde à Jeju. Le président de la Fédération algérienne de boxe, Nabil Saadi, est candidat au Comité exécutif de l'AIBA.

APS

## S o l u t i o n

## Sudoku N°772

8	2	4	3	9	1	6	7	5
3	5	6	8	2	7	9	1	4
1	9	7	5	6	4	3	8	2
5	7	1	6	8	2	4	9	3
6	3	9	4	7	5	1	2	8
2	4	8	9	1	3	5	6	7
7	1	3	2	5	9	8	4	6
9	8	5	7	4	6	2	3	1
4	6	2	1	3	8	7	5	9

6	2	3	1	8	5	9	4	7
7	5	4	3	2	9	1	8	6
1	8	9	7	4	6	2	3	5
3	9	5	4	6	2	7	1	8
4	1	7	5	3	8	6	2	9
8	6	2	9	7	1	3	5	4
9	3	1	6	5	4	8	7	2
5	7	8	2	9	3	4	6	1
2	4	6	8	1	7	5	9	3

5	9	7	1	2	8	4	6	3
1	6	4	5	3	7	8	2	9
3	2	8	6	4	9	1	5	7
5	7	9	2	1	6	8	4	3
6	1	3	4	8	7	5	2	9
7	4	2	5	6	3	9	8	1
9	8	5	1	4	3	7	6	2
4	3	1	6	8	2	9	5	7
2	7	6	8	9	1	3	4	5

## Mots Croisés N°772

CINTEGABELLE  
OTARIE■OSIER  
MAGISTER■ERG  
PIECETTES■NO  
LP■ONEREUSES  
AU■TARISSE■T  
I■BEC■V■PRIE  
SPATH■IMITER  
AILS■VENCE■O  
NEE■TIR■I■CL  
CUZCO■ERODE■  
EXERCES■NASE

## Mots Fléchés N°772

SAINTLAURENT  
CISEAUX■BRAI  
LEONINES■ETE  
E■DELERUE■AR  
ROY■LEAN■ETC  
ERNEE■IN■NOE  
NIAT■U■AVRIL  
CYMAISE■AIRE  
HAI■BANC■CET  
Y■QUE■LOCHS■  
MOURAIT■IA  
EZE■ETAYERAS

## LICENCE CAF (B)

# La DTN lance 2 stages de formation du 22 au 27 novembre

La Direction technique nationale de la Fédération algérienne de football (DTN / FAF) organise à partir du 22 novembre courant deux stages de «régularisation» à l'intention des candidats souhaitant obtenir une licence d'entraîneur, catégorie CAF (B). La première session, d'une durée de cinq jours, a été programmée du 22 au 26 novembre à l'hôtel 5-Juillet (Alger), tandis que la 2e session débutera dès le lendemain, 27 novembre, au même endroit, a indiqué la FAF mardi sur son site officiel. Les candidats ayant déjà confirmé leur inscription auprès de la DTN à travers la présentation de leurs diplômes originaux, authentifiés par le ministère des



Sports, ainsi que des copies légalisées de chaque diplôme, devront s'acquitter, également, d'une somme de 30.000 DA, représentant les frais d'hébergement, de restauration et du matériel pédagogique.

Les candidats à ces stages de «régularisation» pour l'obtention d'une licence CAF (B) doivent disposer d'un des diplômes suivants : 3e Dégrés, Technicien supérieur en Sport ou d'un CS en sport. La Direction technique nationale de la Fédération algérienne de football lance, en parallèle, d'autres stages de formation, de recyclage et d'équivalence, à l'intention de diverses catégories de candidats.

## LIGUE 2 / CA BATNA

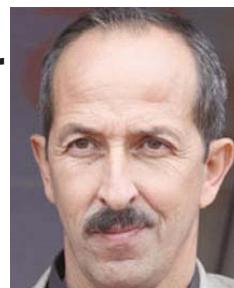
## Aziz Abbes nouvel entraîneur

Le technicien Aziz Abbes est devenu le nouvel entraîneur du CA Batna (Ligue 2 algérienne de football), en remplacement de l'Irakien Ameur Djamil, dont le contrat a été résilié, a appris l'APS mardi auprès de la direction du club des Aurès. Aziz Abbes avait notamment exercé son

métier du côté de l'Est du pays, avec notamment les formations du CA Bordj Bou Arréridj, du CRB Ain Fekroun et du DRB Tadjenane.

Le départ d'Ameur Djamil est intervenu trois jours après la défaite concédée à domicile face au nouveau promu, le DRB Tadjenane

(0-1), dans le cadre de la 11e journée du championnat. Le CAB se morfond actuellement dans le bas du classement de la Ligue 2, avec une peu reluisante 13e place (13 points). Lors de la prochaine journée, les Batnées effectueront un déplacement périlleux à Médéa.



## WA TLEMCEN Yahla : «Je suis revenu avec l'intention de réorganiser le club»



Le nouveau président du WA Tlemcen (Ligue 2 algérienne de football), Abdelkrim Yahla, a indiqué mardi que son retour aux affaires du club était dicté par le souci de le réorganiser, tout en visant les premiers rôles en championnat.

«J'ai décidé de revenir à la présidence avec l'objectif de réorganiser le club et lui donner un nouveau souffle. L'équipe est composée de jeunes joueurs qui a besoin d'être renforcée au mercato d'hiver. Nous ne sommes pas loin du podium et je pense qu'on aura une belle carte à jouer», a affirmé à l'APS le président revenant du WAT.

Abdelkrim Yahla a succédé lundi à Ahmed Slimani, à l'issue de l'assemblée générale élective. «Je ne suis pas resté insensible à l'appel du club. J'ai décidé de revenir à la présidence pour servir le WAT et lui permettre d'amorcer un nouveau départ», a-t-il ajouté.

S'agissant de la question pertinente du nouvel entraîneur, poste vacant depuis le départ de Lakhdi Belloumi, Yahla a souligné qu'il comptait «engager un entraîneur de renom qui aura la mission de jouer les premiers rôles». «J'ai contacté plusieurs entraîneurs d'envergure à l'image de Noureddine Saâdi, Meziane Ighil et Boualem Charef. Le premier nommé a fini par décliner l'offre pour des raisons personnelles, alors que la piste des deux autres est toujours d'actualité. Je dois me déplacer à Alger pour finaliser ce dossier», a-t-il conclu. Le WAT, qui reste sur une victoire à domicile face à l'Olympique Médéa (1-0), occupe la 8e place au classement de la Ligue 2 avec 15 points, à quatre longueurs de la 3e place, dernier accès au championnat.

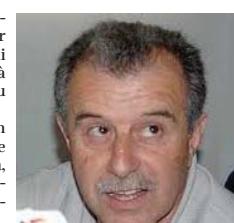
## JSM BÉJAIA

## La direction veut résilier le contrat de l'entraîneur Ali Fergani à l'amiable

La direction de la JSM Béjaïa (Ligue 2 algérienne de football) compte se réunir jeudi avec l'entraîneur Ali Fergani pour lui proposer la résiliation de son contrat à l'amiable, a appris l'APS lundi auprès du club.

Fergani, qui se trouve actuellement en France, profitant de la trêve qu'observe le championnat, est attendu mercredi à Béjaïa, où il aura à rencontrer le lendemain ses dirigeants pour essayer de trouver un compromis.

La direction du club campe sur sa position de se séparer des services de l'ancien capitaine de l'équipe nationale des années 1980, au moment où l'intéressé refuse de démissionner, précise la même source. Ali Fergani a rejoignit le club de Yemna Gouraya durant l'intersaison. Après un bon début de saison, l'équipe a vu ses résultats se détériorer, ce qui a relégué la JSMB à la 3e place au classement de la Ligue 2 avec 19 points. Le nom de l'ancien entraîneur de l'équipe, Djamel Menad, a été évoqué dans l'entourage du club, mais l'ancien buteur des Verts n'est pas ému par l'idée de travailler en Ligue 2.



## OLYMPIQUE LYONNAIS Peu titularisé, Ghezzal demande à partir

Le milieu de terrain de l'Olympique Lyonnais, Rachid Ghezzal, qui tarde à se faire une place parmi le onze titulaire des Gones, a décidé de changer d'air à l'ouverture du mercato hivernal, avec l'espérance de rejoindre un club où il aura la chance de jouer plus souvent. «Je compte discuter incessamment avec les dirigeants pour envisager un prêt cet hiver. L'idée me taraude sérieusement, car j'ai vraiment besoin de retrouver du temps de jeu» a expliqué le joueur de 22 ans, dans une déclaration au journal Le progrès. Rachid Ghezzal, frère cadet de l'ex-international algérien, Abdelkader, a reconnu être conscient que l'OL fait partie des rares grands clubs à compter sur les jeunes du cru et à leur donner une vraie chance en professionnel, mais il considère que, dans son cas, la conjoncture actuelle ne le permet pas. «L'équipe tourne bien en ce moment et les résultats suivent. Ce genre de situations ne favorise pas trop le changement, car on ne chamboule pas un groupe qui gagne. Les éléments ayant déjà gagné leur place sont tranquilles, pour ce qui est des autres, ils devront se contenter de jouer quelques minutes, tout au plus». Ghezzal a précisé, cependant, que son intention n'est pas de quitter l'OL de manière définitive, mais juste pour une courte durée, qui lui permettra de gagner en temps de jeu et de revenir plus fort qu'avant. Pour le moment, aucune information n'a filtré concernant la future destination de Ghezzal ou sur le montant que compte exiger le président Jean-Michel Aulas pour le prêter.

## LIGUE 1/CSC

## «Le futur entraîneur sera un étranger»

Le futur entraîneur du CS Constantine (Ligue 1 algérienne de football), qui succédera au Franco-Italien Diego Garzitto, «sera un étranger», a indiqué mardi le manager général du club, Tarek Arama. «Le futur entraîneur de l'équipe sera un technicien étranger qui a fait ses preuves. Pour le moment, nous sommes au stade des négociations, en principe ce dossier sera finalisé au cours de la semaine», a affirmé à l'APS le responsable constantinois.

Le club avait songé auparavant à la piste locale, représentée par Meziane Ighil ou Djamel Menad, avant de changer de position. «Nous avons songé à Ighil et Menad, mais pour des raisons personnelles, leur venue à Constantine n'est plus d'actualité», a déclaré de son côté le directeur général du CSC, Omar Bentobal.

La direction du club a décidé de se séparer des services de Diego Garzitto suite aux derniers mauvais résultats concédés par le club de «Cirta», qui reste sur quatre matchs sans victoire. «Pas plus tard que lundi soir, nous avons officialisé la résiliation du contrat de Garzitto. Le club s'est engagé à lui verser cinq mois et demi de salaire», a ajouté Arama. Le CSC, qui a occupé la première place du classement au cours des premières journées, enchaîne les contre-performances depuis quatre journées. Il a désormais reculé à la 4e place avec 15 points, distancé de quatre unités par le nouveau leader, l'USM El Harrach. Cette baisse de forme a coûté sa place à l'entraîneur Garzitto, désigné par Bentobal comme étant «le principal responsable» de cette situation.

## CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS (GR. CENTRE-OUEST)

## Match perdu par pénalité pour l'AHM Hassi Messaoud

L'AHM Hassi Messaoud a perdu par pénalité son match face au CR Beni Thour comptant pour la 7e journée du championnat d'Algérie inter-régions de football (groupe Centre-Ouest), en raison de l'absence d'un médecin pour l'équipe», a annoncé la Ligue inter-régions (LIRF).

«Attendu que le club local n'a pas présenté de médecin avant la rencontre malgré le laps de temps accordé par l'arbitre. (La commission de discipline décide) match perdu par pénalité au AHM pour en attribuer le gain au CRBT qui compte trois points et un score de (3-0) plus une amende de 25.000 DA», a indiqué la LIRF. La même instance a précisé que cette décision intervient en application de l'article 65 des règlements généraux stipulant que «le club qui reçoit doit obligatoirement s'assurer de la présence d'un médecin et d'une ambulance pour toute rencontre de football». Le CR Beni Thour consolide ainsi sa place de leader avec 22 points au compteur après la 8e journée, alors que l'AHM Hassi Messaoud (11 pts) reste scotché à la 5e position qu'il partage avec le CRB Boukadir, l'IRB Ain El H'djar, l'ESB Dahmouni et le FCB Frenda.

## Voici le classement actualisé:

Classement	Pts	J
1. CR Beni' Tour	22	8
2. CRB Ain Oussera	18	8
3. SC Ain Deffa	12	8
--. ARB Ghrib	12	8
5. AHMH Messaoud	11	8
--. CRB Boukadir	11	8
--. IRB Ain El H'djar	11	8
--. ESB Dahmouni	11	8
--. FCB Frenda	11	8
10. ORB Oued Fodda	10	8
11. IB Mouzaïa	9	8
12. WAB Tissemsilt	8	8
--. USB Tissemsilt	8	8
--. Hydra AC	8	8
--. MBH Messaoud	8	8
16. IR Ouled Nail	7	8
		APS

CONFÉRENCE DE PRESSE DU SÉLECTIONNEUR DES VERTS CHRISTIAN GOURCUFF

# «Djabou remplacé par Chenihi et on doit gagner nos deux prochains matchs»

Saïd Ben

La conférence de presse du sélectionneur des Verts en marge du stage de l'équipe nationale algérienne pour les deux prochains matchs contre l'Ethiopie samedi et contre le Mali à Bamako le 19 novembre se résume au fait que Gourcuff veut gagner les deux matchs au moment où il enregistre la blessure de Djabou aux adducteurs ce qui l'a contraint de faire appel au milieu de terrain du MC El Eulma Chenihi.

En fait, il s'agit de la première convocation de Chenihi, qui a brillé en ce début de saison avec "Babiyia". Il est aussi le seul joueur de champ retenu dans la liste des 23 établie par l'entraîneur national et qui comporte deux gardiens de but du championnat de Mobilis-Ligue 1 : Azzedine Doukha (JS Kabylie) et Mohamed Larime Zemamouche, alors que les autres jouent dans des championnats étrangers. Chenihi a participé au précédent stage de la sélection algérienne des joueurs locaux qui dirige aussi Gourcuff. C'est donc une sorte de promotion que connaît le joueur d'El Eulma pour le remplacer.

Au sujet de l'effectif et donc du choix des joueurs, le sélectionneur des Verts annonce que « Djabou est blessé aux adducteurs et j'ai donc appelé Chenihi d'El Eulma pour le remplacer ».

D'autre part, s'agissant de Boudebouz Gourcuff indique qu'il n'est pas exclu, mais que je le laisse, car son club est en difficulté.

Pour Belfodil je lui a parlé, il n'est pas au mieux. Lors du premier match il était bien après il a été moins bien au Malawi. Evitant l'axe central de la défense, il déclare que je ne prospecte pas particulièrement, on a ce qu'il faut pour le moment avant de confirmer que « Oui j'ai vu Benlamri et Chaffai avec les A', mais les A' est



un autre palier ». De plus, il ajoute que « Je préférerais que Medjani joue en défense à Trabzonspor mais je n'y peux rien... Pour moi il est plus défenseur mais bon... ».

Le résultat de Mostefa n'est pas définitive, il vient à peine de reprendre », avoue-t-il.

D'autre part, il insiste en se déclarant « plus inquiet pour ceux qui jouent peu comme Guedioura » avant de noter qu'il a parlé à Adlène Guedioura, et il devait se faire prêter, mais bon, il a besoin de trouver du temps », remarque-t-il.

D'autre part, Gourcuff indique que « Bougherra est dans la liste mais je n'ai pas encore l'équipe entrante en tête ».

Concernant Cadamuro, il constate qu'il « joue régulièrement mais au poste d'arrière-gauche je ne pense pas l'utiliser à ce poste ». Sur le plan offensif, Gourcuff, estime également que « la paire Brahimi-Slimani est très complémentaire. Souadni recharge un peu à jouer sur les côtes ». Pour « Mohamed Ziti je l'ai vu avec les A', c'est pour ça que je l'ai pris ».

Parlant des joueurs de l'ES Sétif, qui vient d'être couronnée championne d'Afrique,

le sélectionneur des Verts indique qu' « Il y a de très bons joueurs à Sétif mais la sélection c'est autre chose, peut-être que certains nous rejoindront ».

Parlant des deux prochains matchs des Verts, le sélectionneur Gourcuff annonce que l'objectif sera de les gagner tous les deux. Il n'y aura guère place à la démolition, même si notre but est déjà atteint en assurant précocement notre qualification. Maintenant que nous avons assuré notre qualification, nous espérons améliorer davantage notre manière de jouer. Déjà, j'ai noté un sensible progrès dans ce registre lors du précédent match contre le Malawi (victoire 3-0). Les deux prochains rendez-vous devraient être ceux de la confirmation », a-t-il ajouté.

Pour l'équipe éthiopienne, il constate que ses joueurs « seront difficiles à manœuvrer sur terrain synthétique mais je connais ce type de terrain à Lorient. En tous les cas, je veux garder une ossature de l'équipe de 2014 et on jouera notre jeu habituel, c'est ma philosophie. Il est vrai, poursuit Gourcuff, que « physiquement en septembre

c'était critique mais là normalement les joueurs sont à leur meilleur niveau, pas de soucis ».

Et de conclure que « dans le football on n'a jamais de temps mais je veux améliorer la qualité du jeu »

Quant au cas du joueur Fekir, le sélectionneur des Verts réitère son ancienne déclaration : « Je l'ai rencontré en août, la balle est désormais dans son camp, c'est un choix personnel, la situation est difficile ».

Gourcuff est très content de constater que les joueurs se sont bien adaptés au système de jeu qu'il a voulu promouvoir, en optant pour le 4-4-2, estimant que les coéquipiers de Yacine Brahimi « ont bien assimilé cette stratégie ».

Évoquant son prochain adversaire, l'Éthiopie, que les Verts ont battu à Addis-Abeba en ouverture des qualifications, Gourcuff ne veut nullement sous-estimer cette équipe, qui se déplacera à Blida pour jouer ses dernières chances dans la course à la qualification.

C'est une équipe qui joue très bien les contre-attaques. Nous devons donc faire très attention. Déjà, lors du match aller, elle nous a posé beaucoup de problèmes sur les contres », a encore reconnu le sélectionneur national.

Le patron technique des Verts n'a pas caché au passage ses appréhensions à propos d'une éventuelle annulation de la CAN-2015, dont le sort devrait être connu hier au moment où on mettait sous presse, au Caire, après que l'organisation du tournoi a été retirée au Maroc qui a demandé le report.

« Franchement, c'est une situation inédite devant laquelle nous nous retrouvons. Tous nos plans sont désormais tributaires de la décision de la Confédération africaine de football aujourd'hui », a enfin regretté le sélectionneur de l'Algérie, Christian Gourcuff.

S.B.

## COUPE DU GOLFE-2014/ QATAR Djamel Belmadi dévoile une liste de 22 joueurs



Le sélectionneur de l'équipe qatarie de football, l'Algérien Djamel Belmadi, a dévoilé hier une liste de 22 joueurs, en vue de la 22e Coupe du Golfe des nations 2014 prévue en Arabie Saoudite (13-26 novembre), rapportait hier la presse locale.

Le joueur vedette de la sélection "El Annabi", Khalfane Ibrahim Khalfane (Al-Sadd), a déclaré forfait pour cause de blessure. Par ailleurs, les deux joueurs d'origine algérienne, Karim Bouddaf et Boualem Khoukhi, naturalisés, pourront prendre part à leur premier tournoi majeur avec le Qatar. Lors de ce tournoi régional, le Qatar figure dans le groupe A avec l'Arabie Saoudite (pays hôte), le Bahreïn et le Yémen. Le Qatar jouera le match d'ouverture du tournoi face à l'Arabie Saoudite ce jeudi.

Djamel Belmadi (38 ans), qui s'était révélé avec Lekhouya (division 1/Qatar) qu'il avait mené à deux titres de champion (2011, 2012), avait pris les rênes de la sélection en mars dernier après avoir dirigé la barre technique des olympiques.

## MEILLEURS JOUEURS AFRICAINS DE FRANCE (13E J)

### Mandi, Fékir et Boudebouz dans le lot



Le défenseur international algérien du Stade de Reims, Aissa Mandi, et le meneur de jeu franco-algérien de l'Olympique Lyonnais, Nabil Fékir, figurent dans le onze des meilleurs joueurs africains lors de la 13e journée de la Ligue 1 française, établi chaque week-end par le site spécialisé footafrika365. Mandi a gagné ses galons en inscrivant un joli



but (de la tête) face à Lille, au moment où Fékir s'était offert un doublé face à l'En Avant Guingamp, au stade Gerland. Le site spécialisé s'est, par ailleurs, contenté d'accorder une "mention spéciale" à l'international algérien du SC Bastia, Ryad Boudebouz, pour sa belle prestation contre Montpellier, mais sans pour autant l'intégrer dans le



onze-type de la semaine. D'autres joueurs maghrébins ont, cependant, eu droit à la même distinction que Mandi et Fékir, notamment, le Marocain Yacine Bammou (FC Nantes) et le Tunisien Wahbi Khazri (Girondins de Bordeaux) car auteurs eux aussi de belles prestations au cours de cette 13e journée de Ligue 1.

## JO-2016 (PRÉPARATION)

### Des arbitres égyptiens pour Algérie- Mali en amical

Le match amical entre les sélections olympiques algériennes et malienne de football prévu le 18 novembre prochain à Blida, sera dirigé par un trio arbitral égyptien, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne de football (FAF).

La rencontre sera dirigée par le directeur du jeu Mahmoud Al Benna, assisté de Aymen Djich et Ahmed Hossam Taha. L'équipe olympique algérienne dirigée par le Suisse Pierre André Schurmann, affrontera le même adversaire quatre jours plus tôt. Ces deux rencontres s'inscrivent dans le cadre de la préparation des partenaires de Azzedine Ferhat en prévision des prochaines échéances officielles dont le troisième tour des éliminatoires du Championnat d'Afrique des Nations des moins de 23 ans prévu RD Congo. La sélection olympique algérienne de football avait disputé et remporté deux premiers matchs amicaux contre le Qatar les 11et 14 octobre dernier à Doha.

APS

## SAGNA TIRE LA SONNETTE D'ALARME

Tenu en échec par QPR samedi (2-2), Manchester City peut remercier Sergio Agüero. Auteur d'un double, le 'Kun' en est déjà à douze buts en onze matches de Premier League. Une 'Agüero dépendance' évoquée par Bacary Sagna dans le *Manchester Evening News*: "Il est celui qui a changé le cours du match, il a marqué deux fois, mais nous avons beaucoup de joueurs qui peuvent le faire aussi longtemps qu'il tirera l'équipe vers le haut. Nous voulons montrer que nous pouvons éléver notre niveau de jeu et réussir."



## DOUMBIA À CHELSEA POUR 20 MILLIONS ?

Depuis son arrivée au CSKA Moscou en 2010, la réputation de Seydou Doumbia n'a cessé de croître dans le monde du ballon rond. Tant et si bien que l'international ivoirien pourrait profiter du

# VALDÈS

## Signature imminente de Valdés ?

Depuis un mois maintenant Victor Valdés s'entraîne avec le club anglais de Manchester United à la demande de Louis Van Gaal. Libre de tout contrat après son départ du FC Barcelone, le gardien espagnol serait apte pour le service selon le *Daily Express*.

Depuis le mois de mars dernier, l'ancien Barcelonais souffrait d'une rupture des ligaments du genou. Une blessure qui l'a empêché de rejoindre l'AS Monaco l'été dernier. La signature d'un contrat en faveur des Red Devils

serait imminente avec le feu vert médical que vient d'obtenir celui qui aura passé 12 années au Nou Camp. Il ferait une doublure idéale et expérimentée à David De Gea.

## DAVID MOYES DÉBARQUE À SOCIEDAD

C'est officiel ! Environ sept mois après son licenciement de Manchester United, David Moyes vient de s'engager pour 19 mois avec la Real Sociedad. L'entraîneur écossais, âgé de 51 ans, remplace Jagoba Arrasate, limogé le 2 novembre. La Real Sociedad pointe actuellement à la 15e place en Liga.



## OSCAR A PROLONGÉ JUSQU'EN 2019 À CHELSEA

Le meneur de jeu brésilien, Oscar, a prolongé lundi son contrat avec Chelsea. Ce dernier est désormais lié aux Blues jusqu'en juin 2019. «Je suis tellement heureux. J'adore jouer à Chelsea et vivre en Angleterre», a-t-il déclaré. Arrivé à Londres en 2012, l'international brésilien (23 ans, 42 sélections) a participé à 126 matchs avec Chelsea, inscrivant 27 buts.



## LLORENTE VERS UN RETOUR EN ESPAGNE ?

Relégué sur le banc de touche cette saison, Fernando Llorente ne devrait pas faire de vieux os du côté de la Juventus Turin. Plusieurs clubs seraient à l'affût et selon les informations relayées par des médias espagnols, l'Atlético Madrid pourrait être intéressé.

## DZEKO INDISPOSABLE 3 SEMAINES

Touché à un mollet ce week-end, l'attaquant bosnien de Manchester City va devoir observer un repos forcé d'au moins trois semaines. Samedi dernier, sur le terrain du QPR, Manchester City n'a pas seulement perdu que deux points. Les Eastlands ont aussi enregistré la défection de leur avant-centre bosnien Edin Dzeko. Ce dernier a contracté un coup au mollet et les examens qu'il a passés ont révélé une blessure sérieuse.



## FÊTE NATIONALE

**Le  
Président  
Bouteflika félicite  
son homologue  
angolais**

Le président de la République a adressé un message de félicitations à son homologue angolais, José Eduardo Dos Santos, à l'occasion de la fête nationale de son pays, lui réitérant sa disponibilité à renforcer la coopération entre les deux pays.

«Il me plaît, à l'occasion de la célébration par votre pays de sa fête nationale, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations accompagnées de mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple angolais frère», a écrit le président Bouteflika dans son message.

«Je saisis cette heureuse opportunité pour vous réitérer ma disponibilité à œuvrer avec vous au renforcement des relations d'amitié et de coopération qui lient nos deux pays», a précisé le chef de l'Etat.

«Je demeure convaincu que l'Algérie et l'Angola, unis par des liens historiques indéfendables, poursuivront ensemble leurs efforts en vue d'affermir davantage la tradition de concertation politique existant entre nos deux pays afin de promouvoir nos idéaux communs de paix et de développement en Afrique et dans le monde», a-t-il ajouté.

**7<sup>e</sup> SESSION DE LA  
HAUTE COMMISSION  
ALGÉRO-EGYPTIENNE  
Poursuite  
des travaux  
de la réunion  
de la commission  
préparatoire**

Les travaux de la réunion de la commission préparatoire de la Haute commission mixte algéro-égyptienne au niveau des experts se poursuivaient hier au Caire pour l'élaboration de la mouture finale des projets de conventions de coopération à soumettre au niveau ministériel pour adoption.

Les experts des deux pays s'attelèrent, au niveau de six ateliers tenus à huis clos, à l'élaboration de près d'une trentaine de conventions relatives à l'industrie, aux travaux publics, à l'enseignement supérieur, à la culture, à la formation professionnelle et autres.

Ces documents seront soumis à la réunion aujourd'hui du comité de suivi qui sera présidé par les ministres des Affaires étrangères algérien et égyptien, Ramtane Lamamra et Sameh Chokri, outre le ministre égyptien de la coopération internationale, Nadjla El-Ahwani, en prévision de la 7<sup>e</sup> session de la Haute commission mixte, qui sera présidée demain par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal et son homologue égyptien, Ibrahim Mahlab.

## ALGÉRIE - FRANCE

**Fabius :  
«Une coopération  
exemplaire»**

**L'Algérie et la France coopèrent d'une façon absolument exemplaire et leurs relations "n'ont jamais été aussi bonnes", a affirmé lundi à Alger le ministre français des Affaires étrangères et du Développement international, Laurent Fabius.**

Sur pratiquement tous les sujets, l'Algérie et la France coopèrent d'une façon absolument exemplaire», a déclaré M. Fabius à l'issue d'un entretien avec le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. «Nous sommes (Algérie et France) au plus haut de nos relations (...) qui n'ont jamais été aussi bonnes», a-t-il souligné.

Le chef de la diplomatie française a indiqué avoir évoqué avec le chef de l'Etat "l'inauguration de l'usine automobile



d'Oran», ajoutant que l'entretien a porté, également, sur la coopération entre les deux pays dans «tous les domaines», citant plus particulièrement le transport, le tourisme, le logement et la formation.

«C'est grâce à l'excellent travail des gouvernements des deux pays que nous sommes en train de lancer des projets concrets», a-t-il affirmé, rappelant, dans ce sens, «la feuille de route fixée, il y a deux ans, par les Présidents algérien et français».

Il a fait part également de «beaucoup de sujets» qui seront abordés au mois de décembre prochain à l'occasion de la visite du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à Paris.

Le ministre français a indiqué que le président Bouteflika a fait état de sa «grande satisfaction» quant au travail accompli par les deux pays et son souhait de voir leurs relations de coopération passer à une «nouvelle étape».

M. Fabius a, par ailleurs, indiqué avoir passé en revue avec le président Bouteflika les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la situation au Mali, en Libye, en Afrique et au Moyen-Orient.

## ALGÉRIE - SYRIE

**M. Sellal reçoit  
le président du  
Parlement syrien**

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier à Alger le président du Parlement syrien, Mohammed Djihad El-Lahlam, qui effectue une visite de travail et d'amitié en Algérie à l'invitation de son homologue algérien, indique un communiqué des services du Premier ministre.

«Après avoir passé en revue les relations bilatérales, les deux parties se sont félicitées des liens fraternels qui unissent les deux pays et ont convenu de maintenir le dialogue et la concertation», précise la même source.

Les deux responsables ont ensuite procédé à un échange de vues sur un certain nombre de questions liées à l'actualité régionale et internationale.

Abordant l'évolution de la situation dans le Proche-Orient, le Premier ministre "n'a pas manqué de renouveler à son hôte le souhait de l'Algérie de voir cette région recouvrir la paix et la stabilité", ajoute le communiqué.

**JEUNESSE**  
**Début des travaux  
de la 2<sup>e</sup>  
Conférence  
internationale  
sur le dialogue  
de la jeunesse  
arabo-africaine**

Les travaux de la 2<sup>e</sup> Conférence internationale sur le dialogue de la jeunesse arabo-africaine "Enjeux et perspectives" ont débuté hier à Alger, avec la participation de plusieurs pays arabes, africains et maghrébins.

L'objectif de la conférence organisée, à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la révolution est de promouvoir les voies du dialogue entre les jeunes arabes et africains et d'examiner les questions survenues sur les scènes arabe et africaine, en vue de parvenir à une vision unifiée susceptible de garantir la paix et de consolider le processus de développement. Étaient présents à la cérémonie d'ouverture de la conférence organisée par l'association Rassemblement de la jeunesse algérienne (RAJA), les ministres de la Jeunesse et des Transports, respectivement Abdelkader Khomri et Amar Ghoul, et plusieurs moudjahidine.

Les participants auront à examiner plusieurs questions, dont la guerre de Libération nationale, en tant que source d'inspiration du combat libérateur des peuples, la réconciliation nationale comme mécanisme pour la réalisation de la paix et le modèle algérien de développement. L'accent sera également mis sur le rôle des instances gouvernementales et des ONG dans la promotion de la coopération arabo-africaine.

APS

## ORAN

**L'ambassadeur de France rend  
hommage aux soldats algériens  
durant la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale**

L'ambassadeur de France, Bernard Emié a rendu, mardi, un hommage aux soldats algériens morts durant la première guerre mondiale, lors de la commémoration du 96<sup>e</sup> anniversaire de la fin de ce conflit, organisée au cimetière américaen du quartier Petit lac d'Oran.

«Notre devoir est de nous incliner aujourd'hui devant la mémoire de ces soldats. Et je veux particulièrement mentionner les cent soixante-quinze mille soldats, sous-officiers et officiers algériens qui prirent une part déterminante à ce conflit, au cours duquel vingt-six mille d'entre eux perdirent la vie», a indiqué le diplomate français, dans une allocution prononcée à cette occasion. Ces soldats «écrivaient de la sacrifice, une page de l'histoire de la France et de l'Algérie qui, aujourd'hui

encore, confère aux relations entre nos deux pays, son caractère exceptionnel et égal à nulle autre», a-t-il ajouté.

M. Emié a longuement évoqué le sacrifice de tous les soldats morts durant la grande guerre "quels que soient leur drapeau, leur pays, leur foi, leur nationalité". S'adressant aux autorités locales qui ont pris à cette cérémonie, l'ambassadeur français a souligné que Celle-ci «veut, à sa juste place, participer à l'émergence entre nos deux pays, du partenariat d'exception que nos Présidents respectifs, mais aussi nos deux peuples, appellent de leurs vœux».

Les ambassadeurs des Etats-Unis, d'Allemagne et du Royaume-Uni accrédités en Algérie ont pris part à cette cérémonie aux côtés des autorités locales, rappelle-t-on.

## CAN-2015

**Le tournoi maintenu,  
le Maroc disqualifié**

Le Comité exécutif de la CAF réuni hier au Caire a décidé de disqualifier automatiquement le Maroc de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 suite à son refus d'organiser cette compétition aux dates fixées, du 17 janvier au 8 février prochain, a indiqué la Confédération africaine de football sur son site officiel. Le Maroc, qui devait accueillir le tournoi, avait demandé à plusieurs reprises à la CAF le report de la CAN à cause de l'épidémie d'Ebola, ce que l'instance suprême du football africain a exclu. D'autre part, le Comité exécutif confirme le maintien des journées éliminatoires 5 et 6 qui auront lieu au courant du mois (14/15 novembre et 19 novembre), permettant la qualification des 15 équipes qui se joindront à la sélection nationale du pays hôte qui sera désigné sous peu.